

NAISSANCE : Si votre bébé naît entre le 18 juillet et le 23 juillet. Un enfant un peu sauvage. Votre petit Cancer sera plus timide ou plus méfiant vis-à-vis des gens qu'il ne connaît pas. Il lui faudra un peu de temps avant de se laisser approcher.

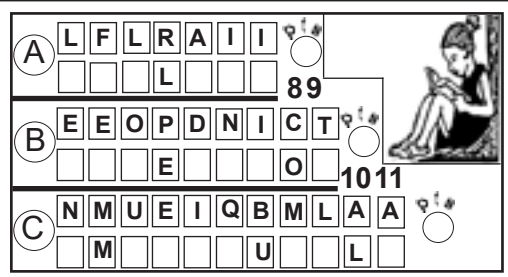
BELIER : 21 mars - 20 avril  Profession : Envie d'indépendance et de changement ? Commencez par évaluer votre marge de manœuvre, et ne brûlez pas les étapes. Affection : Vous usez (et abusez) de votre charme. Santé : excellente.	CANCER : 22 juin-22 juillet  Profession : Même si le ciel vous bouscule, ne décidez rien dans l'urgence ! Laissez plutôt les choses s'enchaîner et se mettre place à leur rythme. Affection : En famille, faites preuve de davantage de souplesse. Santé : Reposez-vous.	BALANCE : 23 sept - 22 oct.  Profession : Vous serez un redoutable adversaire au cours d'un débat. Affection : Impossible de résister à votre chance. Santé : Sport et activités recommandés.	CAPRICORNE : 22 déc-20 janv.  Profession : Ne doutez pas un seul instant de vos possibilités et la victoire vous sera acquise. Affection : Vous doutez de vos sentiments. Est-ce de l'amour que vous ressentez ? Pas sûr. Santé : Troubles digestifs.
TAUREAU : 21 avril-21 mai  Profession : Le Soleil et Jupiter favoriseront vos réalisations et votre épanouissement. Affection : Un coup de foudre pour les cœurs libres. Santé : Bonne récupération.	LION : 23 juil-22 août  Profession : Bonne période pour les affaires, les créatifs, l'inspiration et les idées seront au rendez-vous. Affection : Si vous êtes seul (e), une rencontre pourrait vous mettre en émoi. Santé : Prenez soin de vous.	SCORPION : 23 oct-22 nov.  Profession : Le bonheur est à votre portée. Prenez conscience de ce que vous avez. Affection : Vous vous changerez des idées avec votre conjoint. Santé : Veillez à vous reposer.	VERSEAU : 21 janv-19 fév.  Profession : C'est bien de réfléchir, mais ne laissez pas passer les bonnes opportunités. Affection : Soyez romantique, ne vous reprochez pas d'avoir besoin d'amour. Santé : Attention au surmenage.
GEMEAUX : 22 mai-21 juin  Profession : Grâce à vos idées brillantes et votre capacité d'adaptation, vous saurez rebondir sur tout ce qui se présente. Si possible, mesurant vos risques. Affection : Contrariétés affectives. Santé : Tonus en légère baisse.	VIERGE : 23 août-22 sept.  Profession : Malgré des passages houleux, vous irez de l'avant avec un bel enthousiasme. Affection : La présence affectueuse de votre famille et de vos ami (e)s vous portera. Santé : Attention aux excitants.	SAGITTAIRE : 23 nov-21 déc.  Profession : Ne vous formalisez pas si vous avez échoué. Vous ferez mieux la prochaine fois. Affection : Ne donnez pas une fausse image de vous-même car cela pourra vous causer du tort. Santé : Relaxez-vous.	POISSONS : 20 fév - 20 mars  Profession : Ne perdez pas de temps et laissez de côté les petits détails. Affection : Les plus jeunes vous demanderont beaucoup d'attention. Santé : Restez calme.

Jeux des lettres

Par K. DAMTARE

PROBLEME N° 6064

1 2 3 4 5 6 7



Score à atteindre

27

Votre score total

Trouvez pour chacune des trois lignes horizontales (A,B,C) le mot le plus long possible. Marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés et comparez votre score avec celui que vous propose Togo-Presse.

En vue de faciliter les recherches, quelques lettres sont déjà inscrites à leur place dans la grille.

SOLUTION N° 6063

A - FACTION

B - GARROTTER

C - MANIFESTATION

PROBLEME N° 3097

SOLUTION N° 3096

	Etat Major	↓	Emprisonné	↓	Disparues
	↓		Our	↓	Repas
	↓		↓	↓	Emues
	↔				↔
	Pluies fines				Dans
	Fleuve		C'est-à-dire		Assassine
	↓		↓		↓
				↔	
				Appuie	
				Prononcée	
				Do	
			Avion	→	
			Prénom		
	Mesure	→			
	Sert à lier				
	↓				
			Comme	→	
			Diastase		
			Saison		
			Sortis	→	

MOTS CROISES

E	E	T	O
R	O	S	S
E	N	T	E
I	I	O	A
N	A	M	U
T	R	A	L
A	I	T	I
N	A	I	N
T	O	U	R
E	O	N	A

LES MOTS CROISES ☆ ☆

N.B. : Le nombre d'étoiles (allant d'une à trois) indique le degré de difficulté.

Par Pascal AKAKPO-MESSAN

PROBLEME N° 411

HORIZONTALEMENT

- Le fruit de ce palmier donne le cachou. Femme à l'allure masculine.
- Un match nul. Des viscères mélangées.
- Prendre son courage à deux mains. Cadeau d'un des rois mages.
- Franchement pas aimées.
- Aux portes de l'enfer. Dedans.
- Fin d'entreprise. Possessif.
- Tête de locomotive. On la trouve dans certain mollusque.
- Gardes-manger portatifs qui conservent la température.
- Lénifie. Le sang végétal.
- Une cloison. Shoot.
- Saisi. Poids d'aéronaute.

VERTICALEMENT

- N'ont ni pieds, ni pattes, ni naguires. Kidnapping.
- Couper le poil. Au moyen de.
- Ecimés. Stationna.
- Ensemble de rebelles.
- Pour soi. On aime en trouver dans le désert.

F. Conjonction. Démonstratif.

G. On l'a dans le sang. Début de piège.

H. Comptées.

I. Dieu grec de la guerre. Est sous les verrous.

J. Eau-de-vie d'origine anglaise. Un certain pont.

K. Solidement charpenté. Le Sahara par exemple.



SOLUTIONS DU JEU N° 410

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	S	O	S	I	E	■	R	E	P	A
2	E	T	O	N	■	■	■	N	O	T
3	R	E	U	S	■	S	T	E	R	N
4	R	E	C	O	U	V	E	R	T	E
5	E	■	I	L	E	■	L	E	E	■
6	■	■	■	A	■	■	■	P	■	■
7	O	■	O	T	E	■	A	R	A	■
8	P	O	S	I	T	I	V	I	S	T
9	E	S	T	O	C	■	E	S	T	A
10	R	E	I	N	■	■	■	E	R	R
11	A	R	A	S	E	■	O	S	E	N

EN MARGE DU FORUM SUR LE DEVELOPPEMENT

Le Premier ministre a échangé avec la ministre française Ségolène Royal et deux administrateurs du PNUD

A l'issue de la présentation du rapport du Togo sur l'intégration des ODD aux instruments nationaux de développement durable, le Premier ministre Komi Selom Klassou a conféré, mercredi dans l'après-midi avec la ministre française de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat, Mme Ségolène Royal. Ils ont discuté notamment de l'engagement de notre pays sur la Cop21 et des questions climatiques qui tiennent à cœur au gouvernement togolais. Plus tôt, le Premier ministre a eu des échanges avec l'Administrateur assistant du secrétaire général des Nations Unies et directeur du bureau pour la politique et le programme d'appui du PNUD, M. Magdy Martinez-Soliman ainsi qu'avec M. Tegegnework Gettu, administrateur associé du PNUD. Les deux entrevues ont porté sur des questions de développement.



Séance du travail du PM avec M. Tegegnework Gettu, administrateur associé du PNUD (à gauche).



Le PM en échange avec l'administrateur assistant du SG des Nations Unies (à droite).

Après l'entrevue avec Mme Royal, la ministre française de l'Environnement a dit avoir eu «des échanges très fructueux et très intenses» non seulement sur l'engagement du Togo sur la Cop21 mais aussi sur les questions climatiques. Comme tous les autres pays, le Togo est marqué par les changements climatiques qui frappent très durement le secteur agricole. «C'est un sujet auquel je suis particulièrement sensible parce que comme on l'a vu dans les ODD, l'accès à l'alimentation, à l'eau potable est un bien de l'humanité donc c'est un besoin fondamental», a-t-elle relevé.

D'autres questions ont également préoccupé les deux personnalités notamment celles liées au transport maritime, à la pollution, à l'exploitation des ressources marines, aux règles qu'il faut mettre en place. «J'ai appris aussi qu'il y avait un sommet africain sur les questions de sécurité maritime et j'ai proposé une coopération dans ce domaine pour échanger les bonnes pratiques, car comme vous le savez, la France est un



Entretien du chef du gouvernement avec Mme Ségolène Royal.

grand pays maritime et par conséquent, plus au fait des questions de la sécurité dans les ports, de la pollution par les hydrocarbures, de la surpêche, de contrôle et de règles sur la protection de l'environnement de l'océan avec la création des aires marines protégées. Une question très importante sur laquelle le Togo est aussi très engagé, mais aussi sur laquelle la France a une forte expérience. Par conséquent, je me réjouis de ce partenariat très fructueux et très constructif», a-t-elle ajouté.

Les autres échanges ont porté sur la coopération entre le PNUD

et le Togo surtout sur les questions du développement. A cet effet, M. Gettu a évoqué notamment la question du Programme d'Urgence de Développement communautaire

(PUDC), les infrastructures, la microfinance, la santé, la préparation du nouveau plan de développement pour le Togo. «Nous sommes très content de voir que le Togo prend son

développement très au sérieux notamment ce qui est en train d'être fait sur le plan des infrastructures, sur le plan socio-économique, l'inclusion sociale et sur les inégalités et le PNUD est très ravi et prêt à continuer à travailler avec le gouvernement togolais pour mettre tout cela en œuvre», a-t-il soutenu.

M. Soliman a quant à lui dit avoir fait le point avec le Premier ministre sur le travail de la République togolaise notamment sur le PUDC (Programme d'Urgence de Développement Communautaire), sur les nombreux efforts de protection des communautés côtières et

des infrastructures côtières pour le développement économique et la croissance. Il a également évoqué avec le Premier ministre la question des sources de financement notamment du fonds vert du climat et de celui pour l'environnement qui pourraient éventuellement aider le Togo par le truchement du PNUD. «Nous avons repris ce motif du président de la République qui a mis ce mandat 2015-2020 sous le sceau social et nous sommes, bien entendu, très engagés dans l'appui au Togo pour l'aider à obtenir des résultats de développement durable tant attendus», a-t-il ajouté.

B. T-A

Le président de l'Assemblée nationale a reçu en audience les premiers responsables de la BIDC de l'UNFPA et du forum de la diaspora

Le président de l'Assemblée nationale, Dama Dramani, a accordé, hier, trois audiences, à diverses personnalités. Au Palais des Congrès, le chef de l'institution parlementaire a reçu successivement l'administrateur délégué du Forum Socio-Economique de la Diaspora (FOSED), M. Antoine Gbékobu, le vice-président de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), M. Aboudoulaye Fall et M. Saturnin Epié, représentant-résident du Fonds des Nations Unies pour la Population au Togo (UNFPA).

(Suite P. 4)

Audiences du président de l'Assemblée nationale



Echanges de l'honorable Dama Dramani avec MM. Antoine Gbékobu du FOSED...



...Saturnin Epié de l'UNFPA. (Photos TAMASSI)

(Suite de la P. 3)

Au sortir de l'audience que leur a accordée le président de l'hémicycle, les trois personnalités se sont confiées à la presse.

M. Antoine Gbékobu, administrateur délégué du Forum Socio-Economique de la Diaspora (FOSED), a dit avoir rendu au président de l'Assemblée nationale, une visite de courtoisie et lui avoir exposé les objectifs de la foire socio-économique qui se tiendra, du 27 au 31 juillet courant, à Lomé. Il a relevé la réaction de satisfaction de M. Dama Dramani par



...Abdoulaye Fall, président de la BIDC et...

rapport aux objectifs de ces journées portes ouvertes sur l'administration publique,

un rendez-vous de la diaspora, «levier d'un Togo émergent» qu'organise le FOSED.

De son côté, le vice-président de la Banque d'Investissement et de Développement de la

CEDEAO (BIDC), M. Abdoulaye Fall, a signifié l'avoir rencontré pour lui présenter ses respects en tant que fonctionnaire international en poste au Togo, ainsi que les amitiés du président de l'Assemblée nationale de son pays le Sénégal. En retour M. Dama Dramani lui a exprimé sa satisfaction et l'a encouragé à continuer dans les efforts de développement dans lesquels la BIDC et les chefs d'Etat membres se sont engagés.

M. Saturnin Epié, représentant-résident

du Fonds des Nations Unies pour la Population au Togo (UNFPA) a, pour sa part, rendu une visite de prise de contact, 8 mois après sa prise de fonction à la tête de l'UNFPA au Togo. Cette occasion lui a aussi permis de lui faire un briefing sur les programmes que soutient son organisation, en matière de santé maternelle, de planification familiale volontaire, ainsi que le renforcement du statut de la femme et de la question de l'emploi des jeunes, a ajouté M. Epié.

Kpinzou EDJEU

LUTTE CONTRE LE CHOMAGE DES JEUNES

28 entrepreneurs agricoles et ruraux en formation à Niamtougou

Un atelier de renforcement de capacités techniques additionnelles sur le développement des entreprises agricoles et rurales au Togo se tient du 18 juillet au 30 septembre au Centre International pour le Développement Agropastoral (CIDAP) de Baga à Niamtougou à l'intention des jeunes entrepreneurs agricoles et ruraux des Régions des Savanes, de la Kara et Centrale.

Cet atelier est initié par le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), dans le cadre des objectifs de la qualification métier des jeunes entrepreneurs du Togo.

La rencontre vise à éveiller l'esprit d'entrepreneurial chez les bé-

néficiaires par le biais d'une formation de qualité en techniques culturelles, d'élevage et de transformation agroalimentaire, et à les assister dans la production de leurs plans d'affaires agricoles et les accompagner techniquement dans les phases de mise en œuvre de leurs projets.

Pendant deux mois et demi, les participants plancheront entre autres sur les techniques culturelles, d'élevage et de transformation agroalimentaire, le système de production végétale, et animale, les techniques de conservation des sols, le machinisme agricole, les techniques d'installation et de gestion d'une culture, les cycles de création et

de gestion d'entreprise, l'étude de faisabilité de l'entreprise, la comptabilité de bases et calcul des coûts. Les jeunes entrepreneurs apprendront aussi comment élaborer les plans d'affaires puis se familiariseront avec le guide d'accès au financement et analyse participative des idées d'entreprise et suivi d'une évaluation des participants.

La responsable d'Appui Conseil en entrepreneuriat FAIEJ, Mme Adakou Amewoui a réitéré la disponibilité du centre et la volonté du FAIEJ à accompagner ces jeunes avant de les exhorter à se constituer en réseaux d'affaires pour la réussite de leurs entreprises.

(ATOP)

Réception provisoire de l'USP de Brounfou

L'Agence d'Appui aux Initiatives de Base (AGAIB-Plateaux) a initié, le mardi 19 juillet à Brounfou, un village du canton de Gbéndé à 34 km au nord-ouest de Kougnohou, la cérémonie provisoire de réception de l'Unité de Soins Périphériques (USP) de Brounfou dans la préfecture de l'Akébou.

Financé par la Banque Mondiale à hauteur de 34 millions environ, avec la participation communautaire de 1,5 millions de francs CFA, l'USP est composée d'un bâtiment de soins, de 2 chambres-salon avec cuisine intégrée et WC-douche interne, ainsi que 4 sanitaires et 4 douches externes. Cette cérémonie se situe dans le cadre des Projets de Développe-

ment Communautaire (PDC+) du ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

Elle a permis aux experts de la santé et aux contrôleurs du bâtiment de vérifier la qualité, le niveau d'exécution des travaux et la finition de l'ouvrage. La représentante du ministre du Développement à la Base, Mme Sabi Oubéda a, après une visite guidée des lieux, signifié que la mission de leur département est de mettre en œuvre une politique de développement à la base en prenant en compte les besoins fondamentaux des populations dans une approche participative et inclusive. Elle a invité la communauté

à faire bon usage de cet ouvrage.

Le coordonnateur d'AGAIB-Plateaux, Nayo Yao Mawuna a demandé à la population de prendre soins de ce joyau pour attirer d'autres financements pour le développement de la localité. Il a promis d'équiper ce dispensaire en matériels de santé appropriés pour le bien-être des populations.

Le directeur préfectoral de la santé d'Akébou, Looky-Djobo Hèzouwé a remercié le ministère du Développement à la Base, AGAIB et la Banque Mondiale pour l'initiative de réhabiliter ce dispensaire qui était délabré depuis un certain temps.

(ATOP)

SENSIBILISATION A LA CITOYENNETE

La participation des médias très attendue

Une rencontre d'échanges avec les médias sur leur contribution à la formation citoyenne des populations s'est tenue, hier, à la salle de conférence de la SAZOF, à Lomé. La rencontre est organisée par le ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique à travers la direction de la Formation civique et se situe dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de formation civique et d'éducation à la citoyenneté. L'objectif est de renforcer les capacités des journalistes, en vue d'intensifier l'information et la sensibilisation des populations, à travers leurs diverses productions. C'est le responsable dudit département, le ministre Guy Madjé Lorenzo qui a ouvert les travaux, en présence de diverses personnalités.

Une cinquantaine de journalistes des médias publics et privés ont participé, hier, à une rencontre d'échanges sur le thème «*Contribution des médias à l'éducation citoyenne des populations*».

La rencontre a permis de renforcer les capacités des journalistes, en vue d'intensifier l'information et la sensibilisation des populations, à travers la production et la diffusion d'émissions, articles, sports et autres aux valeurs citoyennes. Il a été aussi question d'explorer les pistes pour une collaboration plus forte entre les médias et le département chargé de la formation civique, condition indispensable pour une refondation civique et citoyenne du Togo.

Durant la rencontre, les participants ont eu à échanger autour de



Le ministre Lorenzo (2^e de la droite) à l'ouverture des travaux.
(Photo HOMAWOO)

deux modules qui sont «*Communication introductive sur la contribution des médias à l'éducation citoyenne des populations*» et «*Echange sur les pratiques des différents organes en matière d'éducation*

citoyenne des populations». Les discussions ont ensuite porté sur un projet de convention de partenariat entre le ministère chargé de la Formation civique et les médias.

En ouvrant les tra-

vaux, le ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique, M. Guy Madjé Lorenzo a relevé que depuis l'enclenchement du processus démocratique, le Togo, comme la plupart

des pays de la sous-région, a connu un certain nombre de dérapages qui ont entraîné, non seulement, la fragilisation de la vie économique et politique, mais aussi, un déchirement du tissu social caractérisé par des comportements inciviques. Face à cette situation, le gouvernement, sous l'impulsion du président de la République, s'est engagé à refixer les repères éthiques et civiques de la communauté nationale par la mise en place d'une politique nationale de formation civique et d'éducation à la citoyenneté.

«*Mais, cette politique ne peut porter de fruits sans l'implication des médias pour permettre aux populations de s'approprier véritablement les valeurs qu'elle véhicule. C'est à juste titre qu'elle accorde*

une place de choix aux acteurs des médias qui figurent au cœur de ses moyens d'action», a souligné le ministre.

Le directeur de la Formation civique, M. Kanda Djato a, pour sa part, expliqué que l'objectif de cet atelier est de faire des médias un puissant levier d'éducation et de formation des populations, en vue d'induire un véritable changement de comportement des citoyens, «*condition sine qua non pour favoriser l'émergence d'institutions fortes et stables, animées par des femmes et des hommes de qualité, responsables, épris de valeurs éthiques, morales et républicaines*».

La même rencontre se déroulera, le 25 juillet, à Kara et, le 27 juillet, à Atakpamé.

Mélissa BATABA

INFORMATIONS SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Le rapport 2015 fin prêt

L'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) a organisé, hier dans les locaux du CASEF à Lomé, un atelier de validation du rapport 2015 sur le Système d'Informations sur le Marché du Travail (SIMT). Ce rapport renferme des informations sur les évolutions annuelles du marché du travail enregistrées aux plans politique, juridique et institutionnel, afin d'aider à la prise de décisions sur la promotion de la formation et de l'emploi.

La promotion de l'emploi et de la formation est au cœur de l'action gouvernementale. Ainsi, il a été élaboré et mis en œuvre la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) et des politiques sectorielles. La réalisation des activités inscrites dans ces différentes politiques a généré des résultats qui sont annuellement capitalisés dans le rapport sur le Système d'Informations sur le Marché du Travail (SIMT). Ce rapport, celui de l'année 2015, a fait l'objet d'une présentation, hier à Lomé, dans le but d'être amélioré et validé par les différents acteurs. Il retrace les réalisations sur les plans stratégique, juridique et institutionnel du gouvernement pour l'amélioration de l'employabilité et l'insertion des demandeurs d'emplois. Ledit rapport fait ressortir les indicateurs

qui rendent compte de l'état du marché du travail. Son objectif est de favoriser une meilleure prise de décisions en faveur de la promotion de l'emploi, de la formation et par conséquent, l'amélioration des conditions de vie des populations.

De l'avis du directeur de cabinet du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme administrative, M. Kossi Kasségnin Donko, le rapport relatif au Système d'Informations sur le Marché du Travail (SIMT) de 2015 montre que des efforts ont été multipliés, tant au niveau de l'employabilité et de l'auto-emploi des jeunes qu'au niveau du système éducatif, en vue d'une promotion de l'emploi. «*La mise en œuvre de la politique des grands travaux entrepris par le gouvernement et des projets agricoles ont permis de créer au cours*



A la table d'honneur MM. Donko et Amoussou (1^{er} et 2^e de la droite).
(Photo TAMASSI)

de l'année, plusieurs emplois, notamment, en faveur des jeunes. Outre ces acquis capitalisés au compte de la promotion de l'emploi en 2015, le rapport mentionne les défis que notre pays doit relever afin de faire face aux enjeux socio-économiques qui lui sont imposés », a-t-il précisé. Les participants à cette

rencontre de validation ont donc examiné la version provisoire du rapport en se penchant sur le contenu et la forme de ses différentes parties. Ceci, pour s'assurer que les avancées et les innovations, ainsi que les défis relevés et les recommandations qui y sont formulés, sont pertinents, exhaustifs et mé-

ritent d'être publiés. Selon le directeur général de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE), M. Edmond Comlan Amoussou, la vision globale de développement ne peut se faire sans se baser sur des informations fiables, dont celles relevant du marché du travail. Il a expliqué qu'une

fois adopté, le rapport sera mis à la disposition des décideurs politiques et économiques. Une telle démarche, pour lui, contribuera à une meilleure prise de décisions en faveur de la formation, de la promotion de l'emploi, de la réduction durable de la pauvreté et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le rapport 2015 sur le SIMT a été élaboré suivant un processus participatif qui a impliqué les principales structures publiques en charge de l'éducation, la formation et l'emploi. Il a été rédigé par une équipe interministérielle sur la base des informations provenant des rapports annuels d'activités des structures impliquées et des résultats de l'enquête QUIBB 2015 réalisée par l'INSEED.

Régine AKONGA

DYNAMISATION DES ENTREPRISES

La formation sur le programme «*Empretec*» annoncée pour septembre prochain à Lomé

L'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (ANPGF) a annoncé, mardi, au cours d'un point de presse, la tenue, du 5 au 10 septembre prochain, à Lomé, du 3^e séminaire de formation au développement de l'esprit d'entreprise, selon la méthodologie Empretec. Conçu par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), Empretec est un programme d'appui destiné à consolider le comportement et la performance des entrepreneurs.

Du 5 au 10 septembre prochain, se tiendra à l'hôtel Sarakawa, à Lomé, la 3^e édition du séminaire de formation Empretec sur le développement de l'esprit d'entreprise. Organisée par l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (ANPGF), en collaboration avec le Centre de Promotion et d'Encadrement des PME/PMI (CePEPE) du Bénin, cette formation vise à donner aux dirigeants de PME/PMI

et aux entrepreneurs la possibilité de faire une évaluation objective et complète de leurs potentiels d'hommes et de femmes d'affaires. Elle veut également les aider à accroître leurs capacités à détecter et exploiter les opportunités d'affaires, à s'adapter à des changements rapides et aux contraintes. Cette formation s'adresse aux entrepreneurs ayant un projet de réhabilitation ou d'extension de leurs entreprises ou de diversification de leurs activités. Sont également

concernés, des promoteurs ayant une idée ou un projet de création d'entreprise, des banquiers souhaitant maîtriser les techniques d'évaluation d'un profil entrepreneurial et des consultants envisageant devenir formateurs Empretec. Le contenu du programme comporte deux volets : le premier, avec vingt modules, est conçu sur la base de comportements types d'entrepreneurs qui réussissent dans les affaires. Il s'agit, entre

autres, de la recherche d'opportunités et d'initiatives, la prise de risques calculés, le travail en réseau, l'indépendance, la confiance en soi, etc. Le second volet aborde l'élaboration de plan d'affaires et de développement. La méthode de formation, très active, fait recours à de nombreuses simulations, études de cas et jeux de rôle.

Les frais de participation sont fixés à 215.000 FCFA, y compris les déjeuners, les pauses-café et la documenta-

tion. Les inscriptions ont déjà commencé et se poursuivent jusqu'au 29 juillet prochain, au siège de l'ANPGF, à Lomé ou dans les centres Empretec.

Pour la directrice générale de l'ANPGF, Mme Naka de Souza, la formation Empretec sur le développement de l'esprit d'entreprise a été conçue sur 10 compétences et aptitudes que l'on retrouve chez les entrepreneurs accomplis. Elle a pu aider près de 150.000 entrepreneurs dans 29

pays à renforcer leurs capacités productives et la compétitivité internationale et a permis de promouvoir le développement économique, d'éradiquer la pauvreté et d'assurer la participation sur un pied d'égalité, des pays en développement, à l'économie mondiale.

Il s'agit, notamment de l'Argentine, la Colombie, la Jordanie, le Ghana, le Bénin, le Maroc, le Nigeria, le Mexique, le Sénégal, la Russie et de l'Inde, etc.

Komla GOKATSE

Tchamba soutient son nouveau préfet

Les cadres et la population de la préfecture ont organisé le dimanche 17 juillet, une rencontre pour exprimer leur soutien au nouveau préfet de la localité, Mme Titikpina Aïssatou.

A travers ces assises, les cadres entendent féliciter la nouvelle représentante du pouvoir central, pour sa nomination et de lui apporter leur soutien dans l'accomplissement de sa mission. C'était aussi l'occasion de remercier le chef de l'Etat pour sa politique du genre qui s'est traduite par la nomination d'une femme à la tête de la préfecture.

Cette manifestation a

connu la présence de plusieurs personnalités, entre autres, le président de l'Assemblée nationale, Dama Dramani, le ministre délégué chargé du Budget, Sani Yaya et le coordonnateur préfectoral du parti UNIR, Atcha Dédji.

Le ministre Sani Yaya et le coordonnateur Atcha Dédji ont exprimé leur fierté de voir une femme, de surcroît native du milieu, exercer une fonction aussi importante. Ils ont exhorté la population de Tchamba à la soutenir dans ses initiatives pour le développement de la préfecture.

Le nouveau préfet a témoigné sa gratitude à la population pour ce soutien moral qui la rassure. Elle a exprimé sa gratitude au président de la République pour sa vision et promis faire de son mieux pour mériter la confiance placée en elle.

Des autorités administratives, traditionnelles et religieuses ainsi que des représentants de la jeunesse et groupements de femmes ont à leur tour exprimé leur soutien au préfet tout en lui souhaitant un bon mandat.

(ATOP)

NUIT DES «*TRESORS*»

Afri-Muse honore des femmes et hommes pour la cause humaine



Table d'honneur à la conférence. On reconnaît M. François Djondo (au milieu). (Photo HOMAWOO)

Certains hommes et femmes se verront honorer le 30 juillet à l'hôtel Eda-Oba. Ceci, en hommage de leur sacrifice pour la cause humaine. Cette distinction est aussi une mobilisation de la jeune génération féminine pour un changement de comportement. C'est aussi une manière de donner des modèles de femmes à la jeunesse togolaise et l'encourager à l'excellence.

Cette information a été livrée, mercredi après-midi, à l'église Saint Antoine de Padoue par M. François Djondo, pré-

sident de Afri-Muse. Pour cette neuvième édition de la nuit des «*Trésors*», M. Djondo a souligné qu'il y aura une particularité. «*Nous voulons mettre en exergue les efforts et le rôle important que les entreprises jouent dans l'économie, notamment à travers la création d'emplois, la contribution pour un décollage économique. C'est aussi l'occasion de célébrer le génie togolais, à travers son savoir-faire et susciter de l'émule sur le plan économique*», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, il a souligné

que Afri-Muse (la Muse Africaine, est une organisation de promotion artistique et culturelle et argue sur la moralité, la conscience professionnelle et les compétences pour désigner une femme modèle ou une personnalité masculine modèle (père modèle). Après leur nomination, les femmes sensibilisent et soutiennent leurs consœurs et jeunes filles démunies. La commémoration de cette année s'articule autour de la force de la créativité.

Y. M. T.

Des mots et des animaux

ANGUILLE

Par sa forme allongée, ce poisson d'eau douce ou de mer appelée aussi congre, rappelle le serpent. Sa peau visqueuse symbolise la dissimulation, la ruse, la tromperie.

Filer, s'échapper comme une anguille : être insaisissable, vif et habile. Souple comme une anguille : très mince, très souple. Il y a anguille sous roche : l'affaire n'est pas claire, il y a un problème, une tromperie.

Ecorcher l'anguille par la queue : commencer par où il faudrait finir, s'y prendre de travers.

Et enfin ce vieux proverbe : Quand on serre trop l'anguille on la laisse partir. En exigeant trop, on finit par tout perdre...

HUMOUR

. «*Pour une passoire, ce n'est pas un défaut d'avoir des trous !*»... **Tout est relatif...** . «*Si je préfère les chats aux chiens, c'est parce qu'il n'y a pas de chats policiers*», disait l'écrivain français Jean Cocteau.


AVIS D'APPEL D'OFFRE n° : RFP-2016-012

Le Fond des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) lance un appel d'offre pour :

ETUDE, CONTROLE ET SUIVI DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET INSTALLATION DE KITS SOLAIRES DANS LES REGIONS DES PLATEAUX, CENTRALE, KARA ET SAVANES

Le Fond des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) lance un appel d'offre pour « L'Etude, le contrôle et le suivi des travaux de fourniture et installation de kits solaires dans quatre Unités de Soins Périphériques (USP) des régions des Plateaux, Centrale, Kara et Savanes ». Les documents annexés ci-après vous permettront de préparer votre soumission;

- Instructions aux soumissionnaires ;
- Termes de référence de la consultation ;
- Formulaire de soumission ;
- Conditions générales.

Votre offre comprendra:

- Une proposition technique ;
- Une proposition financière.

Les offres seront préparées et placées sous plis scellés distincts.

L'offre technique et l'offre financière seront remises dans des enveloppes intérieures séparées indiquant le nom et l'adresse de votre société et portant respectivement la mention « Offre technique » et « offre financière ».

L'enveloppe portant la mention « Offre technique » ne devra contenir aucune référence au montant de la soumission financière sous peine de nullité de l'offre.

Les deux plis seront enfermés dans une enveloppe extérieure. Les offres seront scellées avec mention sur l'enveloppe extérieure : « **Etude, contrôle et suivi des travaux de fourniture et d'installation de kits solaires dans quatre Unités de Soins Périphériques (USP)** » :

Fond des Nations Unies pour l'Enfance
Section des Opérations / Supply & Logistics
1124, rue de Tchamba BP 80927 – Lomé, Tél : 22 23 15 00

1. Informations importantes

- La référence de l'appel d'offre doit être mentionnée sur l'enveloppe contenant les propositions pour la soumission ;
- Les offres reçues après la date de clôture seront invalidées.
- Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le **vendredi 05 Août 2016 à 12h00** avec la mention :
« **Etude, contrôle et suivi des travaux de fourniture et d'installation de kits solaires dans quatre Unités de Soins Périphériques (USP)** ».

(A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION)

Le dépôt n'entraîne aucun engagement de l'UNICEF vis-à-vis du soumissionnaire.

2. Il est important de lire toutes les conditions de l'appel d'offre pour s'assurer que toutes les exigences de l'UNICEF sont bien comprises et que l'on peut soumettre une offre conforme auxdites exigences. **Toutes les offres non conformes seront invalidées.**

3. Le formulaire de soumission doit être renseigné, signé et doit être en conformité avec les instructions contenues dans l'appel d'offre.

4. Toute demande d'information complémentaire sera adressée par fax ou par courrier électronique à : lome@unicef.org ou tgorecruitment@unicef.org en faisant référence à l'avis d'appel d'offre. Les soumissionnaires ayant pris connaissance des termes et conditions de la consultation, s'engagent sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents ci-joints, à fournir les services demandés aux conditions qui y sont définies.

NB :

Les dossiers de cet appel d'offre peuvent être retirés à l'UNICEF à l'adresse citée plus haut.



COMMUNIQUE DE LA CEET



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux qui s'effectueront sur les ouvrages électriques de la CEB et de Contour Global ce **dimanche 24 juillet 2016 de 05 h 00 à 10 h 00**, la fourniture du courant électrique connaîtra des perturbations dans les villes de Lomé, Tsévié et leurs environs.

La CEET recommande que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale de la CEET présente ses excuses aux clients des villes concernées pour le désagrément et les remercie pour leur compréhension.

LA DIRECTION GENERALE

BROCHURES EN VENTE A L'EDITOGO

1	– Code Pénal, Code de Procédure Pénale, Code de Procédure Civile ...=	5000
2	– Nouveau Code des Personnes et de la Famille	= 4000
3	– Code de l'Environnement, Code de l'Eau, Code Forestier	= 4000
4	– Code Electoral	= 3500
5	– Code du Travail	= 3000
6	– Code de la Santé Publique	= 3000
7	– Code de l'Enfant	= 2000
8	– Code des Investissements en République Togolaise	= 2000
9	– Constitution	= 2000
10	– Recueil de la Législation Togolaise (1988-1990).....	= 1450
11	– 21 ans de la Législation Togolaise (1967-1987)	= 1450
12	– Accord Politique Global	= 1000
13	– Dialogue Social	= 1000
14	– Décentralisation au Togo	= 1000
15	– Convention Collective Interprofessionnelle	= 1000
16	– Code de Nationalité Togolaise	= 1000
17	– Organisation Judiciaire	= 1000
18	– Code de la Presse	= 1000
19	– Loi portant protection des personnes en matière du VIH/SIDA ...	= 1000
20	– Code de la Route	= 1000
21	– Charte des Partis Politiques	= 500
22	– Cour Constitutionnelle	= 500
23	– Cour Suprême	= 500
24	– Magistrature	= 500
25	– HAAC	= 500
26	– CNDH	= 500
27	– Statut des Magistrats	= 500
28	– Accord Cadre de Lomé	= 500
29	– Carte de Presse	= 500
30	– Déclaration de Syrte	= 500

Autres documents

- Registre de l'Employeur	= 30 000
- Les Régimes R, C, E, S	

AUTRES POINTS DE VENTE

Ets. TCHAKALA : DAPAONG
ATOP KARA
ATOP NIAMTOUGOU
ATOP ELAVAGNON

ATOP TSEVIE
BAR LA CACHETTE : SOTOUBOUA
Ets. LE SALUT : SOKODE
Mme SOLANI / SOKODE

ATOP NOTSE
LIPADOP : TABLIGBO
ATOP ATAHPAME
Ets. LE SALUT : BADOU

GESTION DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU COMMERCE EQUITABLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Lomé accueille une rencontre la semaine prochaine

Un atelier sous-régional sur le Projet d'Appui au Développement du Commerce Equitable en Afrique de l'Ouest (PADECEAO) va s'ouvrir, la semaine prochaine, au centre FOPADESC, dans la banlieue Nord de Lomé. Les experts du monde agro-écologie des pays membres prendront part à ce rendez-vous d'échanges.

Contribuer au développement économique durable des pays à bas revenus et lutter contre la pauvreté, renforcer l'agriculture familiale en soutenant le développement des filières équitables et durables en Afrique de l'Ouest sont la finalité du Projet d'Appui au Développement du Commerce Equitable en Afrique (PADECEAO), mis en place dans la réalisation d'une étude sur le commerce équitable Sud-Sud. C'est dans ce contexte que s'ouvre, la semaine prochaine, à Lomé, une rencontre sous régionale des experts du monde rural, pour réfléchir et partager les expériences sur le commerce équitable. Ce projet se propose d'appuyer la structuration des organisations de producteurs au Sud et des filières dans lesquelles elles interviennent, par le développement du commerce équitable.

Il va aussi renforcer le rôle des organisations de producteurs dans la gouvernance des labels internationaux du commerce équitable, etc. Le projet est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), afin de soutenir les approches innovantes proposant une démarche fondée à la fois sur le commerce équitable et la préservation de la biodiversité. Ainsi, la période d'exécution du PADECEAO est de trois ans, de janvier 2016 à décembre 2018. Les pays concernés par ce projet sont le Burkina Faso, le Mali, la Côte-D'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Sénégal. Les filières priorisées sont le cacao, le karité, les fruits, l'anacarde, l'artisanat, le fonio et le sésame. Du reste, le projet sera mené par la Plate-forme pour le Commerce Equitable

(PFCE) qui a contribué à l'initier en soumettant le premier concept note à l'AFD en 2010. Ensuite, en 2015, la PFCE s'est vue proposer par l'AFD d'endosser la maîtrise d'ouvrage de ce projet. Selon le «Programme Equité (2016-2018) », la PFCE est une association de collectifs français de concertation et de représentation des acteurs du commerce équitable en France. Elle rassemble une trentaine d'entreprises et d'associations d'envergure nationale, engagées dans le secteur des entreprises importatrices, des réseaux de distribution, des ONG d'appui au Sud etc. Les adhérents à la PFCE s'engagent à promouvoir des relations Nord/Sud plus justes et équilibrées et à mettre en œuvre un commerce équitable à forts impacts sociaux et environnementaux. La PFCE, tout étant une

d'expertises sur le commerce équitable, participe à la sensibilisation des différents publics pour la consommation et à l'achat responsable. Elle est activement impliquée dans la structuration du secteur et dans le plaidoyer pour faire évoluer les règles du commerce mondial. Le projet PADECEAO est structuré autour de trois composantes : d'abord, la mise en place d'une facilité d'appui aux filières équitables et de protection de la biodiversité en Afrique de l'Ouest. Ensuite, le renforcement institutionnel des réseaux de représentation des OP du commerce équitable en Afrique de l'Ouest. Enfin, le projet fait le suivi-évaluation et la mise en place d'études.

Gisèle SONHAYE-NAPO-KOURA

COOPEC-AD ouvre une agence à Kévé

L'Agence de la Coopérative d'Epargne et de Crédit de l'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo (COOPEC-AD), de Kévé, a démarré ses activités, le samedi 16 juillet. L'objectif est de rapprocher cette institution des populations rurales dont la mission est de faciliter l'accès aux services financiers et non financiers de qualité, afin d'éradiquer la pauvreté. La cérémonie a été marquée par une caravane à travers les rues des villes de Kévé et d'Assahoun et des prières. Le coup d'envoi des activités a été donné par les responsables de la COOPEC-AD, en présence du préfet de l'Avé, Awu Kossi, des cadres de la préfecture, des pasteurs, de plusieurs autres autorités et la population. Le directeur national et le représentant du président du conseil d'administration de la COOPEC-AD, respectivement les révérend pasteurs Ahiakou Emmanuel et Djalla Patrice ont indiqué qu'avec l'ouverture de cette agence, ils entendent renforcer les dispositifs de financement déjà existants dans la préfecture, satisfaire les laborieuses populations

et booster la capacité créatrice de valeur ajoutée des agents économiques. Ils ont sollicité la collaboration et le soutien des institutions financières sœurs, des autorités administratives, traditionnelles et religieuses et surtout l'adhésion de la population pour parvenir à l'aboutissement de leur mission. Le préfet et le président des chefs traditionnels de l'Avé, Togbui Kokou Fiatty II ont remercié et félicité les responsables de la COOPEC-AD pour cette initiative qui va permettre à la population de bénéficier des moyens financiers de proximité avec des services variés et de relever le défi de paupérisation. Il a demandé à la population de souscrire à la COOPEC-AD afin de bénéficier de ses nombreux produits notamment le crédit, et surtout de respecter les modalités de remboursement pour la survie de l'institution. La cérémonie a pris fin avec la coupure du ruban symbolique et la visite des lieux.

(ATOP)

Remise du lot «Voyage» à un gagnant de la TCE 2016

La Loterie Nationale Togolaise a procédé le mercredi 20 juillet 2016 à la remise d'un lot « voyage » gagné avec les tickets de la Tranche Commune Entente 2016. Ce lot constitué d'un billet d'avion et d'une prime de voyage a été remis par le directeur général adjoint de la LONATO, M. Youssouf Ouattara.

C'est devant une assemblée constituée de parieurs et de membres du personnel de la Loterie Nationale Togolaise, réunie dans la salle de tirage de la maison de la Chance, que M. Nyamed K. Pierre, a eu le bonheur de recevoir des mains du directeur général adjoint son billet d'avion Lomé-Abidjan-Lomé et une prime de voyage de 200 000 F CFA constituant le lot «voyage», gagné au grattage des tickets de la Tranche Commune Entente 2016. Il effectuera donc pendant une semaine, un voyage touristique à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire. Représentant sa fille

qui, dans l'impossibilité d'effectuer ce voyage l'a autorisé à y aller à sa place, M. Nyamed Pierre a exprimé sa joie de faire ce voyage. Il a également exprimé sa reconnaissance à l'égard de la LONATO pour cette opportunité de redécouvrir la Côte d'Ivoire, pays où il a fait ses études. Après avoir félicité et souhaité un agréable séjour à l'heureux bénéficiaire, le directeur général adjoint de la LONATO a exhorté les uns et les autres à tenter leur chance pour avoir également l'opportunité de remporter divers lots. Mis en vente depuis le début du mois de mai,



La remise de lot à l'heureux gagnant.

les tickets de la Tranche Commune Entente 2016 ont permis à plusieurs parieurs de remporter des lots (en espèce et en nature). Il faut souligner que ces tickets

offrent deux chances de gagner : • Au grattage : il est possible de gagner des lots en espèce allant de 200 F CFA à 500 000 F CFA ou

un voyage touristique en Côte d'Ivoire. Pour cela, il suffit de trouver trois fois le logo du Conseil de l'Entente (pour le voyage) ou trois fois un montant

(pour gagner ce montant) ; • Au Tirage : tous les tickets vendus cette année, participent automatiquement au grand tirage régional qui aura lieu le vendredi 29 juillet 2016 à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, d'où l'importance pour tous les parieurs de conserver jalousement la partie détachable de leurs tickets. Les gros lots mis en jeu au tirage, vont de 1 000 000 F CFA à 10 000 000 F CFA.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES FORESTIERES

Personne Responsable des Marchés Publics

N° 0459/PRMP

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 21 juillet 2016

PUBLICATION AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) N° 001/2016/MERF/PRMP/UG-PGICT du 11 / 02 / 2016

AUTORITE CONTRACTANTE		Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières/Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres
OBJET DU MARCHÉ		Construction de parcs météorologiques de sept (7) stations climatologiques et de parcs météorologiques de six (6) stations synoptiques et bâtiments pour les équipements des stations.
NUMERO ET DATE D'AP- PROBATION DU MARCHÉ	Lot 1. Sites : 1. Danyi-Apéyéomé 2. Pic d'Agou 3. Badou-Tomégbé 4. Tsévié-Attivéomé	MARCHE N° 00402/2016/AOO/MERF-PGICT/T/BM-IDA du 24 juin 2016
	Lot 2. Sites : 1. Koussountou 2. Elavagnon 3. Tohoun	MARCHE N° 00403/2016/AOO/MERF-PGICT/T/BM-IDA du 24 juin 2016
	Lot 3. Sites : 1. Bassar 2. Guerin-Kouka 3. Plaine de Mô	MARCHE N° 00404/2016/AOO/MERF-PGICT/T/BM-IDA du 24 juin 2016
	Lot 4. Sites : 1. Kantè 2. Kpewa-Alédjo 3. Pya	MARCHE N° 00391/2016/AOO/MERF-PGICT/T/BM-IDA du 24 juin 2016
DATE D'ATTRIBUTION PROVISoire		PV d'attribution provisoire publié dans Togo-Presse N° 9775 du 22 avril 2016
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES	Lot 1	Dix (10)
	Lot 2	Dix (10)
	Lot 3	Douze (12)
	Lot 4	Douze (12)
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	Lot 1	DELTA CORPORATION-BTP Tél.: 00228 22 30 08 04/92 35 50 52 ; E-mail : delco.sarl@gmail.com
	Lot 2	GBONIYE 18B.P.: 118 Lomé/Avédzi-Togo-Tél : 22 35 21 84/90 87 38 88 E-mail : atsouedo@yahoo.fr
	Lot 3	EBTP SARL 90 34 82 54 : 92 28 78 33

MONTANT DU MARCHÉ	Lot 1	Quarante-sept millions deux cent soixante-seize mille deux cent soixante-dix-sept (47 276 277) francs CFA. HT, soit cinquante-cinq millions sept cent quatre-vingt-six mille sept (55 786 007) francs CFA toutes taxes comprises
	Lot 2	Trente-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent trente-quatre (38 997 534) francs CFA HT, soit quarante-six millions quatre cent cinquante-sept mille deux cent onze (46 457 211) francs CFA toutes taxes comprises.
	Lot 3	Trente un millions soixante-treize mille quatre cent quarante-deux (31 073 442) francs CFA HT, soit trente-six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-deux (36 666 662) francs CFA toutes taxes comprises.
	Lot 4	Trente-un millions trois cent quatre-vingt-quatre mille vingt-sept (31 384 027) francs CFA HT, soit trente-sept millions trente-trois mille cent cinquante-deux (37 033 152) francs CFA toutes taxes comprises.
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHÉ	Lot 1	24 juin 2016
	Lot 2	24 juin 2016
	Lot 3	24 juin 2016
	Lot 4	24 juin 2016
DELAI D'EXECUTION	Lot 1	quatre (4) mois
	Lot 2	quatre (4) mois
	Lot 3	quatre (4) mois
	Lot 4	quatre (4) mois

Fait à Lomé, le 21 juillet 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

AMEGAH-ATSYON Komivi

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES FORESTIERES

Personne Responsable des Marchés Publics

N° 0460/PRMP

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 21 juillet 2016

PUBLICATION AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) N° 003/2016/MERF/PRMP/UG-PGICT du 06 Avril 2016

AUTORITE CONTRACTANTE		Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières/Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres
OBJET DU MARCHÉ		Construction des brigades forestières d'Amoumono et d'Alédjo, et de la salle de conférence à Cinkassé.
NUMERO ET DATE D'AP- PROBATION DU MARCHÉ	Lot 1. Construction de la brigade forestière d'Amou-	MARCHE N° 00433/2016/AOO/MERF-PGICT/T/BM-IDA du 08 juillet 2016
	Lot 2. Construction des brigde forestières d'Alédjo	MARCHE N° 00434/2016/AOO/MERF-PGICT/T/BM-IDA du 08 juillet 2016
	Lot 3. Construction de la salle de conférence à Cinkassé	MARCHE N° 00435/2016/AOO/MERF-PGICT/T/BM-IDA du 08 juillet 2016
DATE D'ATTRIBUTION PROVISoire		PV d'attribution provisoire publié dans Togo-Presse N° 9801 du 2 juin 2016
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES	Lot 1	Onze (11)
	Lot 2	Douze (12)
	Lot 3	Onze (11)
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	Lot 1	Etablissement TCHAMIE & FILS Tél.: 26 61 60 38 / 90 32 82 70 E-mail : tchamiefils@yahoo.fr
	Lot 2	Entreprise E.NO.CO.BAT Tél.: 24 45 17 69 / 90 28 50 83 E-mail : enocobat@gmail.com
	Lot 3	Entreprise Art des Grandes Constructions Tél.: 23 38 79 38 / 90 19 16 75

MONTANT DU MARCHÉ	Lot 1	Quarante-six millions sept cent quatre vingt trois mille sept cent soixante dix (46 783 770) FCFA HT, soit cinquante cinq millions deux cent quatre mille huit cent quarante neuf (55 204 849) F CFA toutes taxes comprises.
	Lot 2	Quarante-sept millions quarante trois mille sept cent quatorze (47 043 714) F CFA HT, soit cinquante-cinq millions cinq cent onze mille cinq cent quatre vingt deux (55 511 582) F CFA toutes taxex comprises.
	Lot 3	Trente-huit millions quatre cent quatre vingt douze mille sept cent quatre vingt trois (38 492 783) FCFA HT, soit quarante cinq millions quatre cent vingt un mille quatre cent quatre vingt quatre (45 421 484) FCFA toutes taxex comprises.
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHÉ	Lot 1	08 juillet 2016
	Lot 2	08 juillet 2016
	Lot 3	08 juillet 2016
DELAI D'EXECUTION	Lot 1	Trois (03) mois
	Lot 2	Trois (03) mois
	Lot 3	quatre (4) mois

Fait à Lomé, le 21 juillet 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

AMEGAH-ATSYON Komivi

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES FORESTIERES

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Personne Responsable des Marchés Publics

Lomé, le 21 juillet 2016

N° 0462/PRMP

PUBLICATION AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) N°002/2016/MERF/PRMP/UG-PGICT du 17 Mars 2016

AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières/Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres
OBJET DU MARCHE	Construction d'un bâtiment pour le Système d'Alerte Précoce (SAP)
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHE	MARCHE N°00390/2016/AOO/MERF-PGICT/T/BM-IDA du 23 juin 2016
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	PV d'attribution provisoire publié dans Togo Presse N°9786 du 11 mai 2016
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES	Sept (07)
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	TBE Tél.: 90 70 81 10 / 90 14 22 25
MONTANT DU MARCHE	Soixante-douze millions six cent quarante-quatre mille deux cent quarante-sept (72 644 247) francs CFA HT, soit quatre-vingt-cinq millions sept cent vingt mille deux cent onze (85 720 211) francs CFA toutes taxes comprises.
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHE	23 juin 2016
DELAI D'EXECUTION	Six (6) mois

Fait à Lomé, le 21 juillet 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

AMEGAH-ATSYON Komivi

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES FORESTIERES

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Personne Responsable des Marchés Publics

Lomé, le 21 juillet 2016

N° 0463/PRMP

PUBLICATION AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) N°004/2016/MERF/PRMP/UG-PGICT publié le 7 avril 2016

AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières/Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres
OBJET DU MARCHE	Achat des équipements pour le centre opérationnel du Système d'Alerte Précoce (SAP)
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHE	MARCHE N°00429/2016/AOO/MERF-PGICT/F/BM-IDA du 08 juillet 2016
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	PV d'attribution provisoire publié dans Togo Presse N°9800 du 1 ^{er} juin 2016
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES	Trois (03)
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	IDS Technologie Tél.: 90 17 05 85 / 90 27 05 54/ 22 37 83 83
MONTANT DU MARCHE	Vingt-neuf millions neuf cent quatre vingt douze mille deux cent soixante onze (29 992 271) francs CFA HT, soit trente cinq millions trois cent quatre vingt dix mille huit cent quatre vingt (35 390 880) francs CFA toutes taxes comprises.
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHE	08 juillet 2016
DELAI D'EXECUTION	Quarante cinq (45) jours

Fait à Lomé, le 21 juillet 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

AMEGAH-ATSYON Komivi

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES FORESTIERES

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Personne Responsable des Marchés Publics

Lomé, le 21 juillet 2016

N° 0461/PRMP

PUBLICATION AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) N°005/2016/MERF/PRMP/UG-PGICT du 07 Avril 2016

AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières/Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres
OBJET DU MARCHE	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau pour le centre opérationnel du Système d'Alerte Précoce (SAP) et les unités de secours des sapeurs pompiers
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHE	MARCHE N°00429/2016/AOO/MERF-PGICT/F/BM-IDA du 08 juillet 2016
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	PV d'attribution provisoire publié dans Togo Presse N°9801 du 2 juin 2016
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES	Trois (03)
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	SOCIETE TRANS EURO-AFRIKA Tél.: (00228) 22 26 45 37/90 16 09 99 E-mail : stea@helim.tg@yahoo.fr
MONTANT DU MARCHE	Trente un millions neuf cent quarante-sept mille cinq cent quarante deux (31 947 542) francs CFA soit trente sept millions six cent quatre vingt dix huit mille cent (37 698 100) francs CFA
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHE	08 juillet 2016
DELAI D'EXECUTION	Trente (30) jours

Fait à Lomé, le 21 juillet 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

AMEGAH-ATSYON Komivi

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT GENERAL
Direction de la Communication Et des
Services aux Usagers
N° 017 / 2016/OTR/CG/DCSU

COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif à la perception de l'Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers (IRTR)

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) rappelle aux contribuables soumis au paiement d'Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers (IRTR) communément appelé **trimestre** que la perception de cet impôt au titre du **deuxième (2^e) trimestre 2016** débutée depuis le **1^{er} juillet 2016** se poursuivra jusqu'au **31 juillet 2016**.

En outre, il est rappelé aux conducteurs qu'ils sont redevables pour leur propre compte de la Taxe Complémentaire sur Salaire (TCS).

Les contrôles débuteront le **02 août 2016** et s'étendront jusqu'au **30 septembre 2016** sur toute l'étendue du territoire national.

Les retardataires s'exposent à la rigueur de la loi.

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes compte sur le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 12 juillet 2016

Pour le Commissaire Général et p.i
Commissaire des Impôts
Esso-wavana ADOYI

ENTREPRENEURIAT DES JEUNES RURAUX

Le PNPER expliqué aux populations

Des journées de sensibilisation au Projet National de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural au Togo (PNPER) ont regroupé du 14 au 16 juillet, des autorités locales, organisations paysannes et autres représentants des structures spécialisées des préfectures de Tône, d'Assoli, de Yoto et de Zio.

Le PNPER est initié par le gouvernement avec l'appui technique et financier du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d'Investisse-

ment Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA).

Ce projet, est structuré autour de trois composantes à savoir la facilitation de l'accès aux services non financiers, la facilitation de l'accès aux services financiers et la mise en place d'un dispositif de coordination et suivi-évaluation du projet et de la gestion des savoirs. Il contribuera au développement de l'entrepreneuriat rural, créateur d'emplois rémunérateurs et durables pour les jeunes au niveau local.

Ledit projet qui s'intéresse aux jeunes des deux sexes, âgés de 18 à

40 ans sera exécuté dans 20 préfectures ciblées du pays. A travers ces rencontres de sensibilisation, il était aussi question de recenser les entrepreneurs ruraux déjà engagés dans des projets et d'autres porteurs d'idées entrepreneuriales en vue de leur promotion.

*A Dapaong, l'assistant suivi-évaluation du PNPER, Tretou Honoré a souligné que ce programme se propose de contribuer à la transformation progressive et durable de l'économie nationale à travers l'appui et la promotion des Micros et Petites Entreprises Rurales (MPER), le long des filières agricoles et

rurales porteuses.

A terme, selon M. Tretou, les résultats attendus sont, entre autres, la promotion ou la consolidation d'au moins 1800 MPER, la création de plus de 5 000 emplois directs et 71 000 personnes seront touchées par les actions de ce projet.

*A Bafilo, le chef section Planification suivi-évaluation, Kpandika Tritokna a indiqué que le souci du gouvernement est que l'espace agricole soit occupé par de vrais professionnels qui savent produire, transformer et vendre afin de promouvoir le secteur agricole. Il a exhorté la

jeunesse à s'approprier ce projet pour devenir de vrais entrepreneurs agricoles.

*A Tabligbo, le coordinateur régional du projet, Zékpa Yves a expliqué les conditions d'éligibilité du projet. Pour lui, pour être pris en compte, il faut émaner d'un groupe. «*Les financements vont de 800 000 à 14 millions de francs CFA assortis d'une subvention de 25 % de l'Etat pour accompagner les bénéficiaires*», a-t-il ajouté.

*A Tsévié, M. Zékpa a présenté aux participants les objectifs du projet, les zones d'intervention, les groupes cibles

et les bénéficiaires, le cadre institutionnel, la structuration du projet. les partenaires de mise en œuvre ainsi que les stratégies et principes de mise en œuvre.

Les préfets de ces localités ont témoigné leur gratitude au chef de l'Etat et au gouvernement pour les différentes initiatives en vue de combattre l'extrême pauvreté surtout en milieu rural. Ils ont demandé aux acteurs locaux de se constituer en groupements pour bénéficier du PNPER.

(ATOP)

KERAN / Vulgarisation du volontariat des jeunes déscolarisés

L'Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT) a animé le mardi 12 juillet, une conférence-débat sur la deuxième phase d'extension du projet de volontariat citoyen des jeunes déscolarisés dans 9 villes du territoire national y compris la ville de Kandé.

Cette rencontre a pour objectif de promouvoir l'engagement citoyen, la solidarité, l'inclusion sociale à l'endroit des jeunes déscolarisés en leur offrant l'opportunité de contribuer aux solutions de développement du pays en général et en particulier de leur communauté.

La conférence a été présidée par le directeur général de l'ANVT, Omar Agbangba. Il a fait la genèse du projet, son cadre d'intervention, les procédures ainsi que les mécanismes d'enrôlement.

Selon le directeur, l'ANVT a été retenu pour sensibiliser tous les responsables de collectivités territoriales, les organisations de développement à la base et les organisations de la société civile du Togo sur le projet et de recueillir les premières propositions pour la phase d'extension.

Plusieurs interventions ont expliqué l'objectif du projet volontariat des jeunes déscolarisés et ont fait un aperçu des

missions-types sur lesquelles l'ANVT entend mobiliser les volontaires ainsi que la démarche de mise en œuvre pour aboutir à des résultats escomptés. Ils ont fait savoir que les missions des volontaires porteront essentiellement sur des actions de développement communautaire telles que la préservation de l'environnement, le renforcement du système sanitaire et éducatif. Ils ont par ailleurs indiqué que pour devenir volontaire jeune déscolarisé, il faut être de nationalité togolaise, avoir un âge compris entre 18 et 35 ans, un niveau d'étude inférieur ou égal à la classe de terminale et être libre de tout engagement professionnel.

Les orateurs ont expliqué au public que pour s'inscrire au programme, les postulants

doivent se munir d'une carte nationale d'identité ou de la carte d'électeur ou à défaut d'une copie de l'acte de naissance. Selon eux, les inscriptions au programme se feront auprès des CDQ et des CVD, dans les centres régionaux et préfectoraux de volontariat et au niveau des secrétariats des chefs des cantons. Ils ont précisé qu'une allocation mensuelle de 30 000 F sera versée à ceux qui seront sélectionnés et 10 000 F seront retenus et réservés à chaque volontaire à la fin du contrat de 4 mois.

Le représentant du préfet de la Kéran, M. Datibe Adjia a assisté à cette rencontre.

(ATOP)

TCHAOUDJO / SOCIAL

Trente-cinq lauréats au CEPD primés à Sokodé

Trente-cinq lauréats au CEPD de l'Ecole Primaire Catholique (EPC) «*Les Flamboyants*» ont reçu le vendredi 15 juillet à Sokodé, des prix d'excellence en présence des personnalités administratives, traditionnelles, religieuses et des parents.

Les prix composés de kits scolaires, des fournitures de bureau, de vélo et de mégaphone ont été offerts par la société René Deschamps International (RDI). En dehors de ces kits, les dix premiers ont reçu chacun un sac à dos. Quant au premier du centre, Yéri-ma Mazid, il a bénéficié d'un vélo en guise de prix d'excellence. Les fournitures de bureau et le mégaphone sont revenus à l'établissement.

Le représentant de

René Deschamps International, Eric Ametsipe a indiqué que cette remise de prix s'inscrit dans la mise en œuvre du soutien des meilleurs élèves que sa société a initié pour encourager les enfants à la culture de l'excellence. Il a souligné que ces prix sont surtout destinés aux écoles primaires qui ont obtenu un pourcentage de 100 % de réussite à l'examen du CEPD. Il a exhorté les enfants au travail et au respect des parents pour un bon cursus scolaire.

Le conseiller pédagogique de l'inspection de l'Enseignement préscolaire et primaire de Tchaooudjo-Nord, Atara Sylvain a remercié le donateur pour son geste en faveur des enfants et

émis le vœu que le partenariat entre la société RDI et son inspection pédagogique se raffermisse davantage pour la promotion de la culture de l'excellence dans les différents établissements scolaires.

La directrice de l'EPC «*Les Flamboyants*», sœur Marielle Kafui Amemado a exprimé sa reconnaissance à RDI pour ces dons aux enfants. Elle a remercié le corps enseignant de l'EPC qui a fait preuve de sérieux, du savoir-faire et de l'amour du travail ainsi que les parents d'élèves pour l'encadrement des enfants.

(ATOP)

DES MOTS ET DES FAUTES

En français une **alternative** offre le choix entre deux solutions. Il est donc incorrect de dire «*l'autre alternative*» quand il s'agit du second terme de l'alternative. Ainsi le choix entre le train et l'avion constitue une alternative et non deux. Et si les chemins de fer sont en grève, l'avion ne représente plus alors «*une alternative*» mais **une solution de rechange** si l'on avait d'abord envisagé de prendre le train.

Se souvenir : **alternative**, choix entre deux solutions possibles et pas une de plus!... ni de moins.

JEUX DE MOTS

L'étude des écritures anciennes est-ce :

- la calligraphie ?
- la paléographie ?
- ou la lithographie ?

Réponse : L'étude des écritures anciennes est la **paléographie**, du grec palaios, ancien.

N.B. : La **lithographie** est la reproduction d'un dessin avec une pierre ; du grec *lithos*.

La calligraphie est l'art de bien former les lettres ; du mot grec *kallos*, beauté.

REGION MARITIME



Ville de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

N°23/ML/DST/DIA/2016

1. La Mairie de Lomé dispose des fonds sur le budget municipal, afin de financer les prestations de services, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture, pose et dépose de matériels d'embellissement de la Ville de Lomé lors des fêtes de fin d'année 2016.

2. La Mairie de Lomé sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures et la prestation des services suivants : fourniture, pose et dépose de matériels d'embellissement de la Ville de Lomé lors des fêtes de fin d'année 2016.

Le présent appel d'offres porte sur quatre (04) lots à savoir :

- **Lot n° 1** : fourniture, pose et dépose de décors lumineux candélabres sur les artères principales
- **Lot n° 2** : fourniture, pose et dépose de décors lumineux candélabres sur les artères secondaires
- **Lot n° 3** : fourniture, pose et dépose de décors lumineux sur sites
- **Lot n° 4** : fourniture de matériels de peinture pour l'embellissement de la Ville.

Tout candidat peut soumissionner aux quatre (4) lots de l'appel d'offres et être attributaire de tous les lots, à condition de fournir la capacité financière, ainsi que le personnel et le matériel exigés pour chaque lot.

Les délais de livraison des fournitures sont de :

- quatre (04) semaines après la notification du marché au plus tôt et de six (06) semaines après la notification du marché au plus tard pour le lot n°1, le lot n°2, et le lot n°3 ;
- deux (02) semaines après la notification du marché au plus tôt et de quatre (04) semaines après la notification du marché au plus tard pour le lot n°4 ;

Les dates limites de réalisation des services connexes sont le **20 décembre 2016** pour la pose des matériels et le **10 février 2017** pour la dépose.

Les variantes ne sont pas autorisées.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Services Techniques (DST) de la Commune de Lomé et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables entre **08 h 00 et 12 h 00 et 15 h 00 et 17 h 00 TU** à l'adresse mentionnée ci-après :

Direction des Services Techniques de la Commune de Lomé
Division des Infrastructures et Assainissement
851, Avenue de la Présidence, Lomé, Togo ;
Tél. : (+228) 22 21 47 48 / 22 21 54 34
B.P. : 326 ; E-mail : dstmairielomé@yahoo.fr

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

Pour les lots n°1, n°2 et n°3

- disposer de matériels essentiels pour la pose et la dépose des décors lumineux (01) camion-nacelle ;
- disposer de ressources humaines qualifiées (un (01) conducteur des travaux, technicien supérieur (BAC+2) en électricité, électrotechnique ou génie électrique ayant au moins deux (02) ans d'expériences professionnelles dans un domaine similaire à celui du marché, une équipe de trois (03) techniciens en électricité de niveau CAP avec une expérience de deux (02) ans au minimum,
- avoir réalisé durant les (05) dernières années au moins un (01) marché similaire (marché d'illuminations festives).
- disposer de liquidités ou d'une ligne de crédit d'un montant égal au moins à 0.5 fois l'offre financière du soumissionnaire ;
- avoir réalisé durant les trois (03) dernières années un chiffre d'affaires moyen au moins égal à 0,5 fois l'offre financière du soumissionnaire ;
- fournir les états financiers certifiés par un expert-comptable agréé et validé par l'OTR (Office Togolais des Recettes) des trois (03) derniers exercices ;
- fournir les pièces administratives citées dans les DPAO.

Pour le lot n°4

- disposer de liquidités ou d'une ligne de crédit d'un montant égal au moins à 0,5 fois l'offre financière du soumissionnaire ;
- avoir réalisé durant les trois (03) dernières années un chiffre d'affaires moyen au moins égal à 0,5 fois l'offre financière du soumissionnaire ;
- fournir les pièces administratives citées dans les DPAO.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

N.B. : « Les candidats dont un (des) marché(s) avec la Commune de Lomé a (ont) fait précédemment l'objet de résiliation ne sont pas autorisés à soumissionner au présent appel d'offres ».

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) F CFA à l'adresse mentionnée ci-après, tous les jours ouvrables entre **08 h 00 et 12 h 00 et 15 h 00 et 17 h 00 TU**. Le paiement en numéraire se fera à la Régie des recettes de l'Hôtel de Ville de Lomé contre délivrance d'un reçu. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré sur présentation du reçu à l'adresse suivante :

Assistanat Administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics
Att : Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé
Adresse : Mairie du 5^e Arrondissement
Angle rues Alaba & Tamé
B.P. : 326 - LOME
Téléphone : 22 56 64 97 // Télécopie : 22 21 54 34
Lomé - TOGO

7. Les offres constituées d'un original et de trois copies devront être soumises au plus tard le **17 Août 2016 à 09 heures TU**, à l'adresse suivante :

Assistanat Administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics
Att : Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé
Adresse : Mairie du 5^e Arrondissement
Angle rues Alaba & Tamé
B.P. : 326 - LOME
Téléphone : 22 56 64 97 // Télécopie : 22 21 54 34
Lomé - TOGO

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission conformément au formulaire inséré dans le DAO, d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** par lot pour les lots n°1, n°2, et n°3 et de **cent mille (100 000) francs CFA** pour le lot n°4.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17 Août 2016 à 09 h 30 minutes TU** à l'adresse suivante :

Salle des Délégations Marie SIVOMEY
Hôtel de Ville
512, Avenue Nicolas Grutznisky
B.P. 326 - LOME
Téléphone : 22 21 26 20 / 22 21 06 25
Télécopie : 22 21 54 34
Lomé - TOGO

Lomé, le 18 juillet 2016

Pour la Personne Responsable des Marchés Publics et P.I.

ADJAHOUINOU A. Comlan

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Réf. : Consultant individuel pour la réalisation de l'enquête de prévision macroéconomique 2016



Au service
des peuples
et des nations

Depuis quelques années, des efforts ont été faits en matière de modélisation et de projection des principaux agrégats de l'Economie. Plus précisément, la Division Prévision (DP) de la Direction de l'économie chargée, de réaliser des prévisions macroéconomiques à court et à moyen termes et de faire des recommandations des choix de mesures de la politique économique au Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement, a bénéficié d'une assistance du Programme d'Appui Institutionnel à l'Etat Togolais (PAI). Cette assistance a permis de renforcer les capacités des cadres de la DP et de réécrire le modèle de prévision existant en le dotant de nouvelles fonctionnalités à même de répondre aux nouvelles exigences. Cette assistance qui a pris fin en juin 2012, a permis de mettre à la disposition de la DP un modèle fonctionnant de façon complémentaire avec les logiciels Microsoft Excel et Eviews. En vue d'assurer une gestion rigoureuse et efficace du modèle et de disposer des estimations et prévisions, dans les meilleurs délais, la Direction de l'Economie se propose d'entreprendre une enquête annuelle de prévision macroéconomique. Pour la 4^e édition de cette enquête, avec le financement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la DE sera appuyée par un consultant individuel. Le PNUD Togo sollicite des propositions de la part des candidats intéressés par cette consultation.

Toutes les conditions/exigences du présent appel sont détaillées dans les termes de référence disponibles sur le site web du PNUD à l'adresse http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=31415 (Consultant individuel pour la réalisation de l'enquête de prévision macroéconomique 2016).

Pour être qualifié pour l'évaluation des propositions, les candidats doivent remplir les exigences minimales décrites dans la demande de propositions. Les principaux critères d'évaluation y sont clairement mentionnés.

De plus amples renseignements sur cet appel à consultation peuvent être obtenir à l'adresse suivante :

Département Acquisitions
Programme des Nations Unies pour le Développement
40, Avenue des Nations Unies
BP. : 911 Lomé, Togo
Tél. : +228 22 21 69 36 / 22 2169 39 Fax : +228 22 21 16 41
 ou par courriel électronique : clarification.tg@undp.org.

Les propositions doivent être déposées sous pli fermé avec la mention (référence) de la mission au bureau du PNUD Togo ou soumises par email à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 29 juillet 2016 à 16 heures GMT.

Veuillez lire attentivement le dossier d'appel à candidature et suivre scrupuleusement les instructions fournies. Les propositions reçues après la date/heure indiquée dans le dossier ne seront pas acceptées.

Le PNUD ne sera pas responsable des frais engagés par les consultants dans le cadre de la collecte, la préparation ou la soumission des propositions.

La date estimée pour la notification de l'attribution est début août 2016.

Le dossier complet d'appel à candidature sera disponible à partir du 19 juillet 2016.

Il est demandé aux candidats intéressés par cette consultation de manifester leur intérêt à participer au processus en écrivant à l'adresse : clarification.tg@undp.org

Ceci est nécessaire pour permettre au PNUD de fournir toutes les informations complémentaires concernant les éventuelles demandes de clarification aux candidats intéressés par cette consultation.

LE MOT JUSTE

Une hypothèse, une supposition, une opinion fondée sur les apparences, sur des probabilités est-ce une «conjecture» ou une «conjoncture» ? Trouvez le mot juste.

Réponse : Une supposition est une conjecture.

Quant au nom conjoncture il signifie : situation qui résulte d'un concours simultané de circonstances. On parlera, par exemple, d'une conjoncture exceptionnelle dans la vie politique ou socio-économique d'un pays.

LES MOTS VOISINS

L'animal qui se nourrit exclusivement de chair est-il un **carnivore** ou un **carnassier** ?

Réponse : L'animal qui se nourrit exclusivement de chair est un **carnassier**. Le carnivore se nourrit de chair mais il mange aussi autre chose. L'animal **carnassier** se nourrit surtout de chair crue.

Les mots **carnassier** et **carnivore** sont considérés par certains comme synonymes... et pourtant une nuance existe entre eux.

Carnassier a un sens plus fort que **carnivore**. L'homme est un **carnivore**. Le tigre est plutôt **carnassier**. On dit aussi que l'homme est un omnivore car il se nourrit de tout.



La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savior.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE,
DES ARTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

Direction de la Formation Civique

N°1836/MCCSFC/CAB/SG/DFC/16

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de formation civique et d'éducation à la citoyenneté, et conformément au Plan de Travail Annuel (PTA) 2016 de la direction de la formation civique, le ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique lance un appel à projets citoyens en vue de sélectionner et de primer onze (11) microprojets portés par des associations et ONG œuvrant dans le domaine du civisme et de la citoyenneté.

L'objectif de cette initiative est de promouvoir la participation citoyenne chez les organisations de la société civile à travers l'appui à la réalisation de petits projets citoyens.

A cet effet, le ministre informe les associations et ONG désireuses de participer au présent appel à projets que le dépôt des dossiers de candidatures est ouvert du **mercredi 20 juillet au mercredi 31 août 2016 de 08 heures à 17 heures** tous les jours ouvrables.

1. Domaines d'intervention retenus

Les domaines d'intervention autour desquels les projets devront être conçus sont les suivants :

- Promotion des valeurs morales ;
- Droits et devoirs du citoyen ;
- Salubrité publique ;
- Sécurité routière ;
- Culture de la paix ;
- Respect des valeurs républicaines ;
- Respect des biens publics et privés ;

2. Groupe Cible de l'appel à projets

Sont concernées par le présent appel à projets, les associations et ONG inscrites dans le répertoire de la direction de la formation civique et porteuses de microprojets dans les domaines ci-dessus énumérés. Peuvent également faire acte de candidature les associations et ONG régulièrement constituées justifiant d'un rapport d'activités de l'année 2015 et disposant d'un plan de travail annuel 2016.

3. Procédure de sélection

La sélection des projets à primer sera faite par un jury mis en place à cet effet.

Lieux de dépôt des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidature seront déposés sous pli fermé avec mention **«appel à projets citoyens 2016»** à la direction de la formation civique pour les postulants de Lomé et ses environs et dans les directions régionales des arts et de la culture pour ceux de l'intérieur du pays.

4. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- La fiche signalétique de l'association porteuse du projet ;
- Le document ou la note conceptuelle du microprojet comprenant le budget détaillé et le chronogramme de mise en œuvre sur une période ne pouvant excéder fin décembre 2016 ;
- La copie du récépissé de reconnaissance officielle de l'association ;
- La liste et les contacts des membres du bureau exécutif ou des responsables de l'association ;
- La photocopie de la carte nationale d'identité du premier responsable de l'association ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- La lettre de candidature adressée à Monsieur le Ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation Civique.

5. Principaux critères de sélection des projets

Les microprojets soumis par les associations seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Cohérence du projet avec le domaine retenu ;
- Pertinence du projet du point de vue contextuel, faisabilité technique et cible ;
- Réalisme (activités/coûts) ;
- Approche méthodologique de mise en œuvre ;
- L'esprit d'innovation.

Pour toutes informations complémentaires, prière contacter la direction de la formation civique au téléphone 22 20 87 36.

Fait à Lomé, le 18 juillet 2016

Guy Madjé LORENZO

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

RESULTATS DE L'EVALUATION DE L'APPEL D'OFFRES :
AOO n° 003/2016/UL/PRMP/CERSA du 26/04/2016

Autorité contractante : Université de Lomé/CERSA
Référence de la procédure : AOO n° 003/2016/UL/PRMP/CERSA du 26/04/2016

Objet de la procédure : Fourniture et l'installation d'équipements de Poulailier au profit du CERSA

Allotissement: Deux (02) Lots

Nombre de soumissionnaires : Un (01)

Soumissionnaires non retenus : Un (01)

Soumissionnaires	Lots	Montant en FCFA et en TTC à l'ouverture	Montant en F CFA et en TTC après correction et rabais	Observations
ERWA	Lot 1	10 476 630	—	Offre non conforme : Spécifications techniques non fournies
	Lot 2	1 749 500	—	

Attributaire provisoire : Procédure annulée

Lomé, le ,05 juillet 2016

La Personne responsable des
Marchés

Akuavi Cicavi SOSSOU

UNIVERSITE DE LOME



PRESIDENCE
SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université de Lomé informe tous les étudiants inscrits dans les facultés suivantes : FDD, FDS, ainsi que ceux inscrits en UE libres à la FLLA, FSHS et au COUL que les examens de fin de Semestre Mousson prévus pour la période du 08 au 20 août 2016 auront lieu du **25 juillet au 06 août 2016**.

Par ailleurs, les examens sont délocalisés et se dérouleront à l'**EAMAU, au CEG Tokoin-Nord, au Lycée de Tokoin I et au Lycée de Tokoin II** selon la programmation ci-après :

PERIODES	ETABLISSEMENTS	LIEUX
Du 25 juillet au 06 août 2016	FDS	CEG Tokoin Nord + EAMAU
	FDD	Lycées de Tokoin I et II
Du 04 au 06 août 2016	UE Libres FLLA + FSHS + COUL	Campus Sud et Nord, CEG Tokoin Nord + EAMAU + Lycées de Tokoin I et II

Par conséquent, les étudiants sont invités à consulter impérativement les tableaux d'affichage dans leurs facultés respectives pour plus d'information concernant les dates et les lieux précis du déroulement des évaluations.

Lomé, le 15 juillet 2016

P. le Président et p.i

Le 1^{er} Vice-Président,

Professeur Komlan BATAWILA

MALI / L'état d'urgence rétabli après l'attaque de Nampala

Un deuil de trois jours est décrété sur tout le territoire national et les drapeaux seront mis en berne après l'attaque meurtrière, mardi, d'un camp de l'armée malienne, à Nampala, dans le centre du pays. Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a également pris la décision d'instituer à nouveau l'état d'urgence pour dix jours. Cette mesure doit permettre, selon la présidence, d'engager de rapides procédures sur tout le territoire national afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

Et pour rendre hommage aux militaires disparus, le président IBK a décidé de se rendre lui-même à Ségou, à 240 kilomètres au nord de Bamako. C'est le chef-lieu de la région administrative dont dépend la localité de Nampala. Sur place, il y aura aussi une visite aux

militaires blessés ou hospitalisés.

Sur le terrain, un calme précaire règne à Nampala. L'attaque contre ce camp a été revendiquée d'abord par l'Alliance nationale pour la sauvegarde de l'identité peule et la restauration de la justice, puis par le groupe terroriste Ançar Dine.

Pour l'analyste malien, Issa Fakaba Sissoko, vu le mode opératoire et la force de frappe des assaillants, il y a lieu d'accorder plus de crédit à la revendication du groupe terroriste Ançar Dine.

Cependant, a-t-il soutenu, il n'est pas à exclure que Ançar Dine ait sous-traité l'opération avec l'Alliance nationale pour la sauvegarde de l'identité peule et la restauration de la justice.

(RFI, Xinhua)

LIBYE / Le gouvernement d'union accuse la France de «violation» du territoire

L'annonce de la mort de trois Français tués en opération dans le pays a suscité de nombreuses réactions en Libye. Le Parlement de l'Est tempère, mais le gouvernement libyen d'union nationale (GNA) a accusé Paris de «violation» de son territoire, mercredi.

Le gouvernement d'union nationale a pris peur et est dans l'embarras. Au début, quelques responsables au gouvernement de Fayez el-Sarraj ont regretté la mort des trois militaires français. « Ils étaient ici pour entraîner nos forces », ont-ils expliqué. Puis, surprise, le gouvernement a finalement diffusé un communiqué dénonçant la « violation » du sol libyen par la France. Le GNA se félicite de l'aide offerte par « les pays amis », mais estime que « rien ne justifie une intervention » sans qu'il soit informé ou sans coordination avec lui. Le GNA s'est dit « mécontent de l'annonce du gouvernement français concernant la présence française dans l'est de la Libye ». Cette dernière

position semble avoir des causes internes. Le GNA se trouve depuis son installation à Tripoli, fin mars, sous la coupe de milices à majorité islamistes. Celles de Misrata par exemple qui combattent l'EI à Syrte, celles qui gardent les puits pétroliers au centre du pays, où encore les « brigades de défense de Benghazi ». La sécurité même du gouvernement est assurée par des milices islamistes qui menaçaient mercredi de ne plus tenir ce rôle. Le

gouvernement dénonce l'absence de coordination avec les forces françaises.

Autres réactions hostiles à la présence française dans le pays, des centaines de personnes ont manifesté mercredi dans plusieurs villes de Libye pour protester contre la présence militaire française. Une manifestation a notamment eu lieu sur la place des Martyrs à Benghazi pour réclamer la fin de l'« ingérence occidentale » à l'appel de l'ex-mufti de Tripoli, Sadiq al-Ghariani,

démis de ses fonctions par le gouvernement de Tripoli. Cet homme appartenant à la mouvance Frères musulmans est très influent en Libye. Pour lui, la mort de trois Français est « la preuve matérielle que des forces françaises combattent (...) à Benghazi ». Il appelle donc à la démission du gouvernement et même à faire la guerre à la France.

(RFI)

L'Iran menace de réactiver ses installations d'enrichissement d'uranium

Le président du parlement iranien M. Ali Larijani a averti mercredi, que son pays pourra réactiver ses usines d'enrichissement d'uranium si l'Occident exige davantage de l'Iran en se servant du prétexte de l'accord sur le nucléaire, ou sur l'accord sur un plan d'action global conjoint (JCPOA).

En réaction à un récent rapport de l'ONU sur la mise en œuvre de l'accord sur un plan d'action global conjoint (JCPOA) par l'Iran, le président du parlement iranien M. Ali Larijani a exhorté l'Organisation de l'Energie Atomique d'Iran (OEAI) à préparer un plan de réouverture des installations d'enrichissement d'uranium fermées.

Dans un rapport semestriel du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, publié lundi dernier, il est indiqué que l'élaboration, par l'Iran, de son programme de missiles n'est « pas cohérente » avec l'esprit de l'accord sur le nucléaire. L'Iran s'est opposé au rapport, le qualifiant de « partial » et d'« irréaliste ». Le pays a réitéré que ses missiles balistiques ne sont pas conçus pour être équipés de têtes nucléaires et

que la question n'a aucun rapport avec l'accord sur le nucléaire. « Il est nécessaire que l'OEAI agisse conformément à la loi adoptée sur la réouverture de la centrale nucléaire afin d'y enrichir de l'uranium proportionnellement aux besoins du pays », a déclaré M. Larijani.

Suite à l'accord sur le nucléaire conclu entre l'Iran et les puissances mondiales en juillet 2015, l'Iran a interrompu une part importante de ses activités d'enrichissement d'uranium dans les installations de Natanz et de Fordow, dans le centre du pays.

Mercredi, Le président du parlement iranien a souligné que les actions hostiles de la Chambre des Représentants et du Sénat des Etats-Unis à l'encontre de l'accord sur le nucléaire ont atteint un tel niveau que l'Iran « n'a

pas d'autre choix que de riposter ».

Alors que la République islamique a annoncé être prête plus que jamais à faire des investissements, les entreprises internationales tardent à investir dans le pays par crainte d'être confrontées à des obstacles dus aux relations tendues entre l'Iran et les Etats-Unis ainsi qu'aux complications liées aux transferts d'argent à destination ou en provenance du pays. Washington a maintenu les sanctions sur l'Iran pour violations présumées des Droits de l'Homme et pour son soutien au terrorisme, ce que dément Téhéran.

Par ailleurs, les Etats-Unis ont récemment inscrit sur sa liste noire des entités iraniennes et étrangères soupçonnées d'être impliquées dans le programme de missiles de l'Iran.

(Xinhua)

ROYAUME-UNI / Après Merkel à Berlin, Theresa May rencontre François Hollande à Paris

La Première ministre britannique, Theresa May, poursuit sa tournée européenne à Paris, où elle a rencontré hier, François Hollande pour discuter du Brexit. La veille à Berlin, elle s'est entretenue avec une Angela Merkel qui s'est montrée compréhensive.

Après s'être efforcée de rassurer l'Allemagne, où elle s'est rendue mercredi, la Première ministre britannique, Theresa May, s'est entretenue hier, avec François Hollande avec qui, elle a discuté des conséquences d'une sortie de son pays de l'Union Européenne.

Le Royaume-Uni ne demandera pas la sortie de l'UE « avant la fin de l'année », a annoncé Theresa May à Angela Merkel, qui s'est dite prête en retour à attendre que Londres arrête « une position de négociation bien définie ».

Theresa May, qui avait annoncé avant sa tournée que son pays renonçait à la présidence tournante de l'UE, a également déclaré qu'elle souhaitait maintenir de solides relations bilatérales avec Berlin et le reste de l'Europe. « Je veux aussi dire clairement, ici aujourd'hui et dans le reste de l'Europe dans les semaines à venir, que nous ne nous détournons pas de nos amis européens », a-t-elle ajouté.

La France entend sur-tout porter un message ferme sur un autre volet :

s'il semble acceptable de donner quelques mois à la Première ministre pour notifier officiellement Bruxelles du départ britannique, comme c'est la règle, il n'est pas question d'un « statut spécial » qui entraînerait de longues négociations.

Les 27 apparaissent en position de force : la City a cruellement besoin d'un « passeport financier » européen pour ses établissements pour rester la première place financière européenne.

François Hollande, Angela Merkel et le chef

du gouvernement italien Matteo Renzi, qui ont appelé le 27 juin à Berlin à une « nouvelle impulsion » pour l'Europe, doivent se retrouver le 22 août prochain, en Italie.

Au premier rang des priorités de la France : renforcer la coopération européenne sur la sécurité et la défense, alors qu'avec le départ du Royaume-Uni s'éloigne le premier budget militaire national de l'UE.

AFP, France 24

VICTIMES CIVILES EN SYRIE

Washington promet la « transparence »

Au lendemain des bombardements de la coalition anti-EI qui ont coûté la vie à plusieurs dizaines de civils en Syrie, les Etats-Unis ont promis la « transparence ». L'opposition syrienne a appelé la coalition à suspendre ses raids aériens.

Le secrétaire américain à la Défense Ashton Carter a promis, mercredi, la « transparence » sur les victimes civiles des bombardements de la coalition, accusés en Syrie d'avoir causé des dizaines de morts mardi dans une frappe près

de Minbej, tandis que l'opposition syrienne appelle la coalition anti-EI à suspendre ses frappes. « Nous allons enquêter » sur ces accusations et « nous serons transparents là-dessus », a déclaré Ashton Carter devant la presse, à l'issue

d'une réunion des ministres de la Défense de la coalition sur la base aérienne d'Andrews, en banlieue de Washington. « Nous continuerons à faire tout ce que nous pourrions pour protéger les civils » pendant les bombardements, a-t-il ajouté.

La coalition arabo-kurde des Forces Démocratiques syriennes (FDS) soutenue par la coalition anti-EI en Syrie mène depuis le 31 mai une bataille cruciale et difficile pour reprendre aux djihadistes la ville-clé de Minbej, entre la fron-

tière turque et Raqqa, le bastion de l'organisation extrémiste. Des frappes de la coalition, mardi, près de cette ville ont tué 56 civils, selon l'Observatoire Syrien des Droits de l'Homme (OSDH), une ONG basée à Londres.

C'est à Vous
que revient le titre

Meilleure Banque
de l'Afrique de l'Ouest

 **AFRICAN BANKER
AWARDS 2016**



www.banqueatlantique.net

Améliorer la qualité du service à la clientèle, rapporte de nouvelles distinctions. Grâce à votre confiance sans cesse renouvelée, la Banque Atlantique s'est vue sacrée « **Meilleure Banque de l'Afrique de l'Ouest** » lors de la 10^{ème} édition des African Banker Awards, tenue en marge des assemblées générales de la BAD à Lusaka en Zambie.

Ce trophée est la récompense de la fidélité à nos valeurs, la récompense de notre dévouement quotidien, mais surtout **votre récompense à vous.**

Merci à tous nos clients et partenaires.

Avec la Banque Atlantique, le meilleur reste à venir...



FAITE POUR VOUS

GRUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COOPERATION TOGO -EGYPTE

Une nouvelle ère de relations s'ouvre entre les deux pays

L'Egypte et le Togo sont rentrés dans une nouvelle ère de coopération renforcée, voulue et entretenue par leurs chefs d'Etat respectifs. Cette coopération qui prend de l'envol dans les domaines vitaux que sont la santé, l'agriculture et la sécurité, constitue l'un des centres d'intérêt, abordés dans une interview exclusive avec l'ambassadeur d'Egypte au Togo, Mohamed Karim Shérif. Le diplomate égyptien jette un regard critique sur l'Egypte d'aujourd'hui et d'hier, en évoquant les changements démocratiques intervenus dans son pays, suite à la révolution. Il parle du rôle de son pays, dans la consolidation de l'unité africaine, tout en appelant la jeunesse du continent à « *garder son identité africaine* ». Il prône le principe de « *solutions africaines aux problèmes africains* ».

Togo-Presse : Monsieur l'Ambassadeur, vous êtes en mission au Togo depuis plus d'un an, comment appréciez-vous les relations entre le Togo et votre pays ?

Mohamed Karim Shérif : Tout d'abord, je voudrais remercier le Grand Quotidien National Togo-Presse pour cette occasion qu'il me donne de m'exprimer sur l'Egypte, la Nouvelle Egypte, la mission et la vision de l'Ambassade d'Egypte au Togo, sur mon mandat comme représentant de l'Egypte au Togo, mais aussi sur l'état de la coopération entre l'Egypte et le Togo, avant de me prononcer sur les perspectives.

Je dirais d'emblée que l'Egypte et le Togo, à ce jour, entretiennent de très bonnes relations de coopération, d'égal à égal, basées sur le respect et la considération réciproques, dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Je n'en veux pour preuve que les deux visites d'Etat que le Président de la République, S.E. Faure Essozimna Gnassingbé, a effectuées en Egypte, en moins d'un an, la visite en Egypte du Premier ministre togolais, S.E. Komi Selom Klassou, en février 2016, suivie, quelques jours, de la visite au Togo de l'ancien Premier ministre de l'Egypte, S.E. Ibrahim Mahlab, sans compter les nombreuses visites de haut rang qui interviendront dans un proche avenir. Ce qui n'était jamais arrivé en 56 ans de coopération. Le Togo et l'Egypte partagent les mêmes points de vue sur plusieurs sujets de coopération bilatérale et multilatérale et sont disposés à aller de l'avant de manière concertée.

T-P: Votre pays a commémoré le 30 juin dernier le 1^{er} anniversaire qui a vu l'arrivée au pouvoir de Abdel Fattah Al Sisi. Que peut-on retenir de cette révolution ?

M.K.S. : Le 30 juin 2013, le peuple égyptien souverain s'est exprimé pour dire non au fascisme



L'ambassadeur d'Egypte, Mohamed Karim Shérif invite la jeunesse africaine à garder son identité.

religieux, à l'oppression et au népotisme. A l'issue de cette révolution, le peuple a confié sa destinée à S. E. Abdel Fattah Al Sisi, de façon libre et démocratique et pour 5 ans. C'est le peuple égyptien qui est le grand gagnant de cette révolution. Et aujourd'hui, le monde entier apprécie la pertinence de ce choix, car l'Egypte est stabilisée, les élections parlementaires sont organisées, la démocratie et le développement socio-économique sont en marche, l'Egypte est considérée par les observateurs comme un champion dans la lutte contre le terrorisme. Ce qui n'est malheureusement pas encore le cas dans certains pays voisins.

L'Egypte a fait l'objet de beaucoup de critiques de certains milieux politiques et économiques à cause de leur méconnaissance des réalités égyptiennes, mais aussi, du fait qu'ils ignorent les sacrifices que consent le peuple égyptien pour trouver, par lui-même, des solutions à ses propres problèmes. Face à cela, nous disons que les événements en Egypte constituent, ni plus ni moins, une révolution populaire et non un coup d'Etat. L'Egypte est profondément respectueuse de la souveraineté des Etats. C'est pourquoi, nous nous abstenons de nous mêler des problèmes internes des autres pays frères. Ceci est un principe fondamental à la Nouvelle Egypte.

T-P: A votre avis, en quoi l'Egypte d'au-

jourd'hui est-elle meilleure que l'Egypte d'hier ?

M.K.S. : L'Egypte a toujours joué un rôle important dans l'histoire du monde. Il fut un temps, où l'Egypte s'est mise en marge de l'histoire à cause des turpitudes de certains hommes politiques. Mais, aujourd'hui, l'Egypte est de retour. Avec la paix, la stabilité retrouvée, elle entend reprendre intégralement sa place en Afrique, au Moyen-Orient et dans le monde.

Permettez-moi de souligner l'importance de votre question, car elle donne l'occasion de faire comprendre la mission et la vision de la Nouvelle Egypte, de faire une comparaison entre le passé et le présent, spécialement après tout ce que j'ai expliqué auparavant.

Dans le passé, des dirigeants politiques ont été rejetés par le peuple égyptien qui était conscient des erreurs de ces dirigeants. Le peuple était conscient de son identité africaine, arabe, islamique, chrétienne et pharaonique. Cette conscience l'a conduit à se révolter le 25 janvier 2011 et le 30 juin 2013 pour marquer son appartenance au continent africain.

A présent, c'est-à-dire, aujourd'hui, c'est la nouvelle Egypte avec une nouvelle politique responsable qui veut, à la fois, le progrès de l'Egypte, mais aussi, le progrès et la prospérité de tout le continent africain.

Vous le savez peut-être, le poste d'ambassadeur était réservé, auparavant, aux personnes d'un certain âge. Ma nomination, ainsi que celle d'autres jeunes est un exemple des nouvelles orientations de l'Egypte qui se dirige vers l'Afrique, avec un esprit jeune. L'Egypte, malgré son absence pendant un certain temps dans sa participation aux activités africaines, ne peut être séparée de l'Afrique.

T-P: Que représente, dans l'histoire de l'Egypte, la date du 23 juillet ?

M.K.S. : Le 23 juillet est la date qui a couronné la révolution du peuple égyptien en 1952 et la naissance de l'Egypte en tant que nation. Cela a été possible grâce au sacrifice du peuple et de l'armée de l'Egypte incarnée par de jeunes officiers comme Gamal Abdel Nasser. Le monde entier a pu apprécier, par la suite, l'élan panafricainiste qu'a donné Nasser à l'Egypte, mais aussi, dans le continent africain comme le Togo. Il faut souligner l'implication de ce grand leader politique dans la résolution des conflits sur le continent et son rôle déterminant dans la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA).

T-P: Quel rôle l'Egypte joue-t-elle dans les efforts visant l'intégration africaine dans le cadre de l'UA ?

M.K.S. : L'Egypte a

toujours été un pays panafricaniste. Notre pays est membre fondateur de l'Organisation de l'Unité Africaine déjà en 1963. Au sein de l'Union Africaine, l'Egypte a toujours prôné l'intégration africaine et la coopération Sud-Sud comme gage de développement du continent. L'Egypte œuvre inlassablement pour que l'Union Africaine retrouve, dans les instances internationales, sa place d'unique interlocutrice dans les décisions touchant au continent africain. L'Egypte œuvre pour que toutes les clauses de l'Union Africaine, qui visent la libre circulation des personnes, des biens et technologies, soient traduites dans la réalité.

L'Ambassade d'Egypte fut la première à célébrer l'intégration africaine en mai 2015. Nous avons accueilli à bras ouvert la semaine de l'intégration africaine, célébrée au Togo, il y a quelques semaines. Nous nous sommes grandement investis pour la réussite de cette semaine et nous avons participé à toutes les activités au programme. C'est une manifestation supplémentaire de notre foi en l'intégration africaine et notre désir de tout faire pour qu'elle se traduise dans les actes.

T-P : Quels sont les défis qui se posent aujourd'hui à la nouvelle Egypte ?

M.K.S. : Les défis sont essentiellement sécuritaires. Vous savez que l'Egypte a une position géographique stratégique, située entre le Moyen-Orient et l'Afrique. Les mouvements terroristes, qui foisonnent ici et là, tentent, par tous les moyens, de fragiliser le pouvoir en place, mais nous y faisons face, car le terrorisme n'épargne aucun pays actuellement.

Je tiens à souligner que les défis de paix et de sécurité auxquels fait face notre continent, dictent que nous améliorions nos efforts pour parvenir à un règlement des conflits par la promotion des mé-

canismes africains, afin d'appliquer le principe des « *solutions africaines aux problèmes africains* ». Dans ce contexte, je voudrais également souligner la détermination de l'Egypte à l'activation de la coopération dans les domaines sécuritaires et la lutte contre le terrorisme.

Il y a aussi les défis du développement. Et comme je l'ai dit plus haut, le développement de l'Afrique entière. Car, l'Egypte n'entend pas se développer en vase clos. Notre ambition est de susciter un élan panafricaniste pour développer le continent par une convergence des forces endogènes. C'est pourquoi, la nouvelle Egypte est très intéressée de bénéficier des marchés africains.

Avec l'inauguration du nouveau Canal de Suez, l'Egypte est, plus que jamais, au carrefour de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie et entend mettre ces atouts au service du développement économique du continent

T-P: Revenons sur le Togo, concrètement, quelles sont les perspectives de la coopération entre votre pays et le Togo ?

M.K.S. : Grâce, notamment, à l'Agence Egyptienne de Partenariat pour le Développement(AEPD) et le Centre du Caire pour la Résolution des Conflits et le Maintien de la Paix en Afrique (CCCPA), qui organisent périodiquement des stages de renforcement de capacités pour les cadres togolais dans le domaine de la santé, de la sécurité, de l'agriculture, nous entretenons une coopération multisectorielle avec le Togo.

Mais, depuis l'année dernière, nous avons donné un coup d'accélérateur à cette coopération dans plusieurs domaines. Grâce aux visites d'Etat du Président de la République en Egypte, nous avons signé des mémorandums d'entente entre

(Suite P. II)

ELIMINATION DE LA FAIM ET DE LA PAUVRETE RURALES

L'accès des femmes à la terre, un facteur déterminant

En Afrique subsaharienne où tous les efforts sont orientés vers le développement socio-économique, l'accès à la terre pour les femmes constitue une stratégie de choix pour poser les bases solides de succès de différents plans d'élimination de la pauvreté, surtout rurale. A la lumière des contraintes liées à cet accès, l'Initiative sur les Politiques Foncières (LPI), un programme de l'Union Africaine, a lancé récemment une campagne visant à répartir 30% des terres africaines aux femmes du continent à l'horizon 2025. Le lancement de cette campagne, tout en montrant suffisamment l'importance stratégique de cette question dans le développement des pays, suscite une analyse de la situation réelle du problème sur le terrain, notamment en ce qui concerne le travail de la femme au champ et les mutations qui s'observent.

Le non accès à la terre est un frein à l'émancipation des femmes rurales et à la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne. Fort de cela, l'Initiative sur les Politiques Foncières (LPI) vient de lancer une campagne visant à allouer 30 % des terres africaines aux femmes du continent, à l'horizon 2025.

Cette campagne, baptisée « 30 % de terres pour les femmes », trouve sa pertinence en partant du constat que les femmes africaines constituent 60 % de la main-d'œuvre agricole, mais ne parviennent pas à accéder à la propriété foncière, en raison des obstacles coutumiers et légaux, a expliqué M. Joan Kagwanja, chef de la LPI.

Pour la présidente de la Commission de l'Union Africaine, Mme Nkosa-zana Dlamini Zuma, au 27^e sommet de l'UA, l'atteinte de l'objectif de cette campagne ne sera possible qu'en réduisant le décalage observé entre les textes régissant les droits des femmes et leur application effective. Selon elle, les pays comme le Rwanda devraient faire des émules.

Pour les initiateurs de cette campagne, allouer 30 % des terres aux femmes, ne consti-

tue pas un « objectif ambitieux », au risque de compromettre l'atteinte de certaines initiatives telles que les Objectifs pour le Développement Durable (ODD) et l'agenda 2063 qui ont, chacune, pris en compte des volets relatifs à l'autonomisation des femmes, un objectif dont l'aboutissement doit nécessairement passer par l'élimination des épines sur le chemin, tant au Togo qu'en Afrique, en général.

Surmonter les obstacles liés à l'accès

Il faut dire que, selon les experts, l'amélioration des conditions d'accès à la terre pour les femmes est un facteur clé pour éradiquer la faim et la pauvreté rurales. Dans les domaines agricoles de production, de transformation et de commercialisation des produits, les femmes sont particulièrement dynamiques, constate un rapport du PNUD sur le développement humain.

Elles sont d'excellentes utilisatrices de terres et perçues comme les piliers du développement agricole. Elles utilisent la terre pour la réalisation des activités de production à des fins de sécurité alimentaire du



Les femmes défrichant un champ communautaire.

ménage ou de la famille.

Cependant, c'est dans une moindre mesure que la femme a un rapport avec la terre. Souvent, ce rapport fait d'elle une surveillante d'un patrimoine foncier destiné à un citoyen, parent ou à sa jeune progéniture de sexe masculin.

Dans une publication intitulée « Femme et foncier », l'ONG AGETER note qu'habituellement, les terres qui leur sont octroyées par des époux, frères et autres, sont utilisées à des fins de production du vivrier. Pour bien de cas, ces cultures ne sont pas inscrites dans le temps. Il s'agit généralement de cultures dont la durée du

cycle n'excède pas un an. Des cultures pour nourrir la famille, mais, quand il lui arrive de commercialiser une partie de sa production, c'est toute une manche de problèmes. Les fonds récoltés sont plus utilisés pour se procurer des denrées non cultivables telles que le sel, les protéines, le pétrole ou encore pour des besoins élémentaires (vêtements, soins,...). De plus, il est remarqué que les sols octroyés aux femmes sont généralement pauvres et des superficies réduites.

Ailleurs, la femme est utilisée sous forme de main-d'œuvre dans la création et l'entretien des champs, dans les plantations des membres de la famille. Tout ceci, moyennant une rétribution qui dépend de la volonté « des employeurs » (des produits de premières nécessité, une partie de la production ou une contrepartie monétaire). Ce tableau peu reluisant s'explique par un ensemble de facteurs constituant les obstacles d'accès à la terre pour la gent féminine.

Au Togo par exemple, ces facteurs trouvent leur source dans le régime foncier. En effet, le Togo fait partie de quelques rares pays en Afrique de l'Ouest où la terre n'appartient pas à l'Etat. Elle est détenue par des collectivités, des groupes de familles ou des individus, qui la gèrent et disposent comme ils le souhaitent. Dans ces conditions, l'application de la loi en la matière se trouve être fragilisée. Les héritiers terriens préfèrent se remettre aux dispositifs d'accès, souvent, selon qu'il s'agit d'une

jeune fille, femme mariée déterminée par un statut matrimonial, célibataire veuve, divorcée ou femme mariée polygamique... Traditionnellement, quel que soit le régime successoral en vigueur ou le mode de transmission des biens, la femme reçoit ou hérite rarement des terres de valeur de façon définitive avec des droits exclusifs.

Chez les Sonoufo, en Côte d'Ivoire par exemple, lors du mariage, l'épouse reçoit de son mari une parcelle rizicole. Mais, la durée du contrat dépend de celle du mariage. En cas de divorce la femme perd systématiquement le droit d'usage de la parcelle. Il s'agit d'un droit d'usage non cessible et non transmissible. En tout état de chose, au Togo, comme ailleurs dans la sous-région, les femmes sont dans des situations foncières précaires. Elles sont exclues des droits de gestion du patrimoine foncier lignager. De ce fait, les droits qui leur sont accordés sur les terres les empêchent d'investir durablement dans leurs exploitations ou de s'adonner à des cultures de rentes telles que le café, le cacao.

Au-delà de ce sombre tableau, il faut dire que l'on constate, ces dernières années, des mutations qui laissent présager.

Des initiatives pour un meilleur accès

Conscient de l'énorme potentiel des femmes à contribuer au développement du pays, le gouvernement a pris plusieurs

mesures, en faveur des femmes. En témoigne le code de la famille qui met l'accent sur le partage égal de l'héritage sans distinction de sexe. De plus, les différents programmes agricoles (PNIASA, PASA) accordent une part belle aux couches vulnérables dont les femmes.

Au-delà des actions du gouvernement, diverses Organisations Non Gouvernementales (ONG) et associations multiplient les actions et les sensibilisations à l'endroit des populations. Parmi ces associations, on peut citer le Groupe de Réflexion et d'Action Femme Démocratie et Développement (GF2D), WiDaF/FeDDAF qui, depuis des années, éduquent et sensibilisent les femmes, surtout celles des zones rurales sur leurs droits et des possibilités qui s'offrent à elles de jouir pleinement d'une occupation sécurisée du sol. Ces femmes rurales bénéficient de conseils, de suivis et d'assistance auprès de ces associations, afin de faire face aux situations.

A part les femmes, les leaders d'opinions (chefs traditionnels, chefs religieux, etc.) sont sensibilisés et formés aux rôles et à l'importance de la femme au sein de la communauté, ainsi que sur ses droits.

Pour plus d'impact de toutes ces actions, les femmes sont constituées en groupe car, dit-on « l'union fait la force ». D'autres sont des pairs éducateurs ou font office de juristes et sillonnent les hameaux les plus reculés pour apporter leur aide aux populations de ces contrées. De plus, la possibilité pour les femmes d'acheter les terrains fait qu'aujourd'hui certaines disposent de vastes domaines agricoles.

En tout état de chose, ça bouge de tous côtés et l'espoir reste de mise que si le combat continue, la femme travaillera sur un lopin sécurisé, au même titre que l'homme, son associé. Cela s'impose si nous admettons ensemble que l'amélioration des conditions d'accès à la terre est facteur clé pour éradiquer la faim et pauvreté rurales.

Melissa BATABA

Nouvel axe Togo - Egypte

(Suite de la P. I)

les deux pays dans les domaines vitaux de développement comme l'agriculture, la santé, la communication, les médias, la culture... Egalement, d'autres mémorandums d'entente seront signés dans un proche avenir dans le domaine des transports, et dans le domaine militaire.

Ces mémorandums constituent des bases légales pour poser des actes grandioses, tout en sachant où on met les pas. Ils sont suivis des visites d'experts de haut niveau à Lomé pour poser les bases de réalisation des clauses de ces mémorandums.

Pour me résumer, je dirais que la coopération

entre l'Egypte et le Togo est en phase de décollage et le plein vol est pour bientôt.

L'Egypte sera au rendez-vous des deux grands événements de portée économique et sécuritaire qu'organise le Togo dans un proche avenir : nous serons représentés à un haut niveau à la conférence de l'Union Africaine sur la sécurité maritime, qui se tiendra à partir du 15 octobre prochain à Lomé, puis nous serons le pays d'honneur de la Foire Internationale de Lomé, en novembre.

T-P: Votre mot de fin, M. l'ambassadeur.

M.K.S. : Les peuples d'Egypte et du Togo sont des frères africains par-

tageant la même vision, celle d'un développement durable pour tous, dans une coopération Sud-Sud. Notre ambition commune est d'entretenir avec nos frères africains une coopération gagnant-gagnant, à travers le respect, l'intégration et la solidarité. Je voudrais également exhorter la jeunesse, que je représente aussi, à garder notre identité culturelle africaine, nos traditions, car c'est cela notre force, et travailler pour le mieux-être de l'Afrique.

Vive l'Egypte, vive le Togo, vive la coopération Sud-Sud.

Interview réalisée par Bernardin ADJOSSE

APPEL PUBLIC À L'EPARGNE SUKUK ETAT DU TOGO 6,5% 2016-2026

Fonds Commun de Titrisation de Créances (FCTC) agréé par le CREPMF sous le n° FCTC/2016-02



Marge de profit
6,5%*
par an

sur 10 ans

* Exonéré de tout impôt pour les résidents au Togo

Investir dans le développement du Togo

Souscription du 20 juillet au 10 août 2016

Montant total de l'opération	Nombre de parts	Valeur nominale	Prix d'émission
150 milliards FCFA	15 millions	10 000 FCFA	10 000 FCFA

Editeur	Arangeur Principal	Co-éditeurs de titre	Société de gestion	Dépôt

SYNDICAT DE PLACEMENT

AFRICABOURSE - BIBE FINANCE & SECURITE - SBI BENIN - CORIS BOURSE - SBF - AFRICAINE DE BOURSE - ATLANTIQUE FINANCES - BDI BOURSE - BDI FINANCES - BDI CAPITAL SECURITIES SA - CITICORP SECURITIES WEST AFRICA - EDC INVESTMENT CORPORATION - HUDSON & CIE - NSIA FINANCE - SOCEBROUSE - SBI PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT - SBI MLI - SBI MIER - CIB BOURSE - IMPRIS SECURITIES - EVEREST Finance - SBI TOGO

Cette opération a été autorisée par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sous le visa N°FCTC/2016-02



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

(ACCREDITATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE POUR ASSURANCE - QUALITE DES INTERVENTIONS OFFERTES AUX POPULATIONS CLES)

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du VIH/SIDA, le Programme National de Lutte contre le SIDA et les Infections Sexuellement Transmissibles (PNLS-IST) avec l'appui financier du projet PACTE VIH à travers FHI 360, lance un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des Organisations de la Société Civile (OSC) désirant être accréditées pour l'offre des interventions aux populations clés (prévention et/ou prise en charge) et l'accompagnement dans un processus d'assurance-qualité des soins.

- 1. **Objet de l'appel** : accréditation des OSC pour assurance-qualité des soins.
- 2. **Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes** :
 - Reconnaissance de l'OSC par le ministère de tutelle.
 - Accréditation du PNLS-IST pour la prise en charge du VIH/SIDA (pour les OSC désirant faire la prise en charge).
- 3. **La date limite de dépôt des dossiers est fixée au plus tard le 09 août 2016 à 17 heures temps universel.**

A Lomé, le retrait du canevas et le dépôt de candidature se feront au secrétariat du Programme National de Lutte contre le SIDA sis sur le Boulevard des Armées (bâtiment du PNLS, enceinte de la CAMEG 05 BP 424 Lomé Tél. : (228) 22 20 94 39) ;
A l'intérieur du pays, le dépôt et le retrait du canevas de candidature, dans les Directions régionales de la Santé Savanes, Kara, Centrale, Plateaux et Maritime.

Lomé le 20 juillet 2016
La Coordinatrice du PNLS-IST
Dr SINGO-TOKOFAÏ Assétina

TRANSFORMATION NUMERIQUE DE L'AFRIQUE

Huawei s'associe à Smart Africa

Huawei a annoncé, le 18 juillet, en marge du 27^e sommet de l'UA, à Kigali, qu'elle s'est associée à Smart Africa Alliance en tant que conseiller en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et membre platine à la réunion du Conseil d'administration du projet. Le partenariat avec Smart Africa Alliance est l'un des efforts de Huawei pour conduire la transformation numérique en Afrique.

Smart Africa est un engagement audacieux et novateur des chefs d'Etat et de gouvernement africains à accélérer le développement socio-économique durable sur le continent. Il veut mener l'Afrique dans une économie du savoir, grâce à un accès abordable à large bande et de l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication. Selon le président rwandais, Paul Kagame, président du Conseil d'administration de Smart Africa, l'objectif de cette initiative est basé sur 5 principes. Il s'agit d'après lui, de mettre les TIC au centre des programmes nationaux de développement socio-économique, d'améliorer l'accès aux TIC en particulier à large bande, d'améliorer la responsabilité, l'efficacité et la transparence à travers les TIC, de mettre en avant le secteur privé et de tirer enfin partie des TIC pour promouvoir le développement durable. Pour le Directeur

exécutif du Secrétariat Smart Africa, Dr Hamadoun Touré, l'un des principaux buts de l'initiative de Smart Africa est de renforcer la collaboration public-privé pour accélérer le développement des TIC en Afrique. « En tant que premier fournisseur mondial de solutions TIC, Huawei a continuellement fait des contributions importantes pour fournir la connectivité des télécommunications, en particulier les connexions à large bande en Afrique, donnant aux Africains l'accès à réseaux à larges bandes abordables. Nous sommes plus qu'heureux que Huawei nous a rejoints en partenariat avec les gouvernements africains, l'UIT, la GSMA, la Banque Mondiale, et tous les autres membres de Smart Africa pour transformer l'Afrique à travers les TIC. Nous croyons que l'expertise et l'expérience de Huawei vont promouvoir l'économie numérique des pays africains et améliorer leur



Le président Paul Kagame (5^e de la gauche) et le vice-président de Huawei, Jimmy Pang (2^e à droite), à l'issue du Conseil d'Administration de Smart Africa.

compétitivité mondiale », a-t-il déclaré.

Au cours du Conseil d'administration de Smart Africa à laquelle ont participé certains chefs d'Etat ainsi que des ministres des TIC des divers pays africains, le vice-président de Huawei, M. Jimmy Pang, a expliqué la vision

de Smart Africa aux participants. Huawei a particulièrement partagé ses idées sur la façon de tirer partie des TIC pour développer l'économie sociale de l'Afrique. « La clé pour accélérer l'économie numérique de l'Afrique est d'améliorer les infrastructures des TIC, mettre à niveau la

numérisation de toutes les industries, promouvoir le partage des connaissances et le transfert de compétences. Nous continuerons à soutenir l'initiative de Smart Africa, en collaboration avec toutes les parties prenantes pour accroître la connectivité de l'Afrique, et construire un

smart Africa ensemble », a indiqué M. Jimmy Pang.

Huawei est entré en Afrique en 1998, et a amélioré la connectivité dans plus de 50 pays africains à travers la fourniture de services de réseaux de télécommunications de pointe et des appareils intelligents abordables. Huawei va aider Smart Africa à déployer ses projets phares, et pousser l'économie numérique de l'Afrique à travers le partage d'expériences et la formation des talents en TIC. Présent en Afrique de l'Ouest depuis 2000, Huawei avec ses 16 années d'expérience est devenu le fournisseur N°1 en fibres optiques dans cette partie du continent avec 64 % de part de marché et presque 4000 km d'expérience en installation de fibre optique dans 14 pays dont le Togo, qui expérimente avec la société, le projet E-gouvernement.

Moussouloumi Boukari

POUR BOOSTER LES ECHANGES ENTRE LES AFRICAINS

L'UA lance la délivrance du Passeport panafricain

La présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a solennellement remis le Passeport africain aux présidents Idriss Déby Itno du Tchad et Paul Kagamé, respectivement président en exercice de l'UA et hôte du 27^e de l'Union Africaine à Kigali. Cette cérémonie marque le début officiel de la délivrance du « Passeport africain », une « véritable révolution », symbole de l'Afrique en marche.

L'objectif, selon la présidente de la Commission de l'UA, est de faciliter la libre circulation des biens et des Africains à travers le continent sans visa. Il devrait également marquer le début d'un processus d'intégration régionale ainsi que la promotion du commerce intra-africain. « Les Africains n'auront pas besoin d'un visa pour accéder à d'autres Etats africains et le libre-

échange des marchandises sera assuré », a déclaré Aisha Abdullahi, la Commissaire aux Affaires politiques de l'UA. Elle a réaffirmé l'engagement de son institution à faire de ce document « un élément important de l'Agenda 2063 ».

« En favorisant les voyages entre pays africains, ce passeport va permettre aux populations africaines de circuler librement

et plus rapidement. Cela va entraîner une augmentation des échanges intra-africains », précise M. souligne Dramane Lassana Traoré, Economiste, Enseignant/chercheur et Consultant indépendant à Bamako.

L'ancien Premier ministre malien, Moussa Mara, trouve aussi que c'est une « excellente initiative qui ne doit pas rester symbolique comme la remise aux chefs



Paul Kagame et Idriss Deby affichent leur passeport panafricain.

FINANCEMENT DE L'UNION AFRICAINE

L'institution panafricaine veut s'affranchir de ses bailleurs

Pour financement l'UA, l'ancien président de la BAD, Donald Kaberuka, a suggéré de consacrer une taxe de 0,2 % sur les importations. Cette proposition a été adoptée le 17 juillet, par les chefs d'Etat réunis au sommet de Kigali. Ce dispositif permettrait de lever 1,2 milliard de dollars dès 2017. Il reste à l'affiner pour exclure « les biens de première nécessité du champ de la taxation », a indiqué un membre d'une délégation maghrébine.

Pour Désiré Assogbavi, le représentant d'Oxfam auprès de l'UA, « Il faut absolument que cette taxe soit prélevée à la source, directement par ou pour l'Union Africaine, sinon elle ne sera jamais appliquée », prévient-il. La mise en œuvre rapide de cette initiative permettrait de lui éviter le sort qu'à connu la proposition d'Olusegun Obasanjo de taxer les billets d'avion et les SMS. L'idée fut adoptée et enterrée sans faute de pro-

gramme de mise en œuvre. Au cours de la retraite sur le financement tenue le 16 juillet, la plupart des chefs d'Etat ont souhaité une UA plus indépendante: « Il est inacceptable que nos financements proviennent de l'extérieur », a ainsi déclaré le président nigérien Mahamadou Issoufou.

Financialafrik

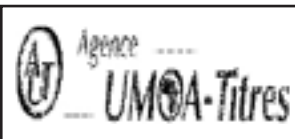
d'Etat. Il faut que rapidement les gouvernements soient instruits de sa mise en œuvre d'ici un horizon défini... Cela créera un effet d'entraînement pour les relations socioéconomiques inter-africaines qui sont désespérément timides ». Il ajoute, « selon les régions, les relations économiques entre les Etats vont de 5 à 20 %, ce qui est anormal. Il faut que nous tendions vers les 50 % comme en Asie ou les 70 % comme en Europe.

On ne peut parler d'Afrique et d'unité si les pays sont tous extravertis et ignorent presque tout de leur voisin. Il faut sortir de ce statu quo colonial en permettant aux hommes, aux idées, aux capitaux africains de circuler partout librement sur le continent ».

« Il faut sensibiliser les peuples que nous sommes condamnés à vivre ensemble car ayant un destin commun. Sur la douzaine de pays d'Afrique

qui s'en sortent, il n'est pas rare de voir des images qui montrent comment d'autres ressortissants sont la cible de nationaux qui les trouvent indésirables chez eux. A quoi servirait un passeport africain s'il vous permet d'aller dans un pays au demeurant hostile ? », s'interroge Fousseyni Camara..

(Xinhua)



COMMUNIQUE

RESULTATS DE L'ADJUDICATION DE BONS DU TRESOR DE COTE D'IVOIRE DU 20 JUILLET 2016

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé à la demande de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire, l'émission de Bons du Trésor à 24 mois pour un montant de 60 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics de Côte d'Ivoire, en conformité avec la stratégie à moyen et long termes de gestion de la dette, visant à garantir sa capacité à honorer ses échéances.

L'appel d'offres, lancé le 14 juillet 2016, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant sollicité	: 60 000 millions de F CFA
Nombre de soumissions	: 38
Montant global des soumissions	: 85 905 millions de F CFA
Soumissions retenues	: 61 273 millions de F CFA
Taux de couverture du montant mis en adjudication	: 143,18 %
Taux marginal	: 4,9800 %
Taux moyen pondéré	: 4,6783 %

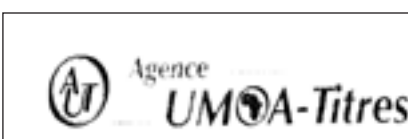
L'Agence remercie, au nom du Trésor Public de Côte d'Ivoire, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union. La prochaine intervention du Trésor ivoirien sur le marché des titres publics de l'UMOA est prévue en août 2016, à l'occasion d'un APE de 150 milliards à 7 ans.

Fait à Dakar, le 04 juillet 2016

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

Adrien DIOUF

Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :
e-mail : adjudications@umootitres.org /
Tél. : (+221) 33 839 1010 / Fax : (+221) 33 839 4557



COMMUNIQUE

RESULTATS DE L'ADJUDICATION DE BONS DU TRESOR DU BENIN DU 19 JUILLET 2016

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin, l'émission de Bons du Trésor à 12 mois pour un montant de 35 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Bénin, en conformité avec la stratégie à moyen et long termes de gestion de la dette, visant à garantir sa capacité à honorer ses échéances.

L'appel d'offres, lancé le 13 juillet 2016, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant sollicité	: 35 000 millions de F CFA
Nombre de soumissions	: 31
Montant global des soumissions	: 40 995 millions de F CFA
Soumissions retenues	: 35 000 millions de F CFA
Taux de couverture du montant mis en adjudication	: 117,13 %
Taux marginal	: 5,5000 %
Taux moyen pondéré	: 5,2854 %

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Bénin, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union. La prochaine intervention du Trésor béninois sur le marché des titres publics de l'UMOA est prévue le 10 août 2016, à l'occasion d'une émission d'Obligations du Trésor pour une maturité de cinq (05) ans.

Fait à Dakar, le 19 juillet 2016

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

Adrien DIOUF

Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :
e-mail : adjudications@umootitres.org / Tél. : +221 33 839 1010 Fax : +221 33 839 4557

N° 1399/MESR/SG/DES/2016

Lomé, le 15 juillet 2016

COMMUNIQUE

A l'attention des Fondateurs et Directeurs d'établissements privés d'Enseignement supérieur

Il a été constaté que certaines institutions privées d'enseignement supérieur procèdent, à la veille des rentrées académiques, à des publicités dont certaines sont mensongères.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche attire l'attention des Fondateurs et Directeurs de ces établissements sur le fait que les publicités mensongères sont passibles de sanctions allant jusqu'au retrait de l'agrément d'ouverture.

Sachant pouvoir compter sur le sens de civisme et de responsabilité de tous, le ministre demande aux fondateurs et directeurs desdits établissements de bien vouloir prendre toutes les dispositions afin que de telles pratiques ne surviennent plus cette année.

Il les remercie d'avance pour leur collaboration.

Octave Nicoué K. BROOHM

UNIVERSITE DE



PRESIDENCE
SECRÉTARIAT

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université de Lomé communique :

Il est ouvert à l'Université de Lomé un concours d'entrée en Première Année de l'Ecole Supérieure des Techniques Biologiques et Alimentaires (E.S.T.B.A.) pour l'Année Universitaire 2016-2017. Pourront se présenter à ce concours les candidats titulaires d'un **baccalauréat scientifique C, D, ou tout autre diplôme équivalent vieux d'un (1) an au plus.**

Le concours se déroulera sur **une étude de dossiers** et prendra particulièrement en compte les notes obtenues aux examens du BEPC ; du baccalauréat I et du baccalauréat II dans les matières suivantes :

- Français (coefficient 2) ;
- Mathématiques (coefficient 3) ;
- Sciences physiques (coefficient 3) ;
- Biologie (coefficient 4).

Le cursus scolaire de la classe de troisième à la classe de terminale sera également considéré.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au Secrétariat de l'ESTBA et comporter :

- une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ESTBA ;
- une copie légalisée d'acte de naissance ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- une copie légalisée du relevé de notes du BEPC ;
- une copie légalisée des relevés de notes des baccalauréats 1^{re} et 2^e parties ;
- un curriculum vitae détaillé indiquant le cursus scolaire du candidat ;
- une autorisation de l'employeur pour les candidats salariés ;
- une quittance des frais d'étude de dossiers de **sept mille (7 000 F)** délivrée par la Comptable de l'ESTBA (sise sur le Campus Universitaire).

Début de dépôt des dossiers de candidature : Lundi 1^{er} août 2016 de 08 h à 12 h 00 ;
Date limite de dépôt des dossiers de candidature : Mercredi 17 août 2016 à 17 heures.

N.B. : Tout dossier incomplet sera rejeté.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat de l'ESTBA, B.P. : 1515, Tél. : 22 25 64 35 / 22 37 96 91

Lomé, le 18 juillet 2016

P. le Président et p.i

Le Vice-Président,

Professeur Komlan BATAWILA

COMMUNIQUE

La commission Electorale Consulaire informe les opérateurs économiques que l'opération d'inscription sur les listes électorales consulaires se déroule comme suit :

Ouverture : 07 juillet 2016

Clôture : 05 août 2016

Horaires d'inscription :

- **Matin** : de 08 h à 12 h
- **Après-midi** : de 14 h 30 à 17 h 30

Lieux d'inscription :

- **A Lomé** : siège de la chambre de commerce et d'industrie du Togo ;
- **Chefs-lieux de régions** : délégations régionales de la chambre de commerce et d'industrie du Togo.
- **Préfectures** : Tribunal de première instance
- **Sous-préfectures** : bureaux de la sous-préfecture
- **Préfectures n'ayant pas de tribunal** : bureaux de la préfecture

Le Président

Edeh Dodji GBADOE

Programme Radio-Kara

SAMEDI

00 H 00 - Flash informations + Radio Programme PC
00 H 03 - Variétés musicales
01 H 00 - Journal + Formation Civique + Potins de la rédaction (Rediffusion)
01 H 30 - Agriculture et Environnement en Français (Rediffusion)
02 H 00 - La Voix de l'Islam (Rediffusion)
03 H 00 - Radio service en Ewé (Rediffusion)
03 H 30 - La Voix du Christ (Rediffusion)
04 H 00 - Santé pour tous en Ewé (Rediffusion)
04 H 30 - Femme épanouie (Rediffusion) KPENIMA Lydia
04 H 49 - Bonjour le jour PC 3'30"
04 H 54 - Prière du matin
05 H 00 - Kara matin 1^{re} édition
05 H 05 - Radio programme PC
05 H 15 - Langage des Astres avec TAÏROU Taïratou / KPENIMA Lydia
06 H 20 - Dédicace
05 H 30 - Radio Mémo (Mémoire de R-K-La Fidèle) avec Frank SOLITOKI/HALA Man Kodjo
05 H 40 - Prévention routière en Kabyè, Ewé et Cotonkoli
05 H 55 - Prévention routière en français
06 H 00 - Kara matin 2^e édition
06 H 15 - Avis et Communiqués en Français + Espace publicitaire
06 H 35 - Rediffusion du langage des astres
06 H 40 - Avis de Décès en Français
07 H 00 - Flash information
07 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
07 H 35 - Au rythme de chez nous avec Tchasso Sylvain
08 H 00 - Flash information
08 H 03 - Radio Programme PC
08 H 05 - Histoires possibles et impossibles
08 H 57 - Rappel des sites FM + Données satellitaires PC 2'17"
09 H 00 - Flash information
09 H 05 - Au carrefour des plumes avec Namodo N'tégniami et Inspecteur Tchasse
10 H 00 - Flash information + Espace publicitaire
10 H 05 - Amicalement votre samedi
10 H 30 - Magazine Tempo
11 H 00 - Flash information + Espace publicitaire
11 H 03 - Philo et Société avec Abdmounir Dalouba
11 H 30 - Magazine Haute Tension
12 H 00 - Flash information
12 H 03 - Radio Programme
12 H 05 - Appétit sur l'antenne
12 H 20 - Avis de Décès en Français
12 H 40 - Avis et Communiqués en Français + Espace publicitaire
13 H 00 - Kara actualité
13 H 30 - Musique détente
14 H 00 - Flash information
14 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
14 H 35 - Le Règne animal en Français avec Samuel EGBEZO
15 H 00 - Flash information
15 H 05 - Concert des auditeurs en Kabyè
15 H 57 - Rappel des sites FM + Données satellitaires PC 2'17"
16 H 00 - Flash information
16 H 05 - Concert des auditeurs en Ewé
17 H 00 - Flash information
17 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
17 H 35 - Tourisme et voyage
18 H 00 - Flash information
18 H 03 - Radio Programme
18 H 05 - Encyclopédie culinaire en Kabyè avec Tchelim Birewè
18 H 30 - Un proverbe, un sens avec Tagba Agouda
19 H 00 - Les Titres de Kara soir
19 H 30 - Kara Soir
20 H 00 - Education civique en Kabyè avec Holou Tchao
20 H 30 - En quête de la parole de vie avec le Rvd Père Kalgora
21 H 00 - Flash information
21 H 05 - Contes et slam en Français avec le Club Multiart de l'Université de Kara (UK)
21 H 45 - Journal de nuit
22 H 00 - La Boom du Samedi (Kara danse)
23 H 00 - Flash information
23 H 05 - La Boom du Samedi (Kara danse).

DIMANCHE

00 H 00 - Flash informations + Radio Programme PC
00 H 03 - Variétés musicales
01 H 00 - Journal
01 H 30 - MAXI-BEL (Rediffusion)
02 H 30 - Education Civique en Kabyè (Rediffusion)
03 H 00 - En quête de la Parole de vie (Rediffusion)
03 H 30 - Encyclopédie culinaire en Kabyè (Rediffusion)
04 H 00 - Au Carrefour des Plumes (Rediffusion)
04 H 49 - Bonjour le jour PC 3'30"
04 H 54 - Prière du matin
05 H 00 - Kara matin 1^{re} édition
05 H 05 - Radio Programme PC
05 H 15 - Langage des Astres avec TAÏROU Taïratou/ KPENIMA Lydia
05 H 20 - Dédicace
05 H 30 - Radio Mémo (Mémoire de R-K-La Fidèle) avec Frank SOLITOKI/HALA Man Kodjo
05 H 40 - Prévention routière en Kabyè, Ewé et Cotonkoli
05 H 55 - Prévention routière en français
06 H 00 - Kara matin 2^e édition
06 H 15 - Avis et Communiqués en Français + Espace publicitaire
06 H 35 - Rediffusion du langage des astres
06 H 40 - Avis de Décès en Français
07 H 00 - Flash information
07 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
07 H 35 - Education civique en français avec Pidaman Sabine
08 H 00 - Flash information
08 H 03 - Radio Programme PC
08 H 05 - Mille Soleils
08 H 30 - Kara Hebdo (Synthèses des actualités de la semaine)
08 H 57 - Rappel des sites FM + Données satellitaires PC 2'17"
09 H 00 - Flash information
09 H 05 - Carte postale en Français
10 H 00 - Flash information + Espace publicitaire
10 H 05 - Espace-débats (Emission-débat sur les questions socio-politiques) avec Emile Pamazi + Adrien Pissang + Lemgo Michel
12 H 00 - Flash information
12 H 03 - Radio Programme
12 H 05 - Appétit sur l'antenne
12 H 20 - Avis de Décès en Français
12 H 40 - Avis et Communiqués en Français + Espace publicitaire
13 H 00 - Kara actualité
13 H 30 - Musique - détente
14 H 00 - Flash information
14 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
14 H 35 - Concert Spirituel avec Espoir Amégnaglo
15 H 00 - Flash information
15 H 05 - Sport et musique
16 H 00 - Flash information
16 H 05 - Sport et musique (suite)
17 H 00 - Flash information
17 H 05 - Sport et musique (suite et fin)
18 H 00 - Flash information
18 H 03 - Radio Programme
18 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
18 H 45 - Avis de Décès en Français
19 H 00 - Les Titres de Kara soir
19 H 05 - Avis et Communiqués en Français + Espace publicitaire
19 H 30 - Kara Soir
20 H 00 - Santé pour tous en Kabyè avec Tsingliou Yao
20 H 30 - Les cloches de l'école avec Assoti Kpatcha
21 H 00 - Flash information
21 H 05 - La Voix du Christ avec Espoir Amégnaglo
21 H 45 - Journal de nuit
22 H 00 - Anthologie du mystère
23 H 00 - Flash information
23 H 05 - Musique pour la nuit.

LUNDI

00 H 00 - Flash informations + Radio programme PC
00 H 03 - Variétés musicales
01 H 00 - Journal PC
01 H 30 - Variétés musicales
02 H 00 - Espace - Débats (Rediffusion)
04 H 00 - Les Cloches de l'Ecole (Rediffusion)
04 H 49 - Bonjour le jour PC 3'30"
04 H 54 - Prière du matin
05 H 00 - Kara matin 1^{re} édition
05 H 05 - Radio programme PC
05 H 15 - Langage des Astres avec TAÏROU Taïratou / KPENIMA Lydia
05 H 20 - Dédicace
05 H 30 - Radio Mémo (Mémoire de R-K-La Fidèle) avec Frank SOLITOKI /HALA Man Kodjo
05 H 40 - Prévention routière en Kabyè, Ewé et Cotonkoli
05 H 55 - Prévention routière en français
06 H 00 - Kara matin 2^e édition
06 H 15 - Avis et Communiqués en Français + Espace publicitaire
06 H 35 - Rediffusion du langage des astres
06 H 40 - Avis de Décès en Français
07 H 00 - Flash information
07 H 03 - Radio Programme PC
07 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace Publicitaire (Kabyè, Ewé)
08 H 00 - Flash information
08 H 05 - Pêle-mêle / Provinces de France
08 H 30 - Education Civique en Ewé avec Jules EKPO
08 H 57 - Rappel des sites + Données satellitaires PC 2'17"
09 H 00 - Flash information
09 H 03 - Pêle - Mêle
10 H 00 - Journal de 10 h + Espace publicitaire
10 H 15 - Spirale avec HALA Man Kodjo
10 H 30 - Musique et jeux
11 H 00 - Flash information + Espace publicitaire + Musique et Jeux
12 H 00 - Flash information
12 H 03 - Radio Programme PC
12 H 05 - Appétit sur l'antenne
12 H 30 - Avis de décès en français
13 H 00 - Kara actualité
13 H 30 - Magazine des sports
14 H 00 - Flash information
14 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
14 H 32 - Variétés
15 H 00 - Flash information
15 H 05 - Doux soleil
15 H 57 - Rappel des sites FM + Données satellitaires PC 2'17»
16 H 00 - Journal de 16 h
16 H 05 - Informations en langues du terroir
17H 00 - Flash information
17 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
18 H 00 - Flash information
18 H 03 - Radio Programme
18 H 05 - Coloration avec MAMBAFEI Kola
18 H 35 - Avis de Décès en Français
19 H 00 - Les Titres de Kara soir
19 H 05 - Avis et Communiqués en Français + Espace publicitaire
19 H 30 - Kara Soir
20 H 00 - Magazine des sports
20 H 30 - Radio service pour tous en Kabyè avec Mme Egbohoul Kouméalo
21 H 00 - Flash information
21 H 05 - Pour mieux parler Kabyè avec HOLOU Tchao
21 H 45 - Journal de nuit
22 H 00 - La Marche du monde
23 H 00 - Flash information
23 H 05 - Musique pour la nuit

Programme de Radio-Lomé

TVT WEEK-END

VENDREDI 22 JUIL. 2016

00 H 05 : Vieillesse heureuse ®
00 H 30 : A nous les enfants ®
01 H 00 : Journal des Nations Unies
01 H 30 : L'invité surprise ®
02 H 00 : Le journal de Radio Lomé ®
02 H 30 : Stop danger en Kabyè et actions communautaires ®
03 H 00 : Débat Environnement de la Deutsche Welle
03 H 30 : Nature et Santé ®
04 H 00 : Christian science
04 H 30 : Stop Danger
05 H 00 : Décibel soleil avec **Dogbo et Sodhar**
10 H 05 : Ce que je sais avec **TAKOU John Abalo**
11 H 00 : L'As et la Cagnotte avec **Bintou et Adzonyoh**
12 H 03 : Journal + Publicité
14 H 00 : Les causeries en Ewé avec **DETSI**
17 H 30 : Togo Parade avec **Estée Awuté**
18 H 03 : Un jour dans le monde ®
19 H 00 : Journal du soir
20 H 00 : Questions agricoles avec **Dévia**
20 H 30 : Confidences avec **Leila et Léonce**
21 H 30 : **Magazine CIRTEF** : Maux des enfants
22 H 30 : Si le Togo m'était conté avec **ALI Essowè**
22 H 45 : La cour des anciens avec **Léopold AHOOMEY - ZUNU**

SAMEDI 23 JUIL. 2016

00 H 05 : Vision ®
01 H 00 : **Magazine RFI** : Attokro, le village du mensonge, 1^{re} partie
01 H 30 : **Emission** Division Productions et Echanges ®
02 H 00 : Le journal de Radio Lomé ®
02 H 30 : Chronique juridique + Acteur de développement ®
03 H 00 : Magazine Forum des cultures de la Deutsche Welle
03 H 30 : Conseils pour tous en français avec Carré Jeunes
04 H 00 : Country music ®
04 H 30 : Récital
05 H 00 : Bonjour Soleil avec **Florence Ogoé**
05 H 30 : Actions communautaires avec **Raoul ATAMA**
08 H 15 : Le coin du 7^e art avec **David SODHAR**
08 H 30 : Pages littéraires avec **Jean-Pierre TAYELEKE**
09 H 00 : Cartes sur table avec **FAYE Adam**
10 H 03 : Concours de la meilleure nouvelle
11 H 03 : Chronique santé avec **Alice Berthe Barandao**
11 H 30 : Droits et devoirs du citoyen avec **Nicaise TOKPAH**
12 H 30 : Le magazine pluriel + pub.
14 H 00 : Fréquence Jeunes avec **David et les Jeunes**
15 H 03 : A nous les enfants avec **Alaï Ôté**
18 H 03 : Un jour dans le monde ®
18 H 05 : What do you know ? Avec **Gabriel Ayéna**
18 H 30 : Racine et identité avec **Gabriel ADIGBLI**
20 H 00 : Les contes du soir
21 H 00 : Emission du Pr Bello
21 h 30 : Portrait sensible avec **David TCHAKBERA**
22 H 30 : Me voici je suis le DJ avec **Dogbo**

DIMANCHE 24 JUIL. 2016

00 H 05 : Confidences ®+
01 H 00 : Questions agricoles ®
01 H 30 : Mélodies d'hier ®
02 H 00 : Le journal de Radio Lomé ®
02 H 30 : **Magazine CIRTEF** : Attokro, le village du mensonge, 2^e partie
03 H 00 : Magazine santé de la Deutsche Welle
03 H 30 : La voix du poète ®
04 H 00 : Droits et devoirs du citoyen ®
04 H 30 : Récital
05 H 00 : Bonjour dimanche avec **Florence Ogoé**
07 H 03 : Panorama
07 H 15 : Acteur de développement avec **Nakpane Kpapou**
07 H 30 : Gospel music avec **Estelle Adama**
08 H 03 : Emission religieuse catholique «*Parole et Vie*»
08 H 30 : Emission religieuse protestante «*Dieu vous aime*»
09 H 00 : Conseil pour tous en Ewé
09 H 30 : Conseil pour tous en Kabyè
10 H 00 : F.... comme femme avec **Sylvie BARANDAO**
10 H 30 : Pour demain les enfants avec **Nicaise TOKPAH**
11 H 00 : Club dédicace avec **Léopold**
12 H 00 : Madame au quotidien avec **Imana SIBABI Akpo**
12 H 30 : Journal + Pub
14 H 00 : Sur les rayons de la discothèque avec **Florence Ogoé**
14 H 30 : Variétés musicales slows
15 H 00 : Sport sur l'antenne
18 H 03 : Un jour dans le monde ®
19 H 30 : Notre environnement avec **KOMOU Désiré ®**
20 H 00 : Agbéyéyé, Kabyè Tanaou
23 H 03 : Oxygène Jazz.

VENDREDI 22 JUIL. 2016

05 H 55 - PUB + BA
06 H 00 - EMISSION MATINALE : Six 8
08 H 30 - PUB + BA
08 H 35 - SERIE : STAR GATE (Saison 5) N° 9
09 H 15 - DOCUMENTAIRE : Charity Business
10 H 10 - PUB + BA
10 H 20 - SERIE
11 H 00 - DOCUMENTAIRE : L'âge d'or de l'Islam «de l'arbe au latin»
11 H 25 - PUB + BA
11 H 30 - EMISSION ESK'L
12 H 50 - PUB + BA
13 H 00 - JOURNAL DE LA MI-JOURNEE
13 H 30 - MAGAZINE : A VOTRE AVIS (RED)
13 H 35 - PUB
13 H 45 - VALEURS CITOYENNES (RED)
13 H 50 - FEUILLETON : LES CHOIX DE L'AMOUR N° 67 (RED)
14 H 15 - MAGAZINE : LE CONTRIBUABLE (RED)
14 H 45 - FEUILLETON AVA LUNA N° (1-2-3) (RED)
16 H 00 - ON FAIT DE LA TELE
17 H 00 - SKETCH BOUSSOMEKPO + MAGAZINE EWE
17 H 45 - TELE SERVICE
18 H 30 - INFORMATIONS EN LANGUES NATIONALES
19 H 00 - JOURNAL DES REGIONS
19 H 20 - FEUILLETON : LES CHOIX DE L'AMOUR N° 68
19 H 50 - PUB
20 H 00 - JOURNAL : EDITION COMPLETE DU SOIR
20 H 30 - METEO
20 H 35 - MAGAZINE : A VOTRE AVIS
20 H 40 - PUB + BA
20 H 50 - TIRAGE LOTO KADOO
21 H 00 - DEBAT : AU CŒUR DE LA NATION
22 H 25 - PUB + BA
22 H 30 - JOURNAL : EDITION DE NUIT
23 H 00 - METEO (RED)
23 H 05 - FILM : Brothers «*Le Pacte*»
00 H 35 - PROGRAMMES DE NUIT

SAMEDI 23 JUIL. 2016

05 H 55 - PUB + BA
06 H 00 - SERIE : DOCTOR WHO (Saison 6) N° 11
06 H 50 - PUB + BA
07 H 00 - DESSIN ANIME : COMMANDANT CLARK N° (38-39-40-41)
07 H 50 - PUB + BA
08 H 00 - L'BALA
10 H 00 - SERIE CHINOISE : LA VIE HEUREUSE D'UN MEDECIN N°5.
11 H 00 - THEATRE SCOLAIRE
11 H 55 - PUB + BA
12 H 00 - EMISSION RELIGIEUSE : ECHO DE L'ISLAM
12 H 25 - SERIE : PRINCESSE EKA N° 9
12 H 50 - PUB
13 H 00 - JOURNAL : EDITION DE LA MI-JOURNEE
13 H 30 - PUBLICITE
13 H 40 - MAGAZINE DES SPORTS : SPORT DETENTE
15 H 55 - PUB + BA
16 H 00 - PODIUM JEUNESSE
17 H 00 - SERIE BEAUTY AND THE BEAST N° 21
17 H 50 - PUB + BA
18 H 00 - MAGAZINE ANGLAIS
18 H 30 - INFORMATIONS EN LANGUES NATIONALES
19 H 00 - SERIE : ZOÉY N° 3
19 H 25 - SERIE : LA DESTINEE N° 35
19 H 50 - PUB
20 H 00 - JOURNAL : EDITION COMPLETE DU SOIR
20 H 30 - METEO
20 H 35 - PUB
20 H 45 - FEUILLETON : EVA LUNA N° 4
21 H 10 - VARIETE : 228 TFACTOR
22 H 25 - PUB + BA
22 H 30 - JOURNAL DE NUIT
23 H 00 - METEO (RED)
23 H 05 - FILM : ONE SHOT
00 H 50 - PROGRAMMES DE NUIT

DIMANCHE 24 JUIL. 2016

05 H 55 - PUB + BA
06 H 00 - SERIE : DOCTOR WHO (Saison 6) N° 12
06 H 50 - PUB + BA
07 H 00 - DESSIN ANIME : CHASSEURS DE DRAGONS N° 9
07 H 30 - MAGAZINE : CLUB 700
07 H 55 - PUB + BA + CLIPS

08 H 00 - L'BALA
10 H 00 - SERIE : LA VIE HEUREUSE DU MEDECIN N° 6
11 H 00 - JEUNESSE : A NOUS LA PLANETE
11 H 30 - EMISSION RELIGIEUSE : L'EGLISE AUJOURD'HUI
12 H 00 - CUISINE : BON GOUT
12 H 25 - HUMOUR : ALOMA (Saison 2)
12 H 50 - PUBLICITE
13 H 00 - JOURNAL : EDITION DE LA MI-JOURNEE
13 H 30 - PUBLICITE
13 H 40 - DEBAT : LE PLATEAU DE LA SEMAINE
14 H 40 - FILM : LE SORT
15 H 15 - DIVERTISSEMENT : CIRCUS BAOBAB «*Les tambours sauteurs*»
16 H 05 - PUB + BA
16 H 10 - TRADITON AU PRESENT
16 H 30 - MAGAZINE NEW AFRIC DESIGN
17 H 00 - SERIE OU CAMPUS EN LIVE
17 H 50 - PUB+BA
18 H 00 - SKETCH EWE : BOUSSOMEKPO (RED)
18 H 30 - INFORMATIONS EN LANGUES NATIONALES
19 H 00 - SERIE : ZOÉY N° 4
19 H 25 - SERIE : LA DESTINEE N° 36
19 H 50 - PUB + BA
20 H 00 - JOURNAL : EDITION COMPLETE DU SOIR
20 H 30 - METEO
20 H 35 - PUB
20 H 45 - FEUILLETON : EVA LUNA N° 5
21 H 10 - EMISSION IDEES
22 H 10 - SERIE : BOUAKA N° 10 «*LE VICIEUX*» 2^E PARTIE
22 H 25 - PUB + BA
22 H 30 - JOURNAL DE NUIT
23 H 00 - METEO (RED)
23 H 05 - FILM : THE VOW «*JE TE PROMET*»
00 H 50 - PROGRAMMES DE NUIT

BONNE FIN DE SEMAINE !

PHARMACIES DE GARDE

Du 18 au 24 juillet 2016

Phcie du 3^e ARRONDISSEMENT

Sur le Bd. du 13 Janv. près de l'immeuble FIATA Tél. : 22 21 52 27
Phcie CENTRE
46, Rue de la Gare (face S3G) Tél. : 22 21 83 30
Phcie BON SAMARITAIN
A Bè Pa de Souza/Hôpital de Bè Tél. : 22 21 45 30

Phcie BIOVA
Sur le Bd Félix HOUPHOUËT-BOI-GNY Tél. : 22 34 50 93
Phcie KODJOVIAKOPE
Avenue Duisbourg Tél. : 22 21 89 90

Phcie PATIENCE
A Tokoin Gbadago Tél. : 22 21 60 94
Phcie de GBOSSIME
Face au marché Gbossimé Tél. : 22 22 50 50

Phcie JUSTINE
291, Bd des Armées-Tokoin Habitat Tél. : 22 21 00 01
Phcie ISIS
Sur l'avenue Jean Paul II près des rails Nukafu-Gakpoto Tél. : 23 36 95 65

Phcie LA PAIX
Résidence du Bénin Tél. : 22 26 40 91
Phcie FRATERNITE
A Hédzranawoé près de la clinique Saint Joseph Tél. : 22 26 81 55

Phcie APOTHEKA
Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kégué Tél. : 22 61 57 57

Phcie RAOUDHA
Située au 4495, Bd de Zio à Hédzranawé, derrière Togo 2000 Tél. : 22 61 39 39

Phcie MAWULE
Bè-Kpota (Anc. pharmacie du rond point Gakpoto) Tél. : 22 27 11 21

Phcie MAËLYS
1688, Bd Malfakassa, Bè-Kpota en face de NETADI Tél. : 22 27 60 19

Phcie BETHEL
Sur la route d'Adidogomé Tél. : 22 25 23 70

Phcie BESDA

A Adidogomé-Aménopé, route de Kpalimé Tél. : 22 51 05 29

Phcie MAGNIFICAT
Aflao Sagbado Yokoé, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoé Tél. : 91 43 74 22

Phcie du POINT E
506, rue 129 Aflao Gakli (Kinité Gomé), à Djidjolé dans le von de la pharmacie Djidjolé Tél. : 22 51 91 71

Phcie SOLIDARITE
Sur la rue Avédji-Vakpossito, près de la station TOTAL Totsi Tél. : 22 50 37 07

Phcie EL SHADAÏ
Face Ecole de Théologie (ESTAO) Tél. : 22 51 44 25

Phcie MATHILDA
Sur la route Patasse-Lomégan, près de ODEF Tél. : 22 51 15 34

Phcie DE LA VICTOIRE
Avédji Wéssomé, voie douane Adido-gomé-carrefour Limousine (Après les rails) Tél. : 22 45 74 92

Phcie ORCHIDEE
Sur la rue de l'hôtel « LLéo 2000 », quartier Adidoadin Tél. : 22 47 42 87

Phcie ADONAI
Face Fil ô Parc (ex - hôtel la Plantation) à Agoè-Nyivé Tél. : 22 50 04 05

Phcie CHARITE
A côté du CEG d'Agoè-Nyivé Tél. : 22 25 12 60

Phcie SHALOM
A Agoè-Cacavéli, non loin de BKS sur la route Agoè-Adidogomé Tél. : 22 51 87 60

Phcie EMMAÜS
Sur la route de Mission-Tové, à côté du Bar Solidarité Tél. : 22 40 25 04

Phcie de l'EDEN
Route d'Aného, face cité Baguida Tél. : 22 27 53 55

Phcie AVEOPOZO
A côté de la place publique d'Avépozo Tél. : 22 27 04 86

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la nouvelle gestion du domaine Internet national «*.tg*», il est organisé **le 27 juillet 2016 à l'hôtel Sancta Maria à partir de 08 h 30**, une journée d'informations et d'échanges sur les opportunités d'affaires autour de l'usage des noms de domaine en «*.tg*».

Cette rencontre destinée aux sociétés et personnes désireuses d'exercer une activité de commercialisation de noms de domaines en «*.tg*» sera l'occasion pour les potentiels bureaux d'enregistrement ou Registrar de cerner les contours de cette activité.

Les inscriptions peuvent être adressées par e-mail à **tchessi@artp.tg** avec copie à **artp@artp.tg** ou par téléphone au **22 23 63 63**. La date limite des inscriptions est fixée au **lundi 25 juillet 2016 à 10 h 00**. Un e-mail de confirmation d'inscription sera adressé à tous les participants retenus.

La participation est gratuite.

Ceci est un communiqué de l'ART&P

Par Bill-Richard AKAKPO

SOLUTION N° 73

Suit le Curriculum

S	T	A	T	E
S	T	A	D	E
S	T	A	G	E
E	T	A	G	E
E	T	A	P	E
E	T	A	I	E
E	T	A	I	T
O	T	A	I	T
O	S	A	I	T
O	S	A	N	T

N° 621

Par D. KANKPE

[illegible]

LE MOT CACHE →

SOLUTION N° 620 : MONODEPARTEMENTAL.

Par Bill-Richard AKAKPO

SOLUTION DU JEU N° 70

4. Un ancien président togolais
5. Glisser avec des Roller
6. Créancier

4 5 6

			E	P	P			
			Y	A	R			
1	A	M					U	R
2	A	U					E	R
3	A	M					E	S
			M	E	U			
			A	R	R			

			4	5	6			
			E	P	I			
			N	R	R			
1	R	E	V	E	R	E	R	
2	P	U	I	S	E	E	S	
3	P	A	R	S	E	M	E	
			O	E	L			
			N	E	S			

Par D.
KANKPE

SOLUTION N° 625

	=	
	=	
	=	
	=	

					=	32
					=	36
					=	23
					=	30
					=	25

27	33	28	28	30
---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

	=	7
	=	5
	=	6
	=	4

SOLUTION N° 622

- 1- Le fourneau.
- 2- Le manche droit de la camisole.
- 3- Le foulard.
- 4- Le contenu de la marmite.
- 5- Le manche du thermos.
- 6- Le bras du thermos.
- 7- Le bas de la tasse.

AT UN HEADQUARTERS IN NEW YORK

Prime Minister Klassou presents Togo’s review on sustainable development implementation

The Ministerial Session of the High-Level Political Forum on Sustainable Development was opened in New York, USA on 18th July 2016 under the theme : “Ensuring that No One is Left Behind”. On 20th July, the Togolese Prime Minister, Dr Komi Selom Klassou presented Togo’s review of sustainable development implementation targeted at poverty alleviation.

The international community set the Millennium Development Goals (MDGs) in 2000 to build a better world for the welfare of the populations. At the end of the year 2015, the deadline set by the United Nations, major challenges still remain to take up. Therefore, the international community defined a new agenda for the Sustainable Development Goals (SDGs) by 2030. Focusing on growth, prosperity and sustainability, the new programme includes 17 goals aiming at mitigating poverty in all its forms. In Togo as in many other countries, there remains a lot to do despite the noteworthy effort made. Hence, Togo has committed itself to embarking on a bold development programme. It was then appointed as a pilot country to take an

active part in the setting of the 2030 agenda for sustainable development. Subsequently, it volunteered to present its national review of sustainable development implementation by 2030 on 20th July 2016 at the UN Headquarters in New York. In his report, the Togolese Prime Minister Klassou recalled the socio-political upheavals that shook the country from 1990 to 2005 with serious economic consequences leading to acute poverty. In 2006, thanks to the normalization of the political situation, international cooperation resumed and the development partners were back. This led to the implementation of various socio-economic projects and programmes. They include the Accelerated

Growth and Employment Promotion Strategy (SCAPE) planned for 2013-2017, the creation of the National Fund for Inclusive Financing (FNFI) as well as the Community Emergency Development Programme (PUDC) backed by the United Nations Development Programme (UNDP) and whose goal is to enhance the living conditions of the vulnerable populations and contribute to the achievement of the SDGs. Prime Minister Klassou particularly

stressed on Togo’s strong will to carry out the economic reforms through priority projects. Thus, he called upon the partners for strong regional and international partnership in order to marshal forces to muster the necessary resources for the successful implementation of the sustainable development agenda in the world for the sake of mankind.

Célestine Tanty
AGBONON

REINFORCEMENT OF FOREST CONTROL

Legal procedures debated

Prosecutors and judges exchanged opinions on the forest code and the training programme in legal procedures for the forest wardens. It was in Notsè last Tuesday. The objective is to put a brake on the increasing and rapid degradation of the forest resources resulting from human activities exacerbated by the bad effects of climate change. Face to this worrying situation, Togo Government has decided to set up a policy for lasting and sound management of forest resources. The forest wardens are tasked to control the efficient implementation of this policy. In this process, it has become necessary to elaborate a document for

forest control procedure for the benefit of the different actors in the control chain. The objective is to increase awareness and information on regulations to reinforce control for lasting management of forest resources in Togo. For the General Secretary at the Environment and Forest Resources Ministry, El Hadj Sama Boundjouw, deputizing for his Minister on the occasion, the workshop was a capacity building session to enable actors to implement regulations in force to punish or deter those who will fail to observe the law. The General Secretary of the Ministry of Justice and Relations with State Institutions, Mr. Komlan Aworou Missité, on behalf of his Minister, observed that the meeting was the beginning of the fight and synergy of actions for the environment preservation and protection in Togo.

Godwin Kotè
AGUETON

PROJET D'AMENAGEMENT URBAIN DU TOGO PHASE II (PAUT II)
CAMPAGNE DE RECRUTEMENT
Pour le Personnel de Chantier
Date : Du 01-07-2016 au 31-07-2016
Pour le compte du projet
AMENAGEMENT DU 4° LAC ET
ASSAINISSEMENT DES QUARTIERS PERIPHERIQUES
MARCHE N° 00239 (LOT I) – 00240 (LOT II) – 00241 (LOT III)/2016/AOO/MAEH/T/UE
(AOI N° 011/2015/MER/PRMP/DA du 05/06/2015)
ATTRIBUTAIRE : Groupement EIFFAGE GENIE CIVIL - G.E.R.Travaux Publics
Chef de file : EIFFAGE GENIE CIVIL

REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE

PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE GOUVERNANCE MINIERE

FINANCEMENT : CREDIT IDA N° 5735-TG

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANT - SELECTION DE CABINET)

AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE GOUVERNANCE MINIERE (PDGM)

EXERCICES 2016 – 2017

AMI N° 006/2016/MME/CAB/PDGM du 20 juillet 2016.

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a sollicité et reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du «Projet de Développement et de Gouvernance Minière (PDGM)», et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour régler des missions de services de consultants.

2. Les Services de consultant («les Services») ont pour objet de permettre à un consultant externe au projet (cabinet) d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière réelle du Projet, en validant la régularité et la sincérité des comptes à la fin de chaque exercice fiscal et en s'assurant que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet.

3. La durée de la mission par exercice est estimée à 30 hommes/ jours par an pour une période de deux (2) ans (Les premiers états financiers devront inclure les dépenses effectuées sur le fonds de préparation du projet).

4. L'UEP du PDGM/Ministère des Mines et de l'Energie invite à présent les cabinets éligibles («Consultants») ayant une expérience confirmée dans les domaines identifiés ci-dessus, à manifester leur intérêt à fournir la prestation décrite ci-dessus. Les Cabinets intéressés doivent fournir les informations et documents ci-après indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services :

- Brochures, prospectus,
- Qualifications pour exécuter les services ;
- Références dans les missions similaires au cours des dix (10) dernières années ;
- Références des clients ;
- Carte d'opérateur économique en cours de validité ou toute autre pièce équivalente ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation d'inscription au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ,

- Quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois.

5. Les critères de sélection du cabinet sont les suivants :

a) Critères de présélection éliminatoires

- Etre régulièrement et légalement constitué et spécialisé dans le domaine d'audit comptable et financier (**critère éliminatoire**)
- Etre régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF (**critère éliminatoire**) ;
- Disposer d'au moins deux associés dont le principal (ou associé gérant) est un expert-comptable diplômé disposant d'au moins dix (10) années d'expérience et inscrit au tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF (**critère éliminatoire**)
- Disposer d'au moins trois collaborateurs techniques permanents ayant plus de 5 ans d'expérience en audit financier (**critère éliminatoire**)

b) Critères de sélection

- Missions d'audit financier et comptable réalisées de façon générale au cours des dix (10) dernières années ; 20 points
- Missions d'audit financier et comptable réalisées pour des projets de développement au cours des cinq (5) dernières années; 40 points
- Missions d'audit financier et comptable réalisées pour des projets financés par la Banque Mondiale au cours des cinq (5) dernières années ; 40 points

6. Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque Mondiale : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs, de Janvier 2011 et révisées en juillet 2014 qui décrit les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

7. Une liste restreinte de six (06) consultants présentant au mieux les qualifications requises sera constituée. Et un consultant sera sélectionné suivant la méthode de «Sélection au Moindre Coût (SMC)» telle que décrite dans les Directives de Consultant.

8. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes : de lundi à vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 (heures GMT).

9. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être livrées en trois (03) exemplaires (1 original + 3 copies) à l'adresse suivante (en personne, par courrier ou par e-mail), au plus tard le 10 août 2016 à 10 heures précises, heure locale :

Ministère des Mines et de l'Energie
Secrétariat PRMP, Rue des Hydrocarbures en face de Air Liquide
Numéro de bureau : Secrétaire de la PRMP Porte N° 105
Ville : Lomé ; Pays : TOGO
Numéro de téléphone : (00228) 22 20 07 62 /22 42 52 55 Email : pdgm.mme@gmail.com

N.B. : Seuls les Consultants présélectionnés seront consultés

La Personne Responsable des Marchés Publics

Lidaouwessodjolo BATCHASSI

AVIS DE RECRUTEMENT

Le CABINET Universal Audit & Consulting recherche pour un GROUPE industriel et commercial de la place un Comptable-Gestionnaire (Responsable Financier et Comptable) dont le profil est le suivant :

Profil du Responsable Financier et Comptable

Responsabilités

Sous l'autorité du Directeur Général, le Responsable Financier et Comptable (homme ou femme) sera en charge des fonctions administratives, financières, budgétaires, comptables et de contrôle financier de toutes les entreprises du Groupe.

Profil

- Avoir une formation universitaire de base dans le domaine de la comptabilité et de la gestion (niveau BAC + 4)
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans la gestion comptable et financière dans une grande entreprise commerciale ou industrielle
- Etre de nationalité togolaise
- Avoir entre 30 et 45 ans d'âge.

Exigences

- Maîtrise de la langue française ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point) ;
- Habileté d'utilisation de l'internet comme outil de communication ;
- Etre un(e) bon(ne) communicateur(trice) ;
- Etre d'une bonne moralité ;
- Etre capable de prendre des initiatives ;
- Etre capable de travailler minutieusement et avec rigueur (travail sur les détails) ;
- Etre disposé (e) à travailler en équipe et sous pression.

Atouts

- Expérience de travail avec maîtrise du logiciel de gestion financière SAGE SAARI ;
- Maîtrise de l'anglais (écrit et parler) ;

Tâches spécifiques

Le comptable-gestionnaire :

- Veille à la validation des pièces justificatives comptables de qualité ;
- Seconde le Directeur Général dans les activités de planification et de budgétisation ;
- Assure le fonctionnement du système de suivi financier, comptable et informatisé ;
- Veille aux respects des procédures de gestion financière (éligibilité, efficacité des dépenses) dans toutes les activités du Groupe
- Supervise et contrôle les transactions caisses et banques de toutes les entreprises du Groupe
- Maîtrise le système comptable OHADA
- S'assure de la bonne imputation des pièces comptables et la saisie dans le logiciel SAGE SAARI ;
- S'assure de la gestion des immobilisations du Groupe
- S'assure de la bonne gestion des stocks du Groupe.

Pièces à fournir

- Une lettre de motivation manuscrite ;
- Un curriculum vitae daté et signé avec la mention « je certifie en toute conscience que les informations fournies sont exactes » ;
- Deux lettres de recommandation avec mention des Coordonnées (Nom, Prénoms, Tél, adresse mail des personnes) ;
- Des copies certifiées conformes de l'acte de naissance et de nationalité ;
- Des copies certifiées conformes des diplômes ;
- Des attestations des expériences professionnelles acquises ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- Toutes autres pièces jugées utiles ;

Les candidatures seront adressées à Monsieur l'Associé Gérant du :

Cabinet Universal Audit & Consulting

1138, Bd Jean Paul II à côté de la Station Service SHELL Nukafu
10 B.P. 10248 Lomé 10 Lomé-TOGO
Tél. : 22 26 77 78
Ou par email : universal_wca@yahoo.fr

AVIS DE RECRUTEMENT

Le CABINET Universal Audit & Consulting recherche pour un GROUPE industriel et commercial de la place un Auditeur Interne dont le profil est le suivant :

Profil de l'Auditeur Interne

Responsabilités

Sous l'autorité du Directeur Général, l'Auditeur Interne (homme ou femme) sera en charge des fonctions d'audit interne au sein du Groupe.

Profil

- ✓ Avoir une formation universitaire de base dans le domaine de l'audit, comptabilité et de la gestion (niveau BAC + 4)
- ✓ Avoir une expérience d'au moins 3 ans comme auditeur interne dans une structure importante
- ✓ Etre de nationalité togolaise
- ✓ Avoir entre 30 et 45 ans d'âge

Exigences

- ✓ Maîtrise de la langue française ;
- ✓ Capacité d'analyse et de synthèse ;
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point) ;
- ✓ Habileté d'utilisation de l'internet comme outil de communication ;
- ✓ Etre un(e) bon(ne) communicateur (trice) ;
- ✓ Etre d'une bonne moralité ;
- ✓ Etre capable de prendre des initiatives ;
- ✓ Etre capable de travailler minutieusement et avec rigueur (travail sur les détails) ;
- ✓ Etre disposé (e) à travailler en équipe et sous pression.

Atouts

- ✓ Expérience de travail avec maîtrise du COSO
- ✓ Maîtrise de l'anglais (écrit et parler) ;

Tâches spécifiques

- L'Auditeur Interne doit:
- définir la stratégie d'audit interne du GROUPE et la mettre en œuvre ;
 - produire des rapports d'audit interne suivant une périodicité au moins trimestrielle et les transmettre au Directeur Général

En rapport avec la Direction Générale l'Auditeur interne devra :

- identifier les dysfonctionnements au niveau du Groupe ainsi que leurs conséquences et proposer des solutions à la Direction Générale pour y remédier ;
- conduire des missions de contrôle opérationnel de terrain afin de s'assurer que les procédures sont respectées et que les activités du Groupe se déroulent de manière satisfaisante.

En rapport avec le Responsable Financier et Comptable du Groupe:

- travailler en collaboration avec les auditeurs externes;
- s'assurer de la mise en œuvre des recommandations des audits externes;
- apprécier a posteriori et par sondage, les transactions financières faites par le Groupe, en s'assurant de leur opportunité, de leur régularité et des niveau de risques, fraudes et corruptions éventuelles ;
- établir un rapport d'audit interne trimestriel sur les missions effectués au cour de la période, ledit rapport devra être disponible dans les 15 jours qui suivent la fin du trimestre.

Autres diligences :

- apporter un appui technique et des conseils dans les domaines suivants : gestion financière, système de contrôle de gestion;
- exécuter toutes missions qui pourraient s'avérer nécessaires à la bonne marche du Groupe.

Pièces à fournir

- ✓ Une lettre de motivation manuscrite ;
- ✓ Un curriculum vitae daté et signé avec la mention « je certifie en toute conscience que les informations fournies sont exactes » ;
- ✓ Deux lettres de recommandation avec mention des Coordonnées (Nom, Prénoms, Tél, adresse mail des personnes);
- ✓ Des copies certifiées conformes de l'acte de naissance et de nationalité ;
- ✓ Des copies certifiées conformes des diplômes ;
- ✓ Des attestations des expériences professionnelles acquises ;
- ✓ Un casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- ✓ Toutes autres pièces jugées utiles ;

Les candidatures seront adressées à Monsieur l'Associé Gérant du :

Cabinet Universal Audit & Consulting

1138, Bd Jean Paul II à côté de la Station Service SHELL Nukafu
10 B.P. 10248 Lomé 10 Lomé-TOGO
Tél : 22 26 77 78
Ou par email : universal_wca@yahoo.fr

AVIS DE DECES

Nana Ané Ohiniko Quam Dessou XV, roi des minas
Togbé Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel de la ville d'Aného
Les familles Sanvee, Lassey, et Tychus-Lawson
MM. Elliott Latévi Atcho Lawson, Béné Boévi Lawson, Peko Anani Lawson, Evans Anoumou Lawson Mme Delali Nadou Lawson
Ont les enfants de Godi Messan Lawson
Ont la douleur d'annoncer le décès de :



Regina Akua Kuamba SANVEE, épouse Woolley TYCHUS-LAWSON
Institutrice à la retraite
Survenu à Lomé le 8 juillet 2016 dans sa 96^e année

PROGRAMME DES OBSEQUES
Vendredi 29 Juillet 2016
18 h 30 - 20 h 30 : Veillée de chants et de prières au temple méthodiste Salem de Hanoukopé
Samedi 30 juillet 2016
07 h 30 - Levée de corps
08 h 00 - Culte au temple méthodiste Salem suivi de l'enterrement au cimetière d'Adjido à Aného
Les salutations d'usage seront reçues dans la maison familiale de la famille Sanvee à Sanvee Condji.

AVIS DE DECES

Guin Fiogan Sedégbé Folly-Bébé XV, roi du peuple Guin
Togbui Michel Sassou Dravie-Anyron IV, chef du canton d'Anyron-Kopé
Togbui Edmond Kodjo Héloù Sedzro IV, chef du canton d'Agoè-Nyivé
Togbui Kponve Alofa, chef du canton d'Agoègan
M. Dovi Agbéto Blaise, chef de la famille Dovi et les enfants de la défunte : Ayélé, Marie, Marguérite, Généviève et Papavi
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



Veuve AMEDEGNATO Akpé Pauline, née DOVI
dite
«Maman couture»
Enseignante à la retraite
Endormie dans le Seigneur au CHU Sylvanus Olympio le 04 juillet 2016 à l'âge de 82 ans.

PROGRAMME

Vendredi le 22 juillet 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants corps présent à Agoè Sorad Von en face de la CEET à coté du BAR Jerusalem.
Samedi le 23 juillet 2016
08 h 30 : Levée du corps et messe d'enterrement en l'église Marie-Théotokos d'Agoè Nyivé, suivies de l'inhumation au cimetière familial d'Agoègan (Préfecture de Lacs)
Dimanche 24 juillet 2016
08 h 30 : Messe de sortie de deuil et d'action de grâces dans la même église (Marie-Théotokos d'Agoè Nyivé)
Maison mortuaire : Maison Amédégnato à Agoè Nyivé SORAD (maman 2 x 5) von en face de la CEET à côté du Bar Jerusalem.

REMERCIEMENTS



Doyen Mavor Michel AGBODAN
Professeur agrégé des sciences économiques et de gestion à l'Université de Lomé
Rappelé à Dieu le 17 juin 2016 à l'âge de 80 ans.

Selon la volonté du Doyen Agbodan Michel qui a désiré que ses obsèques se tiennent dans l'intimité familiale, une volonté que nous avons respectée dans l'amour, l'enterrement a eu lieu à Agbodan-Kopé le 24 juin 2016.

La famille Agbodan vous remercie du fond du cœur pour votre compréhension et vos marques de sympathie et d'affection.
La messe de trentaine sera célébrée en l'église catholique Notre Dame de la Rédemption de Be-Klikamé **Dimanche 24 juillet 2016 à 8 h.**

Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église.

AVIS DE DECES

Togbui Adjabli Anthony V, Dufia d'Adafienu- Ghana
Togbui Kinvi Allyn Afanou d'Agbodrafo-Togo
La famille Timothy Agbetsiafa Anthony
La famille Allyn d'Agbodrafo
Les enfants du défunt :
- Edith, Noé, César, Koffi, Odile, Esther, Judith, Sarah, Mafo, Mamanvi, Délassi, Momo, John et Abel
Ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de :



Michel Kwami ANTHONY
Survenu le mardi 14 juin 2016, à Lomé, dans sa 98^e Année

PROGRAMME DES OBSEQUES
Jeudi 21 juillet 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt corps présent
Vendredi 22 juillet 2016
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Culte d'enterrement dans la maison du défunt à Akodesséwoa

NB : Les salutations d'usage seront reçues au domicile du défunt après l'enterrement.
Dimanche 24 juillet 2016
09 h 00 : Culte d'action de grâces au Temple EEPT d'Akodesséwoa
Maison mortuaire : Domicile du défunt, juste avant les feux tricolores d'Akodesséwoa

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Oluké Dodji Dabida III, chef du canton d'Otadi
Oluké Amelamessi Koffitsé, chef de la famille Keoula
Togbui Valentin Ayao Ame Adénon, chef du quartier Tokoin-Doumassessé
Le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières
Eckankar - Togo
Les familles parentes, alliées et amies Profondément touchés par les marques de sympathie, d'attention et de soutien matériel et spirituel que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très cher et regretté :



Jean Yao KEOULA
Ingénieur Forestier
Ancien directeur national de la Protection, du Contrôle et de l'Exploitation de la Flore à la retraite, Officier de l'ordre de mérite
Rappelé à Dieu le 02 juillet 2016 au CHU Campus de Lomé à l'âge de 73 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 22 juil. 2016
18 h 30 : Heure de l'amitié Eck Sous l'appâtame dans la maison mortuaire domicile du défunt à Tokoin Doumassessé, 959, Boulevard de la Kara, maison Keoula

Samedi 23 juil. 2016
08 h 00 : Levée du corps
08 h 30 : Office du souvenir Eck suivi de l'inhumation au cimetière municipal de Bè Kpota

Les salutations d'usages seront reçues à la maison mortuaire domicile du défunt.

AVIS DE DECES

Togbé Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel de la ville d'Aného
Asafo Tsé, Premier ministre traditionnel du trône d'Agbodrafo
M. d'Almeida Kaosi, régent d'Agagandji, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants
Togbui Afatsawo Wogomebu, chef quartier d'Ablogamé
La famille Lawson-Avla Kutevi Apla d'Agbodrafo
La famille Lawson-Avla Latévi Ankra d'Agbodrafo
La famille Lawson-Avla de Latevi-Condji (Bénin)
M. Lawson-Avla Fessou dit «Amouzou», son épouse, ses frères, sœurs et leurs enfants
La communauté LAURA VICUNA d'Ablogamé
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur cher et regretté :



LAWSON-AVLA Michel Mawuto Agbezudo Latékoé
Commerçant à la retraite
Rappelé à Dieu le 03 juillet 2016 dans sa 83^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir prendre part aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 29 juil. 2016

18 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt sis au carrefour Ablogamé-Komsapé situé derrière le siège social du Groupe Ecobank

Samedi 30 juil. 2016

07 h 00 : Levée du corps
08 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique Maria Auxiliadora de Gbényedzi, suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota
Dimanche 31 juil. 2016
08 h 00 : Messe d'action de grâce en la même église.

MESSE ANNIVERSAIRE 1981-2016



Georges COMLAN-CATARIA
1909-1981.

Cher Papa, ii y a 35 ans tu nous as quittés
En ce jour d'anniversaire, tous ceux qui t'ont connu et aimé sont conviés à la messe d'action de grâces qui sera célébrée le dimanche 24 juillet à la cathédrale du Sacré-Cœur de Jésus de Lomé à 10 heures.

AVIS DE DECES

Togbui Anène Kodjo, chef du quartier Akodésséwa-Kpota (Dangbui N° 2)
Togbui Agbanto Aboki de Kéta-Agbantokopé
Togbui Victor Hola Kpodra IV, chef du canton de Togblékopé
M. Agbégbinou Agossou Jean Claude à la Société «Le Croustillant» à Lomé
La famille Dogbé Agbégbinou de Lomé et Kéta-Agbantokopé
La famille Noudjrodou de Lomé et Kéta-Badougbe
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



AGBEGNINOU Agossé Jacques
Survenu le vendredi 15 juillet 2016 au CHU Sylvanus Olympio dans sa 51^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 22 juil. 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt
Samedi 23 juil. 2016
06 h 45 : Levée du corps suivie de la messe d'enterrement en la paroisse Dominique Savio d'Anfamé, suivie de l'enterrement au cimetière de Bè-Kpota
Maison mortuaire : Domicile du défunt sis à Akodesséwa-Kpota derrière le bar Boubou Dancing.

AVIS DE DECES

Gé Fiogan Sedégbé Folly-Bébé XV, roi du peuple Gè à Glidji
Togbé Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel de la ville d'Aného
M. Gbadoe-Zoun Kangni, régent du canton d'Aklakou
M. Gbadoe Assion Vitus, enseignant et directeur de société à la retraite à Lomé, chef de la famille Gbadoe
Mme Koumako-Gbadoe Ayélé Amélie à Paris, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants.
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



GBADOE EKOUE Jean Jacques (J.J.)
dit «Parent»
Douanier à la retraite à Lomé
Rappelé à Dieu le 26 juin 2016 au CHU-Campus à l'âge de 61 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 22 juil. 2016
18 h 30-20 h 30 : Veillée de prières et de chants en la paroisse Méthodiste Salem de Hanoukopé (corps présent)
Samedi 23 juil. 2016
06 h 00-09 h 00 : Levée du corps pour Aného
Culte d'enterrement en l'église Méthodiste Ebénézer d'Aného suivi de l'enterrement au cimetière d'Adjido à Aného
Maison mortuaire : Maison Gbadoe Ekoué Jean Jacques, rue en face de Togocel Agoé, 2^e rue à droite, 2^e maison à gauche.

AVIS DE DECES

M. Abalo Kossivi Antoine, professeur de CEG/AENS à la retraite à Atakpamé
Mme Abalo Kossiwa Antoinette, épouse Amegandjin, sage-femme d'Etat à la retraite à Lomé
Mme Abalo Yawavi Bouty Léocadie, épouse Agboka, coordinatrice du Projet PDC à Lomé
M. Abalo Doufa Kokou Fortuné, chef division de la métrologie à la DCML à la retraite, directeur de la métrologie et de la technologie à UQMS-Togo
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



ABALO Rosalie, née KASSEGNÉ
Survenu au CHU Campus le 26 juin 2016 dans sa 92^e année.

PROGRAMME

Vendredi 22 juil. 2016
18 h 30-20 h 00 : Veillée de prières et de chants en la chapelle Ebénézer des Assemblées de Dieu de Djidjolé (corps présent dans la maison mortuaire)
Samedi 23 juil. 2016
06 h 00-08 h 00 : Chapelle ardente en la maison mortuaire
08 h 00-10 h 00 : Culte d'enterrement, d'action de grâces et de sortie de deuil en la maison mortuaire
10 h 00 : Inhumation au cimetière communale d'Aflao-Gakli
Maison mortuaire : Maison Agboka, derrière la maison Tidjani, quartier Totsi.

AVIS DE DECES

Togbui Zoumekey Akakpo II, chef du canton de Vo-Koutime
M. Séwonou Missewou, chef de la famille Séwonou
M. Séwonou Apemassi Koffi, opérateur économique à Atakpamé
Le commissaire-lieutenant-colonel Komi Michel Amegnan en Service à la direction des services des Forces Armées Togolaises
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée mère, tante et grand-mère :



Veuve Sara Kayivi SEWONOU Apemassi, née AGBO AFANOU AGOTEKO
Ménagère à Soko-Hagoumé (préfecture de Vo)
Pieusement endormie dans le Seigneur le 3 juillet 2016 dans sa 106^e année

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 22 juillet 2016
20 h à l'Aube : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte à Soko-Hagoumé
Samedi 23 juillet 2016
08 h 00 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement sous l'Apatam, suivie de l'inhumation au cimetière familial
Maison mortuaire : Maison Séwonou à Soko-Hagoumé
NB : Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement dans la maison mortuaire.

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Kouméa
Le chef du village de Sédina (Kouméa)
La famille Boukpeti de Kouméa-Sédina
La famille Katakpe de Kouméa-Sédina
Mme Boukpeti Maguilawé Elisabeth, au GTA-C2A VIE à Lomé, ses frères et sœurs
Mme Tchonda Abidé Gisèle, épouse Wissi, à Lomé et son époux
Mme Badjalimbé Solim, épouse Ouro-Gbélé Sani à Lomé et son époux
Les familles parentes et alliées, Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors de la maladie et du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :



BOUKPETI P'niwé Antoinette
Aide-soignante à la retraite
Survenu au CHU - Sylvanus Olympio de Lomé le mardi 28 juin 2016 dans sa 68^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 22 juillet 2016
20 h 00 - 22 h 00 : Veillée de prières et de chants en la chapelle de Kouméa-Sédina, face à la maison Thomas Boukpeti
Samedi 23 juillet 2016
05 h 00 - 07 h 30 : Exposition du corps au domicile de la défunte à Kouméa-Sédina, Maison Thomas Boukpeti
08 h 00 : Départ du cortège funéraire pour l'église Notre Dame de la Paix de Kouméa
09 h 00 : Messe d'enterrement suivie de l'inhumation au cimetière de Sédina
Les salutations d'usage seront reçues après l'inhumation dans la maison mortuaire, Maison Thomas Boukpeti
Dimanche 24 juillet 2016
07 h 00 : Messe d'action de grâces pour le repos de l'âme de la défunte et de sortie de deuil en la même église (l'église Notre Dame de la Paix de Kouméa)
14 h 00 : Danse So.

AVIS DE DECES

Le régent du trône de Togo-ville
La famille Dovi Apéléty de Dokumé à Togoville, Lomé et Accra
L'Association familiale des descendants de Dovi Apéléty
Veuve Anti Akuwa Marie Apéléty, née Tokpli, ancienne revendeuse au grand marché de Lomé
Mme Constance Abra Apéléty Derman, fonctionnaire du Programme des Nations Unies (PNUD) à Lomé, ses frères et sœurs, leurs conjoints et enfants
Les familles parentes, alliées et amies,
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur fils, frère, oncle, époux, père, beau-père et grand-père :



Joseph Antoine Amouzou APELETE, dit «Fo Jo»
Ancien chef du personnel de l'ex-Office des Produits Agricoles du Togo (OPAT), à la retraite.
Survenu le dimanche 17 juillet 2016 au CHR de Lomé Commune, dans sa 88^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES.

Jeudi 21 juillet 2016
18 h 30 : Messe-veillée en l'église Saint Augustin d'Amoutivé
Vendredi 22 juillet 2016
06 h 00 : Chapelle ardente au domicile du défunt
07 h 30 : Levée du corps.
08 h 00 : Messe d'enterrement en la même église.
Inhumation à Togo-ville après la messe.
Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire après l'enterrement.

Maison mortuaire : Maison Apéléty à Bè Kpéhénou, A côté de la résidence Kombléota «Villas les jumelles» Non loin de SANILI MOTO sur le Boulevard Notre Dame des Apôtres à Kpéhénou.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Les familles KAPOU et GNORONFOUN d'Aklakou
Les familles AMEGANVI de Kpélé Kponvié et EDOH d'Avévé
M. KAPOU Théophile Kossi René, directeur général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ses frères et sœurs, leurs épouses, époux et enfants
Mme AMEGANVI Akuwa Rose, ses frères, sœurs, leurs épouses, époux et enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



KAPOU Akoko Josiane
dite « Davi »
Etudiante à l'Institut Supérieur de Droit et d'Interprétariat (ISDI) de Lomé
Survenu le mardi 12 juillet 2016 au CHU Sylvanus OLYMPIO dans sa 29^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 22 juillet 2016

18 h 30 - 20 h 30 : Messe veillée en l'église Sainte Marie Goretti de Bè-Kpota (corps présent à la paroisse)

Samedi 23 juillet 2016

08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement en la même église, suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues au cimetière.
Ni gerbe, ni couronne.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Le chef du canton de Lassa (préfecture de la Kozah)
Le chef du village de Lassa-Law Bas (préfecture de la Kozah)
Le chef du village de Lassa-Tchoou (préfecture de la Kozah)
Le chef du village de Dalanda (préfecture de Sotouboua)
M. Palanga, chef de la famille Tcha-Fata, résident à Sokodé
M. Wiyao Tchadé Célestin, chef de la famille Wiyao de Lassa-Law Bas (préfecture de la Kozah)
Dr Wiyao Evalo, premier rapporteur du Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN)
Le chef de la famille Keregué de Lassa-Law Bas (préfecture de la Kozah)
M. Keregué Watou, directeur adjoint du CHR de Sokodé chargé des Ressources Humaines.
Les chefs des familles Ago, Blao, Bleza, Ago Bazaa, Tchaa-Fata, Bilili, Bignazi, Abassa, Palanga, Ekpai, Atakora, Awadé, Douwa, Beke, Adjéti, Karabou et N'goum ;
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de leur sœur, mère, grand-mère et arrière-grand-mère :



Veuve BLEZA Hélène Aboukou, née WIYAO GNAZOU
Survenu à Sokodé, le mercredi 15 juin dans sa 115^e année.

En vous renouvelant leurs sincères remerciements, les familles éplorées vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

A Sokodé

Vendredi 22 juil. 2016
19 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église Christ Lumière de Kpangalam
21 h 00 : Départ du corps pour Lassa-Law Bas, domicile de la famille Wiyao, (préfecture de la Kozah)
Vendredi 22 Juil. 2016

A Lassa-Law

19 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile de la famille Wiyao
Samedi 23 Juil. 2016
06 h 00 : Exposition du corps
09 h 00 - 10 h 00 : Messe d'enterrement à Lassa-Law Bas
10 h 30 : Début de la danse traditionnelle Kabyè Soo et inhumation au cimetière familial à Lassa-Law Bas.

AVIS DE DECES

Togbé Kouevi Zowadan I, chef du village d'Adoukhoué (Anfoin)
La famille Yovodevi d'Anfoin-Adoukhoué
M. Yovodevi Adamah Joseph, directeur de l'Ets Yovadam et Fils
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



YOVODEVI Kossi
dit «Tomoudé»
Cultivateur à Anfoin - Adoukhoué
Survenu à Anfoin le 08 juillet 2016 dans sa 99^e année.

Les obsèques se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 22 juillet 2016

De 20 h à l'aube : Veillée traditionnelle de chants et de danses.
Samedi 23 juillet 2016
06 h 00 : Chapelle ardente
10 h 00 : Levée du corps suivie de l'enterrement au cimetière familial et sortie de deuil
Maison mortuaire : Maison Yovodevi à Anfoin-Adoukhoué.

AVIS DE DECES

Togbé Meto Ahoussan VIII, chef traditionnel d'Agbanakin
Le régent du trône du village de Séwatsrikopé
La collectivité Houessou-Afanougakpe du Togo et du Bénin
M. Houessou Folly Alex, ses frères, sœurs, leurs épouses, époux, et enfants
Révérend pasteur Tchably Chris Raymond, président fondateur de l'église biblique «*Le Bon Paturage*»
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



Diacre HOUSSOU Houessougan Ambroise
Professeur de CEG à la retraite
Survenu le 05 juillet 2016 au CHU Sylvanus Olympio de Lomé à l'âge de 65 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 22 juil. 2016
18 h 30-20 h 30 : Veillée de chants et de prières à Séwatsrikopé maison Folly Houessou
Samedi 23 juil. 2016
06 h 00-07 h 30 : Exposition du corps
07 h 30-08 h 00 : Mise en bière
08 h 00-09 h 30 : Messe d'enterrement suivie de l'inhumation au cimetière familial à Séwatsrikopé.

AVIS DE DECES

Guin Fiogan Sédégbé Folly Bébé XV, chef traditionnel du peuple Guin à Glidji
Togbé Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIII, roi des Mina, chef traditionnel de la ville d'Aného
Nana Ané Ohiniko Quam Déssou XV, roi des Mina, chef traditionnel de la ville d'Aného
M. Messan Serges, son épouse et leurs enfants à Lomé
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très cher et regretté :



Bayard Hyppolite Ayité MESSAN-ZUNYAKPE
dit «*Black Tiger*»
Gestionnaire comptable à la retraite
Survenu à Lomé le 28 juin 2016 dans sa 80^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 22 juil. 2016
18 h 00-20 h 30 : Veillée de prières et de chants au temple Méthodiste Salem de Hanoukopé (corps présent)
Samedi 23 juil. 2016
07 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Culte d'enterrement d'action de grâce et de sortie de deuil au temple Méthodiste Eben-Ezer d'Aného suivi de l'inhumation au cimetière d'Adjido Aného
Les salutations d'usage seront reçues au cimetière après l'inhumation
Maison mortuaire : Maison Messan à Afiao-Sagbado.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Togbui Agokoli IV, chef du canton de Notsè (p/Haho), président des chefs traditionnels du Togo
Togbui Aboua Adovi, chef du canton de Kpédomé Notsè
Les veuves N'Tchougan-Sonou
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par de nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté, père et frère :



N'TCHOUGAN-SONOU Abalo Gogoli Faustine
dit «*Colombo*»
Brigadier chef de police à la retraite
Survenu le 25 juin 2016 à l'âge de 78 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Jeudi 21 juil. 2016
18 h 00 : Messe-veillée de prières suivie des salutations d'usage dans la maison mortuaire à Lomé
Vendredi 22 juil. 2016
20 h 00 : Levée du corps à la morgue
20 h 30 : Veillée de prières et de chants à Notsè Kpédomé
Samedi 23 juil. 2016
08 h 00 : Chapelle ardente dans la maison paternelle à Notsè au quartier Zogbé-Agnimé Kpédomé
08 h 30 : Mise en bière
09 h 00 : Messe de requiem suivie de l'inhumation au cimetière catholique de Kpédomé à Notsè
N.B. : La maison mortuaire : A Lomé est au 216 Rue Abovey Tokoin. Face ODEF Gblossimé.

AVIS DE DECES

Le président de l'Université de Lomé
M. Awi Awaka Fidèle, doyen des familles Awi et Pelitoussim, ses frères, sœurs, leurs époux et leurs enfants à Lomé et Kara
M. Agoura Bertin, régent du village de Tchouwa, ses frères, sœurs, époux et enfants à Kara et Lomé
Mme Kamina Mama, ses sœurs, leurs époux et enfants à Lomé
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du rappel à Dieu de leur très cher et regretté frère, et père :



PELITOUSSIM Essobori
dit «*Esso*»
Cuisinier à l'Université de Lomé
Rappelé à Dieu le 11 juillet 2016 dans sa 54^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Samedi 23 juil. 2016
08 h 00 - 09 h 00 : Exposition du corps à la morgue du CHU Sylvanus Olympio suivie de la mise en bière et de la levée du corps. Enterrement au cimetière d'Agbalépédogan derrière Lomégan.
Les salutations d'usage seront reçues au cimetière après l'enterrement.

AVIS DE DECES

Togbui Ahoomey Zunu Attiabo III, chef du canton de Gbalédzé
Togbui Akoley VI, chef du canton de Kamé
M. Ameboube Mensah, doyen du village de Djaniépé
M. Agbobli Koffi, chef de la famille Agblo
M. Awu Kossivi Marcus à Kpélé Agavé
M. Tsogbe Yawo Cyrille et ses sœurs, Da Martha, Christine et Da Massah à Lomé
Les familles parentes, alliées et amies, profondément touchés par les diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée :



TSOGBE Amaga Rita née KPOVO
Endormie dans le Seigneur le mardi 07 Juin 2016 à Lomé dans sa 101^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 22 juil. 2016
De 20 h à l'aube : Veillée de prières et de chants
Samedi 23 juil. 2016
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique de Kpélé Djanipé suivie de l'inhumation au cimetière dudit village
Dimanche 24 juil. 2016
09 h 00 : Messe d'action de grâce en la même église
Maison mortuaire : Maison Tsogbe Amaga à Kpélé Djanipé.

AVIS DE DECES

La collectivité Kuevi-Akoe La famille Edoth
M. Assiongbon Vovomé Kuéviakoé, directeur du groupe ESIBA, ses frères et sœurs
Les enfants du défunt : Arcaduis, Gilbert en service au Transport routier, Victoire, Siméon, Fidèle et Josué Kueviakoé
Ont le regret d'annoncer le décès de leur très cher fils, frère et père :



Ekué Antoine KUEVIAKOE
Fonctionnaire au Burkina Faso (anciennement Haute Volta) à la retraite
Survenu à Lomé, le 06 juillet 2016 dans sa 85^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES
Vendredi 29 juil. 2016
18 h 30 - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants, corps présent, dans la maison mortuaire
Samedi 30 juil. 2016
07 h 30 : Levée du corps
08 h 00 : Messe d'enterrement, de requiem et d'action de grâce en l'église St Kisito de Tokoin Doumassessé, suivie de l'inhumation au cimetière municipal de Bè-Kpota à Lomé
Maison mortuaire : Domicile du défunt, Maison Ekué Antoine Kuéviakoé, face à l'imprimerie Echos d'Afrique, près du bar 3k, Boulevard Eyadéma à Lomé Tokoin Doumassessé.

AVIS DE DECES

Togbui Gbadoe Zoun Kangni, régent du canton d'Aklakou
Nana Ané Ohiniko Quam-Déssou XV, chef traditionnel de la ville d'Aného, roi des mina
La famille Folly-Adjon d'Aklakou, Pédakomé Mme Bruce Djanliba, épouse Assignon
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



FOLLY-ADJON Anassi
Survenu à Lomé le 16 juillet 2016 à l'âge de 97 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 22 juil. 2016
20 h 00 - 22 h 00 : Veillée traditionnelle à Aklakou à l'entrée de la ville, à côté de la Gendarmerie
Samedi 23 juil. 2016
10 h 00 : Enterrement au cimetière d'Aklakou
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire à Aklakou.

AVIS DE DECES

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine
Le chef des ressortissants du canton de Tcharé à Lomé
Togbui Boniface de Souza, chef du quartier de Kodjoviakopé
La famille Alli Ayaki de Tcharé-Wiyamdé, Lomé et à l'étranger
Mlle Alli Audrey Sita, étudiante à Nantes en France
La famille Pala de Lama-Fèing et Blitta
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



ALLI Koffi Richard Paneybessé
Bibliothécaire au Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine à Lomé
Survenu le 12 juillet 2016 au CHU Sylvanus Olympio à l'âge de 59 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Jeudi 21 juil. 2016
18 h 30 : Veillée-messe en l'église Christ Roi de Kodjoviakopé
Vendredi 22 juil. 2016
08 h 30 : Levée du corps à la maison mortuaire
09 h 00 : Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière de Kodjoviakopé
Dimanche 24 juil. 2016
08 h 00 : Messe d'action de grâce en la même église
Maison mortuaire : Maison Alli Ayaki à Kodjoviakopé.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMS)
REPUBLIQUE DU TOGO

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES
PROJET D'APPUI A L'EMPLOYABILITE ET A L'INSERTION DES JEUNES DANS LES SECTEURS PORTEURS (PAEIJ-SP)

Projet N° : P-TG-IZ0-002

Don N° : 2100155030917 FAD

AMI N° 001/16/MDBAJEJ/CAB/DEJ/PAEIJ-SP
RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ELABORATION DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES ET FINANCIERES.

Le gouvernement de la République Togolaise, représenté par le ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, a reçu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) de la Banque Africaine de Développement (BAD) en vue de financer le coût du Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs, et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour l'élaboration du manuel de procédures administratives, comptables et financières.

1. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- L'Elaboration des manuels de procédures pour les opérations comptables et financières ;
- L'Elaboration des outils et règles de gestion ainsi que la description des tâches, responsabilités, périodicité et événements déclencheurs ;
- La préparation de l'organigramme et le flux de circulation des informations ;
- L'analyse et la limitation des risques inhérents à chaque opération.

2. La Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat; de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, à travers l'Unité de Gestion du Projet PAEIJ-SP, invite par la présente, les consultants (cabinets, firmes,...) intéressés et justifiant de compétences en rapport avec la mission, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). En outre, les Consultants intéressés devront également fournir une lettre de soumission, une brève présentation du cabinet, les statuts juridiques ainsi que toute autre documentation tenant lieu d'attestation de non faillite. Le démarrage de la mission est prévu pour octobre 2016 pour une durée d'un (01) homme/mois. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, édition Mai 2008, révisées en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la banque à l'adresse : <http://www.afd.org>. La sélection au moindre coût sera utilisée. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de le retenir pour la suite du processus. A l'issue de la shortliste (liste restreinte) et pour les besoins de la Demande de Propositions (DP) les consultants retenus devront avoir un personnel clé composé :

i) d'un **Chef de mission** ayant au moins un diplôme BAC +4 minimum en économie,

gestion, finance, comptabilité administration ou diplôme équivalent avec une expérience pertinente concernant les procédures des bailleurs dans le cadre des projets et programmes de développement dont cinq ans dans le domaine de gestion financière des projets/programmes et avoir exécuté au moins deux (02) missions d'élaboration de manuels de projet sur financements des bailleurs de fonds, notamment de la BAD pendant les trois (03) dernières années ;

ii) d'un **Spécialiste Junior** en organisation ayant au moins un diplôme BAC +3 minimum en économie, gestion, finance, comptabilité, administration ou diplôme équivalent avec une expérience pertinente concernant les procédures des bailleurs dans le cadre des projets et programmes de développement dont deux ans dans le domaine de gestion financière des projets/programmes et avoir exécuté au moins deux (02) missions d'élaboration de manuels de projet sur financements des bailleurs de fonds, notamment de la BAD pendant les trois (03) dernières années.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'**ouverture des bureaux de 07 h 00 à 17 h 30, heure locale**. Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés (voir adresse ci-dessous) ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande.

5. Les expressions d'intérêts devront être déposées à l'adresse, mentionnée ci-dessous **au plus tard le 29 juillet 2016 à 10 heures 00 min, heure locale** et porter expressément la mention :

«MANIFESTATION D'INTERETS POUR L'ELABORATION DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES ET FINANCIERES DU PAEIJ-SP»

Adresse :

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du PAEIJ-SP
Unité de Gestion du PAEIJ-SP

Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Villa N° 37 de la Cité OUA, B.P. : 1299 Lomé,
Téléphone : 22 61 07 40 / 23 38 63 55, E-mail : paeijsptogo@gmail.com

Fait à Lomé, le 30 juin 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère
Yawotsè VOVOR

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS
(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMS)
REPUBLIQUE DU TOGO

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES
PROJET D'APPUI A L'EMPLOYABILITE ET A L'INSERTION DES JEUNES DANS LES SECTEURS PORTEURS (PAEIJ-SP)

Projet N° : P-TG-IZ0-002

Don N° : 2100155030917 FAD

AMI N° 002/16/MDBAJEJ/CAB/DEJ/PAEIJ-SP
RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT EXTERNE DU PAEIJ-SP AU TITRE DES EXERCICES 2016-2018

Le gouvernement de la République Togolaise, représenté par le ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, a reçu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) de la Banque Africaine de Développement (BAD) en vue de financer le coût du Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP), et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour la réalisation de l'audit externe du projet exercices 2016-2018.

1. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- L'expression d'une opinion sincère et la préparation de la lettre de gestion ;
- L'élaboration des états de rapprochements et l'analyse des écarts ;
- L'identification des risques liés au contrôle de gestion ainsi que les recommandations ;
- L'utilisation des normes internationales d'audit, acceptable par la Banque.

2. La ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, à travers l'Unité de Gestion du Projet PAEIJ-SP, invite par la présente, les consultants (cabinets, firmes,...) intéressés et justifiant de compétences en rapport avec la mission, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). En outre, les consultants intéressés devront également fournir une lettre de soumission, une brève présentation du cabinet, les statuts juridiques ainsi que toute autre documentation tenant lieu d'attestation de non faillite. Le démarrage de la mission est prévu pour Janvier 2017 pour une durée de trois (03) ans soit trois exercices avec comme clause de poursuite du contrat, l'exigence de validation du rapport d'Audit à la fin de chaque exercice. Pour chaque exercice, la charge de travail est évaluée à 3,5 hommes / mois. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, édition Mai 2008, révisées en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la banque à l'adresse : <http://www.afd.org>. La sélection au moindre coût sera utilisée. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de le retenir pour la suite du processus. A l'issue de la shortliste (liste restreinte) et pour les besoins de la Demande de Propositions (DP) les consultants retenus devront avoir un personnel clé composé :

i) d'un **Expert-comptable** diplômé inscrit au Tableau d'un Ordre des experts-comptables

reconnu justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion des services fiduciaires et d'audit des projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers. En outre, l'Expert devra avoir exécuté au moins deux (02) missions d'audit externes sur des projets financés par les bailleurs de fonds, notamment de la BAD pendant les trois (03) dernières années ;

ii) d'un **Chef de mission** ayant au moins un diplôme de niveau BAC + 5 ou plus en audit et comptabilité ou équivalent, et justifiant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans d'audit financier. En outre, le chef de mission devra avoir exécuté au moins deux (02) missions d'audit externes sur des projets financés par les bailleurs de fonds, notamment de la BAD pendant les trois (03) dernières années ;

iii) d'un Auditeur assistant de niveau BAC + 4 en Comptabilité, Audit, Finance ou équivalent avec une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans avec deux (02) missions d'audit externes sur des projets financés par les bailleurs de fonds, notamment de la BAD pendant les trois (03) dernières années ;

4. Les consultants (cabinets, firmes,...) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux de 07 h 00 à 17 h 30. Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés (voir adresse ci-dessous) ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande.

5. Les expressions d'intérêts devront être déposées à l'adresse, mentionnée ci-dessous **au plus tard le 29 juillet 2016 à 10 heures 00 min, heure locale** et porter expressément la mention :

«MANIFESTATION D'INTERETS POUR L'AUDIT EXTERNE DU PAEIJ-SP, EXERCICES 2016-2018»

Adresse :

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du PAEIJ-SP
Unité de Gestion du PAEIJ-SP

Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Villa N° 37 de la Cité OUA, B.P. : 1299 Lomé,
Téléphone : 22 61 07 40 / 23 38 63 55, E-mail : paeijsptogo@gmail.com

Fait à Lomé, le 30 juin 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère
Yawotsè VOVOR

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMS)
REPUBLIQUE DU TOGO

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES
PROJET D'APPUI A L'EMPLOYABILITE ET A L'INSERTION DES JEUNES DANS LES SECTEURS PORTEURS (PAEIJ-SP)

Projet N° : P-TG-IZ0-002
Don N° : 2100155030917 FAD

AMI N° 003/16/MDBAJEJ/CAB/DEJ/PAEIJ-SP
RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE D'ELABORER LE MANUEL DE PROCEDURES DES OPERATIONS
TECHNIQUES DU PAEIJ-SP

Le gouvernement de la République Togolaise, représenté par le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, a reçu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) de la Banque Africaine de Développement (BAD) en vue de financer le coût du Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP), et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour l'élaboration du manuel de procédure des opérations techniques (non financières) au profit du PAEIJ-SP.

1. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- La description des opérations non financières ;
- L'identification et la formalisation des événements déclencheurs ;
- La description des tâches, processus en précisant la fréquence, les responsabilités et acteurs ainsi que les résultats attendus et les délais y relatifs ;
- La prise en compte du flux de circulation de l'information ainsi que le lien des opérations techniques avec les opérations financières.

2. La ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, à travers l'Unité de Gestion du Projet PAEIJ-SP, invite par la présente, les consultants (cabinets, firmes,...) intéressées et justifiant de compétences en rapport avec la mission, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). En outre, les consultants intéressés devront également fournir une lettre de soumission, une brève présentation du cabinet, les statuts juridiques ainsi que toute autre documentation tenant lieu d'attestation de non faillite. Le démarrage de la mission est prévu pour octobre 2016 pour une durée de vingt-cinq (25) hommes / jours de travail. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition Mai 2008, révisées en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la banque à l'adresse : <http://www.afd.org>. La sélection au moindre coût sera utilisée. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de le retenir pour la suite du processus. A l'issue de la shortliste (liste restreinte) et pour les besoins de la Demande de Propositions (DP) les consultants retenus devront

avoir un personnel clé composé :

i) d'un **Expert Senior, Chef de mission** ayant au moins un diplôme de BAC + 5 en agro-économie, économie, gestion, finance, comptabilité, administration ou diplôme équivalent et disposant d'une formation spécialisée en audit avec une expérience de dix ans au moins dans le domaine d'élaboration des manuels d'opérations et avoir exécuté au moins deux (02) missions d'élaboration de manuels de projet sur financements des bailleurs de fonds, notamment de la BAD pendant les trois (03) dernières années ;

ii) d'un **Assistant** ayant un diplôme de BAC +3 minimum en agro-économie, économie, gestion, finance, comptabilité, administration ou diplôme équivalent et disposant d'une formation spécialisée en audit organisationnel avec une expérience de trois ans dans le domaine d'élaboration des manuels d'opérations et avoir exécuté au moins deux (02) missions d'élaboration de manuels de projet sur financements des bailleurs de fonds, notamment de la BAD pendant les trois (03) dernières années.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux de 07 h 00 à 17 h 30. Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés (voir adresse ci-dessous) ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande.

5. Les expressions d'intérêts devront être déposées à l'adresse, mentionnée ci-dessous **au plus tard le 5 août 2016 à 10 heures 00 min, heure locale** et porter expressément la mention :

«MANIFESTATION D'INTERETS POUR L'ELABORATION DU MANUEL DES OPERATIONS TECHNIQUES AU PROFIT DU PAEIJ-SP»

Adresse :
A L'attention de Monsieur le Coordonnateur du PAEIJ-SP
Unité de Gestion du PAEIJ-SP
Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Villa N° 37 de la Cité OUA, B.P. : 1299 Lomé,
Téléphone : 22 61 07 40 / 23 38 63 55, E-mail : paeijsptogo@gmail.com

Fait à Lomé, le 30 juin 2016
La Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère
Yawotsè VOVOR

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE
L'ARTISANAT ET DE L'EMPLOI DES JEUNES
CABINET

Direction de la Jeunesse et de l'Emploi des
Jeunes

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 14 juin 2016

DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'EXPLOITATION DES MAISONS DE JEUNES DU TOGO
(Avis relancé)

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE (AAC) N° : 001/MDBAJEJ/DEL. EXPL°.MJ/2016

1. Le présent avis d'appel public à candidature fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans TOGO-PRESSE n° 9701 du 08 janvier 2016.

2. Le ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes a obtenu des ressources sur le Budget de l'Etat, Gestion 2012 à 2016 afin de financer la construction des Maisons de Jeunes au Togo. Il entend concéder l'exploitation des infrastructures mise en place dans le cadre des Maisons de Jeunes de Lomé, d'Atakpamé, de Kara et de Dapaong à une structure par une convention de délégation de service public. Chaque localité constitue un lot distinct.

3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres avec pré-qualification tel que défini dans le Code des Marchés Publics, et ouvert à tous les candidats éligibles et pré-qualifiés.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du Responsable des Marchés Publics du Ministère du Développement à la Base sis à la villa N° 37 de la cité OUA, Porte n° 017, e-mail : mindevbasemarches@outlook.fr, B.P. : 1299 Lomé-Togo, Tél. : 22 61 40 07 et prendre connaissance des documents de pré-qualification à l'adresse ci-haut mentionnée tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- les conditions légales de l'entreprise ;
- la situation financière de l'entreprise et
- l'expérience de l'entreprise.

Voir les IPC pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier de pré-qualification complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat du Responsable des Marchés Publics du Ministère du Développement à la Base sis à la villa N° 37 de la cité OUA, Porte n° 017, B.P. : 1299 Lomé-Togo, Tél. : 22 61 40 07 contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA**. La méthode de paiement sera par espèce. Le document de pré-qualification sera adressé par « main à main ».

7. Les demandes de pré-qualification devront être soumises à l'adresse ci-après : **Comptabilité du Ministère du Développement à la Base sis à la villa N° 37 de la cité OUA, Porte n° 017** au plus tard le **jeudi, 04 août 2016 à 15 heures 30 T.U** et porter clairement la mention « **Demande de pré-qualification pour la délégation du service public d'exploitation des maisons de jeunes du Togo ; Avis d'appel public à candidatures N° : 001/MDBAJEJ/Dél. Expl°. MJ/2016** ».

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi, 04 août 2016 à 16 heures 00 T.U** à l'adresse suivante : **Salle de réunion du Ministère du Développement à la Base sis à la villa N° 37 de la cité OUA**.

Le Responsable des Marchés Publics
Yawotse VOVOR

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA
BASE, DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE
ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté – Patrie

FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE

RESULTATS DE L'EVALUATION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 0002/16/MDBAJEJ/FNFI/PRMP RELATIF A L'ACQUISITION DE CENT (100)
ORDINATEURS AU FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE

AUTORITE CONTRACTANTE : Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI)

REFERENCE DE LA PROCEDURE
N°0002/16/MDBAJEJ/FNFI/PRMP

DATE DE LA PUBLICATION : 15 mars 2016

OBJET DE LA PROCEDURE : Acquisition de cent (100) or-
dinateurs au Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI)

ALLOTISSEMENT : un.(01) lot

NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES : Dix-sept (17)

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS : aucun

SOUMISSIONNAIRES RECONNUS CONFORMES

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT EN TTC A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANT EN TTC APRES CORRECTION ET AJUSTEMENT	CONFORMITE
1- CITE INFORMATIQUE & TELECOM	43 943 200	44 279 500	Oui
2- GLOBAL CONSULT INGENIERIE	47 200 000	47 908 000	Oui
3- MGM COMPAGNIE Sarl	48 380 000	49 105 700	Oui
4- MICROLINK	49 223 700	49 223 700	Oui
5- GROUPEMENT BLESSING ET/2AB	49 725 200	50 486 300	Oui
6- IDS TECHNOLOGIE	58 944 304	59 828 469	Oui
7- LENAOWO	60 363 400	61 268 885	Oui
8- TECHNO SARL	62 540 000	62 540 000	Oui
9- IP STORE	62 304 000	63 238 560	Oui
10- HITECH INFORMATIQUE	63 143 688	63 617 266	Oui
11- CIS AFRICA	63 443 604	63 919 505	Oui
12- 01 INFORMATIQUE	64 900 000	64 900 000	Oui
13- ICS SARL	66 670 000	67 670 050	Oui
14- STNT	66 848 770	67 851 502	Oui
15- IT NET SERVICES	68 746 800	69 262 401	Oui
16- CFAO TECHNOLOGIES	74 558 418	75 117 606	Oui
17- MAPCOM TECHNOLOGIES	89 557 186	90 452 771	Oui

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISoire

Lot unique : «Acquisition de cent (100) or-
dinateurs au Fonds National de la Finance
Inclusive (FNFI)»
CITE INFORMATIQUE & TELECOM,
BP 10384 Lomé-Togo
Tél. : 22 48 77 46 / 90 11 83 43 53

MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHE

43 943 200 F CFA

PART DU MARCHE SOUMISE A LA SOUS-TRAITANCE : NON APPLICABLE

PRISE EN COMPTE DE VARIANTES : NON APPLICABLE

PROCEDURE DEROGATOIRE : NON APPLICABLE

Visa du Responsable des Marchés Publics

Comlanvi HOUEYOU

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie



UNIVERSITE DE KARA

DU NOUVEAU A KARA

PRESIDENCE

OUVERTURE D'UNE LICENCE PROFESSIONNELLE A LA
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

Vous souhaitez devenir un spécialiste de la décentralisation au service
des collectivités locales ; l'Université de Kara vous offre cette opportunité.

L'Université de Kara, en partenariat avec la Délégation de l'Union Euro-
péenne au Togo, ouvre une **Licence Professionnelle en planification
suivi-évaluation des projets et programmes de développement local**
à partir de la rentrée académique 2016 - 2017.

- Profil d'entrée

- Bacheliers : Bac séries G2, G3, A4, C, D, E, F ou diplôme
équivalent ;
- Travailleurs : Bac toutes séries plus une expérience professionnelle
de 3 ans.

- Profil de sortie : Planificateur-Chef de projet Décentralisation et
Développement local.

**Formation assurée par une équipe pédagogique composée
d'universitaires et de professionnels de renom.**

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Fa.SEG, site
de l'Ex-ENI, Tél. : (+228) 24 45 87 41 ou contacter :

Tél. : (+228) 93 70 14 89

(+228) 22 42 01 37

(+228) 22 42 00 79

Fax : (+228) 26 61 02 56

E-mail : psepdl.uk@gmail.com



INSTITUT AFRICAIN D'INFORMATIQUE REPRESENTATION DU TOGO
(IAI-TOGO)

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ELEVES
INGENIEURS DES TRAVAUX INFORMATIQUES
(PROMOTION 2016-2019)

OPTIONS :

- GENIE LOGICIEL

- SYSTEMES & RESEAUX

Le Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, Chargé de la
Planification du Développement porte à la connaissance du public qu'il est ouvert un concours
d'entrée en 1^{re} année du Cycle «Ingénieur des Travaux Informatiques» options « **Génie
Logiciel** et **Système et Réseaux** » de l'Institut Africain d'Informatique, Représentation du
Togo (IAI-TOGO).

I. **Date du concours** : mardi 09 août 2016 (Au lieu du mardi 02 août 2016 initialement
prévus)

II. **Centres d'écrit** :

- 1- Centre National d'Etudes et de Traitements Informatiques (CENETI) à Lomé ;
- 2- Lycée de Kara I (Kara) à Lama-Kara (Préfecture de la Kozah).

III. **Matières prévues au concours** :

- 1- Techniques d'expression française, durée 2 heures, coefficient 2 ;
 - 2- Anglais, durée 2 heures, coefficient 3 ;
 - 3- Mathématiques, durée 4 heures, coefficient 6.
- ☐ Les termes de référence du concours peuvent être consultés au tableau d'affichage
au CENETI et sur le site web de IAI-TOGO ;
- ☐ La formation est organisée en tronc commun en 1^{re} et 2^e années, la spécialisation
en 3^e année.

IV. **Conditions à remplir** :

- 1- Etre titulaire du BAC II ou être en classe de terminale séries C, D, E, F1 ou F2
- 2- Payer une quittance de cinq mille (5 000) francs CFA.

V. **Pièces à fournir** :

- 1- Une demande manuscrite adressée au Représentant-Résident de l'IAI-TOGO ;
- 2- Une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- 3- Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- 4- Une copie légalisée de l'attestation du BAC II, ou une copie légalisée du relevé du
BAC II au cas où l'attestation n'est pas encore disponible et
- 5- Une quittance de cinq mille franc (5.000) F CFA.

Les dossiers de candidature sont à déposer au secrétariat de l'IAI-Togo au plus tard le
vendredi 05 août 2016 à 17 heures.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Secrétariat de l'IAI-
TOGO dans l'immeuble CENETI, sis à côté de la CEB, derrière les bâtiments de
SUNU Assurance et l'UTB Circulaire à Nyékonakpoè ou téléphoner au 22 20 47 00
/ 22 22 13 62 / 22 21 27 06.

E-mail : iaitogo@iai-togo.com, iaitogo@yahoo.fr , site web : www.iai-togo.com -
Lomé-TOGO.

DU 16 AU 30 JUILLET

**DES PRIX
MIS EN
LUMIERE**

**LES BONNS PLANS
LUMINAIRE !**

APPLIQUE À PARTIR DE
4 500 FCFA

C.C.T | Batimat
TOUT POUR LA MAISON, DU SOL AU PLAFOND

WWW.GROUPEBATIMAT.COM
TÉL : 22 21 57 63 / 22 21 50 48

**-50%
-40%
-30%**

Leader
en Afrique de l'Ouest

CONSTRUCTION D'UN CENTRE ADMINISTRATIF DE SERVICES A LOME

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DU BATIMENT ET DU PATRIMOINE

Date : 23 juin 2016

AMI N° : 764 /MIT/CAB /PRMP/DGTP/DBP du 23/06/2016

Source de financement : Budget d'Investissement de l'Etat (BIE), Gestion 2016

Sollicitation publique de manifestations d'intérêt pour les « prestations (i) de revue du dossier technique d'exécution des travaux du bâtiment, (ii) d'étude technique détaillée de la voirie d'accès au centre ainsi que l'élaboration du DAO pour les travaux y relatifs et d'étude d'impact environnemental et social (EIES) et (iii) de supervision et de contrôle de l'ensemble des travaux du projet ».

1. Le Ministère des Infrastructures et des Transports, a obtenu une ligne de crédit sur le budget de l'Etat, Gestion 2016 afin de financer le projet de construction d'un centre administratif des services à Lomé. A cet effet, il désire utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des « prestations (i) de revue du dossier technique d'exécution des travaux du bâtiment, (ii) d'étude technique détaillée de la voirie d'accès au centre ainsi que l'élaboration du DAO pour les travaux y relatifs et d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et (iii) de supervision et de contrôle de l'ensemble des travaux du projet ».

2. Les services du consultant sont constitués en une seule mission comprenant deux phases:

Phase n° 1 : Prestations (i) de revue du dossier technique d'exécution des travaux du bâtiment, (ii) d'étude technique détaillée de la voirie d'accès au centre ainsi que l'élaboration du DAO pour les travaux y relatifs et d'étude d'impact environnemental et social (EIES) ;

Phase n° 2 : Prestation (iii) de supervision et contrôle des travaux de construction du centre administratif des services à Lomé y compris la voirie d'accès. Le délai des prestations est de vingt-cinq (25) mois au maximum.

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations de services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services.

4. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

a. la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience [20 points]

- nombre d'années d'expérience : 10 points

1 point par année d'expérience. Note maximale = 10 points.

- la nature des activités du candidat : 10 points

Bureau spécialisé dans le domaine des infrastructures routières : 1,5 points ;

Bureau spécialisé dans les VRD (Voiries et Réseaux Divers) : 1,5 points ; et

Bureau spécialisé dans le domaine du bâtiment : 7 points.

b. les qualifications du candidat dans le domaine des prestations [20 points]

- Bâtiment et travaux publics : 20 points

- Autres : 0 point

c. les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues sur les cinq (05) dernières années [50 points] répartis comme suit :

- 5 points par mission d'étude technique de voirie y compris assainissement.

Note maximale = 05 points

- 5 points par mission d'Etude technique des travaux de construction d'un bâtiment à usage administratif de cinq (05) niveaux (R+3) avec sous-sol réalisée au cours des dix (10) dernières années dans l'espace UEMOA.

Note maximale = 10 points

- 5 points par mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux de construction d'un bâtiment à usage administratif de cinq (05) niveaux (R+ 3) avec sous-sol ou de travaux routier réalisée au cours des dix (10) dernières années dans l'espace UEMOA.

Note maximale = 10 points

- 5 points par mission de supervision et de contrôle des travaux d'aménagement de voirie y compris assainissement.

Note maximale = 05 points

- 5 points par mission de supervision et de contrôle des travaux de construction d'un bâtiment à usage administratif de cinq (05) niveaux (R+3 avec sous-sol), réalisée au cours des dix (10) dernières années dans l'espace UEMOA.

Note maximale = 20 points

d- l'organisation technique et managériale du cabinet [10 points]

- Présentation du cabinet: Nombre de directions/services ; composition et organigramme : 5 points

- Moyens humains et qualifications du personnel permanent : 2,5 points ;

- Moyens matériels propres du cabinet : 2,5 points.

5. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Une liste d'au moins six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le montant de la proposition (sélection qualité-coût).

7. Les candidats doivent accompagner leurs manifestations d'intérêt des documents administratifs suivants :

Pour les entreprises ou cabinets communautaires

- Carte d'opérateur économique ou toute autre pièce équivalente en cours de validité ;

- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;

- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;

- Quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;

- Attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;

- Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (03) mois ;

- Attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation.

Pour les entreprises ou cabinets étrangers

- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;

- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;

- Attestation de paiement de la taxe parafiscale sur des marchés antérieurs (à compter de septembre 2013).

A l'exception du quitus fiscal et de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation qui doivent être fournis en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures ci-après :

de 08 heures 00 à 12 heures 00 les matins et de 14 heures 30 minutes à 17 heures 00 les après-midis.

Ministère des Infrastructures et des Transports ;

Direction Générale des Travaux Publics;

Bureau n° 308 au 31^e étage

Immeuble du Ministère des Infrastructures et des Transports;

Avenue Sarakawa B.P. : 335 - Lomé-République-togolaise ;

Tél. : (228) 22 23 14 96 / 22 23 14 81/ 22 23 14 80 - Fax : (228) 22 20 07 24 / 22 21 68 12

9. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, doivent être déposées en quatre (04) exemplaires à l'adresse ci-après avec la mention «Prestations (i) de revue du dossier technique d'exécution des travaux du bâtiment, (ii) d'étude technique détaillée de la voirie d'accès au centre ainsi que l'élaboration du DAO pour les travaux y relatifs et d'Etude d'Impact Environnemental et Social (FIES) et (iii) de supervision et de contrôle de l'ensemble des travaux du projet», au plus tard le 28 juillet 08 heures 15 minutes.

Adresse du dépôt des manifestations d'intérêt :

Ministère des Infrastructures et des Transports,

Bâtiment annexe, deuxième étage Porte n° 206,

BP : 389- Lomé Tél. : 00228 22 23 13 00

Avenue Sarakawa, Lomé-Togo

Fait à Lomé, le 23 juin 2016

Le Ministre des Infrastructures et des Transports

Ninsao GNOFAM

ATLANTIQUE TELECOM TOGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital social de 8 000 000 000 FCFA.

Siège social : Boulevard de la paix, Route de l'Aviation
Immeuble « MOOV - ETISALAT » - BP : 14 511 Lomé (Togo)
RCCM de Lomé sous le numéro : TOGO - LOME 1998 B 0460

**AVIS D'APPEL OFFRES OUVERT (A.A.O.O)****ATLANTIQUE TELECOM TOGO****AAOO N°1/2016/SAFGC/DF/ATT**

- **Lot 1 : Acquisition et pose de nouveaux climatiseurs pour les agences et franchises pour le compte d'Atlantique Télécom Togo**
- **Lot 2 : Construction de parking extérieur pour les engins roulants du personnel**
- **Lot 3 : Construction de hangars métalliques pour les engins roulants du personnel et de ATT**

Dans le cadre des consultations sus - mentionnées, Atlantique Telecom Togo vous demande de bien vouloir lui transmettre vos propositions technique, administrative et financière.

L'appel d'offres est ouvert à tous les soumissionnaires qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans les dossiers d'appel d'offres.

Les Dossiers d'appel d'offres complet en français peuvent être obtenus par les soumissionnaires intéressés à la réception d'ATT (Moov Togo) gratuitement.

Les soumissions devront être déposées à la réception d'ATT (Moov Togo) au plus tard le **vendredi 29 juillet à 17H00 GMT** suivant les conditions de soumission fournies par les cahiers de charges.

Les offres déposées par les soumissionnaires doivent être présentées sous plis fermés et scellés avec la mention à n'ouvrir qu'en Commission. Le pli global scellé sera déposé à l'accueil du siège de Moov / Atlantique Telecom Togo (ATT), et portera la mention (au milieu de l'enveloppe) précisant le lot pour lequel il souscrit :

OFFRES TECHNIQUE - ADMINISTRATIVE - FINANCIERE

Titre de l'appel d'offre : « ... ».

Attention:

Service Contrôle Opérationnel

Atlantique Telecom Togo (ATT) / Moov Togo

Boulevard de la Paix (à côté de la société Beaux Camions)

BP 20782 Lomé - TOGO

L'ouverture des offres financières se fera en présence des soumissionnaires ayant été retenus techniquement.

N.B. :

- Les cahiers de charges et ses annexes sont disponibles à la réception gratuitement.
- La visite des sites est obligatoire

OMNISPORTS / JO - 2016

Le TAS rejette l'appel des athlètes russes et les prive des Jeux de Rio

Les 68 athlètes russes qui avaient fait appel de leur exclusion collective des JO par l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) ont été déboutés par le Tribunal arbitral du sport suite aux accusations de dopage d'Etat organisé dans le pays.

La Russie ne verra aucun de ses représentants fouler la piste d'athlétisme du Stade olympique de Rio. Les athlètes russes, exclus collectivement des épreuves d'athlétisme par l'IAAF suite aux accusations de dopage organisé par l'Etat russe et confirmé par le rapport McLaren, n'ont pas obtenu gain de cause lors de leur appel devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS). Pour motiver sa décision, le TAS a déclaré que « le jury du Tribunal arbitral du sport a confirmé la validité de la décision de l'IAAF selon laquelle des athlètes dont la fédération nationale est suspendue sont inéligibles aux compétitions organisées sous l'égide de l'IAAF », comme c'est le cas pour les épreuves olympiques d'athlétisme.

Alors que le président de l'IAAF, Sebastian Coe, remercie le TAS pour son soutien dans la lutte contre le dopage, le ministre des Sports russe, Vitali Moutko,

a quant à lui dénoncé une décision « politique et sans fondement juridique ». Cette décision du TAS rend désormais encore un peu plus envisageable une exclusion collective de la Russie par le Comité International Olympique (CIO), poussé de toutes parts à une telle extrémité depuis la publication du rapport McLaren lundi et ses détails sordides sur le « système de dopage d'Etat » en Russie, avec l'aide active des « magiciens » du FSB, les services secrets du Kremlin. Pour l'instant seul l'athlétisme russe est concerné par ce verdict du TAS. Cela pourrait toutefois peser lourd dans la balance quant à la décision à venir du Comité International Olympique (CIO) concernant les sportifs russes issus d'autres disciplines qui, d'après le rapport McLaren, auraient elles aussi été concernées par ce dopage d'Etat. La « tsarine » de la perche Yelena Isinbayeva a dénoncé cette décision qui parle

d'une décision « purement politique ». « Merci à tous d'avoir enterré l'athlétisme », a-t-elle également déclaré. Ce jugement est donc un succès par KO pour l'IAAF et son président Sebastian Coe face au dopage d'Etat mis en place par la Russie. La commission exécutive du CIO se réunira dimanche et un communiqué est attendu à l'issue de cette réunion. Le Comité olympique allemand (DOSB) s'est prononcé pour une solution moins radicale: uniquement l'exclusion des sportifs russes des 20 disciplines spécifiquement mentionnées dans le rapport McLaren. Au passage, l'AMA avait tout de suite réclamé la mise au banc du monde sportif des athlètes russes, et donc leur exclusion des JO de Rio, en estimant que ces cas de dopage n'auraient « pas pu exister » sans l'assentiment du gouvernement.

(AFP)

FOOTBALL / TRANSFERT

Mario Götze de retour à Dortmund

L'attaquant allemand Mario Götze quitte le Bayern Munich, où il n'est jamais parvenu à s'imposer, pour rejoindre son ancien club de Dortmund, quitté il y a trois ans sous les lazzis des supporters, ont indiqué hier les deux clubs.

L'international de 24 ans (56 sélections), s'est engagé avec le Borussia Dortmund, jusqu'au 30 juin 2020, a précisé le club deuxième de Bundesliga lors du dernier exercice. Si le montant du transfert n'a pas été mentionné, selon le quotidien allemand Bild, l'échange se situe entre 22 et 25 millions d'euros, soit une perte d'au moins 13 millions par rapport à ce qu'avait payé le Bayern il y a trois ans pour débaucher Götze de Dortmund.

De son côté, le Bayern s'est dit « reconnaissant (...) pour les trois années sous le maillot du (club) et lui souhaite bonne chance pour son futur ». Auteur du but allemand victorieux en finale du Mondial-2014 face à l'Argentine, Götze, dont l'étoile a depuis pâli au sein de la Mannschaft, n'a jamais réussi à se faire une place au Bayern et a le plus souvent essuyé le banc des remplaçants sous les ordres de Pep Guardiola.



Mario Götze de retour à Dortmund.

Le champion d'Allemagne et son nouvel entraîneur Carlo Ancelotti avaient même clairement laissé entendre avoir conseillé à l'international, sous contrat en Bavière jusqu'à l'été 2017, de se trouver un nouvel employeur. Parti il y a trois ans sous les lazzis des supporters du Borussia, qui n'ont jamais manqué de le siffler lorsqu'il jouait pour le Bayern, Götze a fait amende honorable dans le communiqué annonçant son retour à Dortmund.

Dortmund récupère ainsi un ancien cadre de son équipe, après en avoir jusqu'ici perdu plusieurs sur le marché des transferts cet été: le défenseur Mats Hummels, parti au Bayern Munich, le meneur de jeu Henrich Mchitarjan, recruté par Manchester United, et le milieu de terrain défensif Ilkay Gündogan, séduit par Manchester City.

(AFP)

FOOTBALL / LIGUE 1

Giovanni Ciccolunghi, nouveau président de l'Olympique de Marseille

Inconnu du grand public, ce proche de la propriétaire du club Margarita Louis-Dreyfus a dirigé Adidas en Russie. Il aura la charge de faire oublier la triste dernière saison de l'OM et de revoir la gestion du club afin qu'il puisse être vendu dans les meilleures conditions.

Il est un total inconnu dans le monde du football, et c'est pourtant bien à lui que Margarita Louis-Dreyfus a décidé de faire confiance pour prendre la tête de l'Olympique de Marseille. Giovanni Ciccolunghi, 72 ans, est un proche de la famille Louis-Dreyfus qui a notamment été PDG d'Adidas en Russie pendant 10 ans.

L'Italien prendra ses fonctions lundi 25 juillet en remplacement de Vincent Labrune, a annoncé la propriétaire de l'OM. Sa mission sera de « restaurer la solidité financière et le succès sportif de l'OM », a expliqué Margarita Louis-Dreyfus, afin que le futur propriétaire du club « puisse construire sur des bases

solides et rivaliser au niveau européen ».

Spécialiste du marketing sportif, Giovanni Ciccolunghi devra avant tout préparer le club à une vente annoncée depuis plusieurs mois, pour laquelle les négociations sont toujours en cours. La vente devrait d'ailleurs prendre encore de longues semaines. Un choix complètement validé

par l'ancien président de l'OM Bernard Tapie. Un deuxième homme fort fait son apparition au sein du club phocéen: Jean-René Angeloglou, nommé président du conseil de surveillance. Il connaît bien les rouages du club pour y avoir travaillé en 1997. Ce changement d'organigramme marque donc la fin de l'ère Vincent Labrune, président vivement critiqué par les supporters. Après avoir annoncé en avril qu'elle vendait le club, Margarita Louis-Dreyfus procède donc « à la réorientation stratégique » de l'OM. La dernière étape reste la vente du club à un repreneur crédible, ce ne sera pas forcément la plus facile.

(AFP)

Total devient sponsor officiel du football africain

La Confédération Africaine de Football (CAF) et Total ont annoncé hier un accord au terme duquel Total devient le sponsor officiel du football africain pour les 8 prochaines années. Le Groupe va soutenir les 10 compétitions principales de la CAF, à commencer par la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), qui sera dénommée « Coupe d'Afrique des Nations Total » qui aura lieu au Gabon du 14 janvier au 5 février 2017.

Issa Hayatou, président de la Confédération Africaine de Football, indique: « ce partenariat est un cap majeur franchi dans notre recherche perpétuelle de ressources supplémentaires à même de permettre au football africain d'accélérer son développement, de se moderniser en améliorant sa gouvernance, ses infrastructures sportives ainsi que ses performances à l'échelle mondiale. Total, en tant que multinationale parmi les leaders de son secteur d'activité, avec une attache forte sur le conti-

nent africain, contribuera grandement à la volonté de la CAF d'œuvrer en permanence pour l'épanouissement de la jeunesse africaine ».

Le football est synonyme d'enthousiasme, de partage, de performance collective, notions qui rassemblent toutes les cultures. Patrick Pouyanné, président-directeur général de Total ajoute: « nous sommes très heureux de devenir partenaire de la CAF car l'Afrique fait partie intégrante de l'ADN de Total. A travers cet

(Suite P. 32)

Brève... Brève...

Roger Federer lancera sa saison 2017 avec la Hopman Cup début janvier, compétition mixte par équipes qu'il disputera avec sa compatriote Belinda Bencic à Perth (Australie) afin de préparer l'Open d'Australie, ont annoncé hier les organisateurs.

« Je pense que ce sera un tournoi parfait pour moi pour démarrer la saison », a expliqué le vainqueur de 17 tournois du Grand Chelem. Federer n'a plus participé à cette compétition depuis 15 ans. Il l'a remportée avec Martina Hingis en 2001 et y a par-

ticipé l'année suivante avec Mirka Vavrinec, qui est devenue par la suite sa femme. La Hopman Cup se déroule du 1^{er} au 7 janvier à Perth, et a été remportée en 2016 par l'Australie emmenée par Nick Kyrgios et Daria Gavrilova.

FINALE DU CHAMPIONNAT SCOLAIRE CADET DANS L'AMOU

FOOTBALL

GALA DES JOURNEES MAJ 2016

Le CEG d'Agadji enlève le trophée

Le Collège d'Enseignement Général (CEG) d'Agadji a remporté le jeudi 7 juillet dernier sur ses propres installations, le trophée du championnat scolaire préfectoral cadet de football en battant en final le CEG de Patatoukou par 2 buts à 1.

Ce championnat, initié par l'inspection des sports et des loisirs de l'Amou, a été joué en aller et retour.

A l'aller, le CEG Agadji avait dominé celui de Patatoukou sur la marque de 2 buts à 0 sur le terrain de Patatoukou. Le retour a été soldé par un score équilibré d'1 but à 0 sur le terrain d'Agadji pour le club de Patatoukou. Le score final de ce championnat est de 2 buts à 1 au profit du CEG d'Agadji.

La finale retour de 30 mn x 2 qui s'est déroulée, en présence du directeur du CEG Agadji, Duamenyo Youmpi et celui de Patatoukou, Otchotcho Etta, des responsables sportifs, des enseignants et d'autres invités, a commencé avec des assauts des joueurs d'Agadji qui ont très tôt envahi le camp adverse. Le but de la partie a été inscrit à la 15^e mn sur penalty trans-

formé par le capitaine de l'équipe de Patatoukou, Mataki David. Ce but a réveillé l'équipe d'Agadji qui assiège de nouveau à plusieurs reprises l'autre camp pour obtenir l'égalisation, mais les occasions de buts ont été toujours gâchées à la finition. C'est sur ce score d'un but à zéro que l'arbitre a renvoyé les 22 acteurs à la pause.

A la reprise, le club de Patatoukou accentue la pression et a tenté en vain de corser l'addition. Le coup de sifflet final est intervenu sur ce score d'1 but à 0.

Le trophée, un ballon et une enveloppe financière ont été remis au capitaine d'Agadji, Amédou Rassitou par l'inspecteur des sports et des loisirs de l'Amou, M. Agbékponou Kossi. L'équipe finaliste a également bénéficié d'un ballon et d'une enveloppe

financière.

Pour l'inspecteur des sports, cette rencontre sportive l'a permis de détecter les jeunes talents pour en faire une équipe cadette préfectorale. Il a apprécié le fair-play et la mobilisation du public en majorité des élèves et a lancé un appel au ministère en charge des sports afin qu'il accorde une importance au football à la base.

(ATOP)

ATBEF FC gagne la coupe

Le club du Mouvement d'Action des Jeunes, volontaires et du personnel de l'Association Togolaise du Bien-Etre Familiale (ATBEF), a remporté le trophée du gala de football (petits poteaux), en battant en finale Espoir FC d'Agbonou Campement par 1 tir au but contre 0, le samedi 16 juillet au terrain du complexe sportif de la commune d'Atakpamé. Temps réglementaire 20 mn x 2, zéro but partout.

Chacune des deux équipes se sont données corps et âme, mais aucune n'a changé le marquoir jusqu'au coup de sifflet final. A l'issue du temps réglementaire les deux équipes ont dû recourir à trois séries de tirs aux buts. C'est finalement Azegue Doméfagenty du club du Mouvement d'Action des Jeunes volontaires et du personnel de l'Association Togolaise du Bien-Etre Familiale (ATBEF) qui réussit un tir à la fin des épreuves de la troisième série, contre zéro pour l'adversaire,

enlevant ainsi le trophée.

Chaque club a reçu une enveloppe en signe d'encouragement.

Le coup d'envoi et la remise du trophée ont été présidés par la coordinatrice régionale de l'ATBEF, Mme Sonhaye Monfaye Félicité, en présence de la présidente du Mouvement des Jeunes MAJ / Plateaux, Mlle Zanou Méla-lie et du président des volontaires ATBEF section Ogou, M. Akpossogné Kokou Ambroise.

Les journées MAJ de l'ATBEF organisées chaque année sont des

occasions d'activités sportives de masse, de séances de sensibilisation publique et ou de radio sur la Santé Sexuelle et de Reproduction (SSR), avec un accent particulier sur les IST/VIH/SIDA et des grossesses précoces ses causes et conséquences et comment les éviter. Mme Sonhaye a saisi l'opportunité pour encourager les jeunes filles et les femmes à faire le dépistage, à pratiquer le sport de masse pour la santé.

(ATOP)

ESPAGNE / Julen Lopetegui, nouvel entraîneur de la sélection nationale

Le Basque Julen Lopetegui, sélectionneur en réussite quand il était à la tête des sélections de jeunes espagnoles, a été choisi par la fédération hier pour reconstruire une sélection A qui reste sur deux échecs, au Mondial-2014 et à l'Euro-2016.

Il a été largement reproché à son prédécesseur Vicente Del Bosque, pourtant champion du monde 2010 et d'Europe 2012, de n'avoir pas su donner leur chance aux nouvelles générations espagnoles. Del Bosque a quitté son poste à la suite d'un revers en huitièmes de finale de l'Euro-2016 face à l'Italie, après avoir déjà été éliminé dès le premier tour du Mondial-2014 au Brésil. Lopetegui, 49 ans, présente l'avantage de très bien connaître la jeunesse espagnole pour avoir exercé les fonctions d'entraîneur des moins de 19 et moins de 20 ans ainsi que des Espoirs espagnols de 2010 à 2014.

Il a notamment conduit la génération dorée des Isco (Real Madrid), Alvaro Morata (Real Madrid), Thiago Alcántara (Bayern Munich), Koke (Atletico Madrid) ou encore David De Gea (Manchester United) au titre de champion d'Europe des Espoirs (moins de 21 ans), en 2013 lors du tournoi organisé en Israël. Le natif d'As-teasu avait auparavant

été titré avec les U19, lors du championnat d'Europe de cette classe d'âge en 2012.

Lopetegui reste néanmoins sur un échec à la tête du club portugais de Porto, qu'il avait rejoint en 2014. Il avait terminé 2^e du championnat la saison précédente et atteint les quarts de finale de Ligue des Champions où il avait battu 3-1 le Bayern Munich à l'aller, avant d'être écrasé 6-1 au retour. L'ancien gardien de but, passé par le FC Barcelone et le Real Madrid, deux géants espagnols où il n'a jamais pu faire ses preuves, n'a de toute façon pas connu de très bonnes expériences en club. Au Rayo Vallecano, son premier poste où il a débuté sur le banc en 2003, un an après y avoir raccroché les gants, il a été remercié après seulement 10 matches.

Après cinq ans sans entraîner, il avait ensuite pris en main la réserve du Real Madrid lors de la saison 2008/09, terminée à la 6^e place. Avant de présider à la destinée des jeunes générations

espagnoles auprès de sa fédération, qui attend désormais de lui de faire aussi bien

au niveau des «plus grands».

(AFP)



Julen Lopetegui, nouvel entraîneur de la sélection espagnole.

FOOTBALL / Total devient sponsor officiel du football africain

(Suite de la P. 31)

engagement nous souhaitons renforcer nos liens et notre proximité avec nos parties prenantes et nos clients, autour de compétitions populaires et festives qui suscitent toujours un grand engouement, y compris au sein de nos équipes ».

L'envergure de cette opération et sa durée sont à l'image de l'ancrage fort de Total en Afrique. Présent dans plus de 40 pays, le Groupe est un acteur majeur de l'économie de ce continent. Aujourd'hui, plus de 10 000 collaborateurs y exercent l'ensemble de ses activités, de la production d'hydrocarbures à leur transformation et leur distribution : ce sont 2 millions de clients chaque jour

qui s'arrêtent dans ses 4 200 stations-service. Total y développe aussi des activités dans le solaire.

En tant que sponsor titre de 10 compétitions de la CAF, Total va être présent sur plus de 1 500 matches lors de : la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), les compétitions interclubs de la CAF (la Ligue des Champions, la Coupe de la Confédération et la Super Coupe). Les compétitions de jeunes (U-23, U-20, U-17), La Coupe d'Afrique des Nations Féminine et également la Coupe d'Afrique des Nations de Futsal.

(Cafonline)

Togo - Presse

Directeur de Publication	Rémy Banafey ASSIH
Directeur de la Rédaction	Anoumou KATE-AZIAGLO
Rédacteur en chef	Kossi N'BOUKE
Secrétaire général de la Rédaction	Essohanem ASSOUMATINE
Actualités nationales et Reportages	Komlan Ayodou DENGUEWA
Etranger	Messan GOLI
Sport	Siméon EGBADE
Directeur de la Production et de la Qualité	Kokou HOUSSOU
Directeur Commercial	Pizikilé Komi TCHALLA

Edité et imprimé par
La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)
Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08
Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66
1B.P. : 891 Lomé 1 (TOGO) www.togopresse.tg